

**YOUR SATELLITE
CONNECTION
TO THE WORLD**

SES 

**RAPPORT
ANNUEL 2008**

PRESENT



Faits marquants 2008

- Trois lancements de satellites réussis : AMC-21, ASTRA 1M, Ciel-2
- Ouverture de nouvelles positions orbitales à 31,5° Est, 125° Ouest et 129° Ouest
- Augmentation du taux d'utilisation des capacités à 79 % sur une base plus élevée de 1 082 répéteurs commercialement disponibles
- Diffusion de plus de 120 chaînes en haute définition
- Regroupement de SES AMERICOM et de SES NEW SKIES

1 620,1 millions d'euros
Chiffre d'affaires récurrent¹ : + 6,0 %

1 630,3 millions d'euros
Chiffre d'affaires publié : + 1,2 %

1 136,4 millions d'euros
EBITDA récurrent : + 4,8 %

1 100,0 millions d'euros
EBITDA publié

81,6 %
Meilleure marge EBITDA de l'industrie dans les activités d'infrastructure

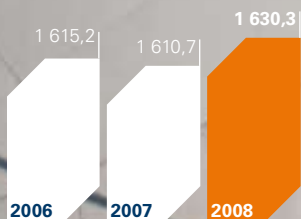
625,1 millions d'euros
Résultat opérationnel : + 2 %

0,98 euro
Résultat moyen pondéré par action : + 7,6 % (2007 : 0,91 euro)

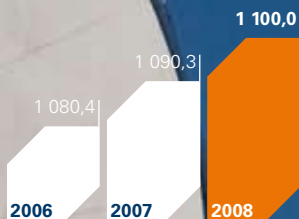
0,66 euro
Dividende proposé : + 10 % (2007 : 0,60 euro)

5,8 milliards d'euros
Carnet de commandes protégé

Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



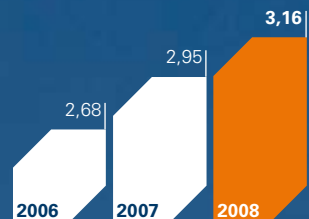
EBITDA
(en millions d'euros)



Résultat moyen pondéré par action
(euro)



Endettement net/Fonds propres



¹Pour mesurer le revenu (ou l'EBITDA) « récurrent », nous éliminons les effets de change et les éléments exceptionnels, nous tenons compte des changements de périmètre, et nous excluons les revenus (ou l'EBITDA) des nouvelles activités encore en phase de démarrage.

Le réseau SES

La flotte satellitaire de SES

Au 15 mars 2009

○ SES ASTRA	ASTRA 1C	5° Est
	ASTRA 1F	19,2° Est
	ASTRA 1H	19,2° Est
	ASTRA 1KR	19,2° Est
	ASTRA 1L	19,2° Est
	ASTRA 1M	19,2° Est
	ASTRA 1E	23,5° Est
	ASTRA 1G	23,5° Est
	ASTRA 3A	23,5° Est
	ASTRA 2A	28,2° Est
	ASTRA 2B	28,2° Est
	ASTRA 2C	28,2° Est
	ASTRA 2D	28,2° Est
	ASTRA 1D	31,5° Est
○ SATELLITES EN CONSTRUCTION	ASTRA 1N	19,2° Est
	ASTRA 3B	23,5° Est
● SES SIRIUS	SIRIUS 3	5° Est
	SIRIUS 4	5° Est
● SATELLITES EN CONSTRUCTION	SIRIUS 5	5° Est
● SES AMERICOM/ NEW SKIES	NSS-703	57° Est
	NSS-6	95° Est
	NSS-11	108,2° Est
	NSS-5	183° Est
	NSS-9	183° Est
	NSS-806	319,5° Est
	NSS-10	322,5° Est
	NSS-7	338° Est
	AMC-6	72° Ouest
	AMC-5	79° Ouest
	Satcom C3	79° Ouest
	AMC-9	83° Ouest
	AMC-16	85° Ouest
	AMC-3	87° Ouest
	AMC-2	101° Ouest
	AMC-4	101° Ouest
	AMC-1	103° Ouest
	AMC-15	105° Ouest
	AMC-18	105° Ouest
	AMC-21	125° Ouest
AMC-11	131° Ouest	
AMC-10	135° Ouest	
AMC-7	137° Ouest	
AMC-8	139° Ouest	
● SATELLITES EN CONSTRUCTION	NSS-12	57° Est
	AMC-1R	
	AMC-5R	
	NSS-14	338° Est

Participations au 15 mars 2009

●	Ciel-2	129° Ouest
● SATELLITE EN CONSTRUCTION	QuetzSat 1	77° Ouest

■
Siège, Luxembourg

■
Bureaux

■
Téléports

01

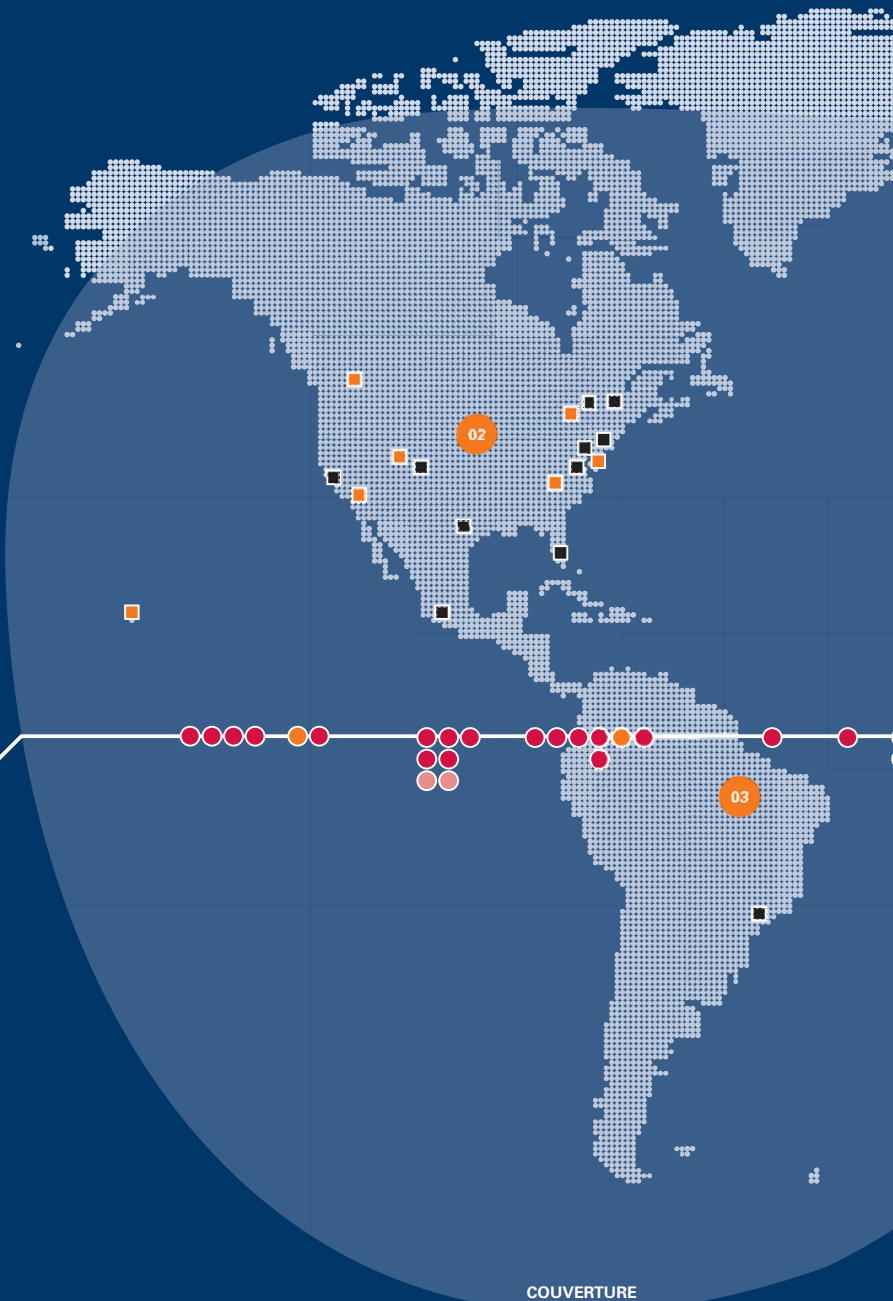
En Europe, ASTRA2Connect contribue à combler la fracture numérique en proposant de la connectivité à haut débit pour les communautés éloignées.

02

SES AMERICOM fournit de la capacité de transmission à Comcast Media pour la distribution de centaines de chaînes télévisées aux opérateurs du câble aux Etats-Unis.

03

CapRock Communications utilise les capacités de transmission de SES pour connecter les plates-formes pétrolières au Brésil.



COUVERTURE

MONDIAL &

SES est le premier fournisseur mondial de services de communication et de télédiffusion par satellite. Avec une flotte de 40 satellites placés sur 26 positions orbitales, SES couvre 99 % de la population mondiale. Nous offrons à nos clients une

connectivité et un taux de couverture inégalés permettant de cibler leurs audiences et de bénéficier de capacités de diffusion de la plus haute qualité et fiabilité.



PRÉSENT

Rien n'est plus rapide et efficace qu'un satellite pour connecter des individus entre eux. Grâce à la couverture planétaire qu'ils procurent, les satellites permettent à des milliards de personnes aux quatre coins du monde de vivre et de partager des expériences, des événements ou des moments de joie ou de peine inoubliables. S'agit-il d'organiser une visioconférence ou une opération de secours d'urgence, ou la diffusion en direct d'une nouvelle de dernière minute ? Peu importe. Les satellites SES disposent de la zone de couverture et de la fiabilité inégalée qui rend tout ceci possible pour des millions de personnes, à chaque instant, chaque jour.

Nous continuerons à développer nos activités par les moyens suivants :



En développant davantage la meilleure flotte et infrastructure satellitaire



En maintenant de solides bases financières



En exploitant et en développant des flux de revenus existants et nouveaux



En employant le meilleur personnel

Table des matières

01 Mondial & présent

- Le réseau SES
- 02 Offre & demande
- 04 Aujourd'hui & demain
- 06 Plus loin & plus vite
- 08 Du plus près au plus loin

10 Déclaration du Président du Conseil d'administration

12 Déclaration du Président et Directeur général

14 Synthèse des activités opérationnelles

- 14 Développement du marché
- 16 Événements significatifs au niveau du groupe SES
- 18 SES ASTRA
- 22 SES AMERICOM
- 25 SES NEW SKIES

26 Comité exécutif

28 Gouvernance d'entreprise

- 28 Actionnaires de SES
- 29 Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes
- 29 Introduction
- 29 Principes organisationnels
- 29 Assemblée générale annuelle des actionnaires
- 30 Le Conseil d'administration et ses comités
- 34 Comité exécutif
- 35 Rémunération
- 36 Réviseur d'entreprises
- 36 Procédures de contrôles internes
- 38 Ressources humaines
- 40 Relations avec les investisseurs
- 40 Politique de responsabilité sociale de l'entreprise

42 Présentation des informations financières par la direction

46 Etats financiers consolidés

- 46 Rapport du réviseur d'entreprises
- 47 Compte de résultat consolidé
- 48 Bilan consolidé
- 49 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 50 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 51 Notes aux états financiers consolidés

89 Comptes annuels de SES S.A.

- 89 Rapport du réviseur d'entreprises
- 90 Bilan de SES S.A.
- 91 Compte de profits et pertes de SES S.A.
- 91 Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.
- 92 Notes aux comptes

104 Information générales

- 104 Calendrier financier
- 104 Sociétés du groupe

Mondial & présent

Suite

Le centre de contrôle des réseaux numériques situé à Luxembourg contrôle la transmission de plus de 2 400 chaînes de TV et de radio chaque jour.




Infrastructure

Des millions de foyers dans le monde entier dépendent des satellites de SES pour leur réception de programmes TV. SES continue à investir afin de maintenir et d'élargir sa flotte satellitaire pour répondre à l'évolution de la demande de ses clients.

OFFRE & DEMANDE

Les satellites sont des maillons incontournables dans la chaîne des communications et de la distribution de programmes. Ils permettent aux télédiffuseurs, aux opérateurs de réseaux de télécommunications, aux agences gouvernementales et aux entreprises de transmettre, de partager ou de diffuser des données et des programmes à des distances énormes. Le groupe SES joue un rôle critique dans cette chaîne mondiale.

Nos satellites, équipés au total de 1 082 répéteurs utilisés à 79 %, diffusent 13 000 services audio-visuels différents tous les jours, représentant 100 000 heures d'émissions télévisées par jour. Des millions de foyers dans le monde entier dépendent des satellites SES pour recevoir leurs programmes de télévision – que ce soit par réception directe par satellite, ou par l'intermédiaire de réseaux câblés.



La réception directe par satellite a augmenté de 6,2 % à 53,4 millions de foyers en Europe dans le courant de 2008.

Capacité, couverture et fiabilité répondant aux demandes des clients

En Europe, SES ASTRA est la première plate-forme de réception directe, et alimente directement ou indirectement 122 millions de foyers en programmes de télévision. Les 14 satellites ASTRA et les deux satellites SIRIUS assurent une couverture complète de la masse continentale de l'Eurasie, depuis la côte atlantique ibérique à l'Europe de l'Est. En Amérique du Nord, les 16 satellites de SES AMERICOM diffusent des programmes à

80 millions de foyers américains abonnés au câble. En Asie, en Afrique et en Amérique latine, les sept puissants satellites de SES NEW SKIES assurent une couverture et une connectivité essentielles. La couverture géographique exceptionnelle de SES s'appuie sur un taux de disponibilité de 99,999 % sur l'ensemble de sa flotte.

Le satellite AMC-21, lancé en août 2008, a été soumis à des tests rigoureux chez le constructeur Orbital Sciences Corporation.



Flux de revenus

La télévision haute définition affiche une croissance dynamique et alimente la croissance de la demande de capacité.

AUJOURD'HUI & DEMAIN

La télévision haute définition (TVHD) est le nouveau standard du divertissement à domicile. Le satellite représente le moyen de diffusion le plus efficace pour les chaînes HD exigeantes en bande passante. SES est à la pointe de ce nouveau chapitre excitant de l'histoire de la télédiffusion. La TVHD offre aux téléspectateurs une image d'une qualité et d'une précision inédites jusqu'ici. Elle est l'un des plus importants vecteurs de croissance de l'industrie satellitaire. Fin 2008, plus de 1 100 chaînes de télévision HD

étaient opérationnelles. Environ 900 de ces chaînes étaient diffusées sur le marché nord-américain. La TVHD est bien établie dans les marchés essentiels desservis par SES, et est en croissance constante dans bien d'autres. Sur les grands marchés européens, l'offre de chaînes HD a doublé en 2008, tout comme en 2007. Dans la région Asie-Pacifique, le nombre de chaînes de télévision haute définition est passé de 44 à 77.

La TVHD permet une expérience proche du vécu.



TVHD

Aujourd'hui, SES diffuse plus de 120 chaînes de télévision en haute définition et est la première plate-forme de diffusion HD au monde. En Europe, SES ASTRA transmet 64 chaînes HD, et le nombre de chaînes affiche une croissance rapide. Dans le courant du seul troisième trimestre 2008, le nombre de chaînes

HD transmises par ASTRA a augmenté de 30 %. En Amérique du Nord, SES AMERICOM bénéficie également du nouvel engouement pour la HD et diffuse aujourd'hui 60 chaînes en haute définition. En 2008, le nombre total de chaînes HD diffusées par les satellites SES a plus que doublé.

Décollage du satellite Ciel-2, du Cosmodrome de Baïkonour, en décembre 2008, à bord d'une fusée Proton commercialisée par la société ILS.



Infrastructure

Après trois lancements réussis en 2008, SES a démarré l'année 2009 avec le lancement réussi de NSS-9 au mois de février. Deux autres lancements sont prévus en 2009.

PLUS LOIN & PLUS VITE

Notre plan d'expansion de la flotte satellitaire est le plus ambitieux de toute l'industrie. Ce plan vise au maintien et au développement de notre capacité de transmission et permettra de faire face aux demandes nouvelles de nos clients. Au début du mois de mars 2008, SES avait neuf satellites en cours de construction. A l'horizon 2011, ces nouveaux satellites permettront d'augmenter de 25 % la capacité disponible de notre flotte satellitaire.

Après avoir lancé trois satellites en 2008, SES prévoit trois autres lancements en 2009. Le premier satellite, NSS-9, a été lancé

avec succès le 12 février 2009 à bord d'une fusée Ariane. NSS-9 remplacera NSS-5 à la position orbitale 183° Est et couvrira la région Asie-Pacifique, y inclus la côte Ouest des Etats-Unis, Hawaii et la Polynésie. NSS-5 sera redéployé sur une nouvelle position orbitale. NSS-12, un autre satellite de SES NEW SKIES, est prévu pour le lancement au cours du troisième trimestre 2009. Son lancement sera suivi par celui de ASTRA 3B, qui renforcera davantage la position orbitale 23,5° Est au-dessus de l'Europe.

AMERICOM Government Services (AGS) a soutenu les activités d'aide de l'Armée américaine à Haïti, au mois de septembre 2008.



Communiquer efficacement dans des situations d'urgence

Des catastrophes naturelles peuvent se produire à tout moment et tout ravager sur leur passage. Après des ouragans, des tremblements de terre et des inondations, des communautés qui bénéficiaient jusque-là des meilleurs réseaux de communication peuvent se retrouver isolées du reste du monde pendant des jours, voire des semaines. Dans des situations de ce genre, les satellites constituent pratiquement le seul moyen d'assurer les

communications bilatérales cruciales pour les opérations de secours d'urgence. Couvrant 99 % de la population mondiale, les capacités satellitaires des sociétés de SES sont fréquemment sollicitées pour venir en aide à des populations dans le cadre de programmes d'aide, comme par exemple à Haïti, ou après le tremblement de terre qui a dévasté la province chinoise de Sichouan en mai 2008.

Les installations d'antennes à Betzdorf, au Luxembourg, un centre qui contrôle 14 satellites SES ASTRA et cinq satellites de SES NEW SKIES.



Flux de revenus

Les satellites permettent de combler le manque de connectivité à haut débit, que ce soit pour des millions de foyers ruraux, ou pour des plates-formes pétrolières au large.

DU PLUS PRES AU PLUS LOIN

Alors que la connectivité 24 heures sur 24 est une réalité quotidienne pour bon nombre, des millions de foyers en Europe sont encore privés d'infrastructures de télécommunications performantes, ce qui représente un sérieux désavantage à l'ère de l'information. Le satellite est souvent la seule plate-forme capable de surmonter la fracture numérique, en apportant une connectivité haut débit de qualité. Un nombre estimé de 20 millions de foyers ne disposent pas de moyens de connectivité

à haut débit terrestres en Europe. ASTRA2Connect, la solution d'accès internet bidirectionnelle haut débit par satellite proposée par SES ASTRA, remporte un succès grandissant auprès de ces communautés. Facile à installer, le service utilise une antenne parabolique qui sert à la fois à la réception de programmes de télévision. Fin 2008, ASTRA2Connect était disponible dans 11 pays européens, dont l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.



Les plates-formes pétrolières éloignées utilisent des liaisons satellitaires pour couvrir la majorité de leurs besoins en communication.

CapRock utilise les services de SES NEW SKIES pour servir l'industrie pétrolière

L'industrie du pétrole et du gaz connaît un essor rapide au Brésil, depuis la découverte de gisements importants dans le bassin de Santos. CapRock, qui est l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de communications par satellite pour cette industrie, utilise les capacités du satellite NSS-7 de SES NEW SKIES pour offrir de la connectivité aux plates-formes gazières et

pétrolières isolées. Le directeur des opérations sud-américaines de CapRock, Mauricio Rubinsztajn, déclare : « En travaillant en partenariat avec SES NEW SKIES, nous sommes en mesure d'assurer à nos clients des services de communication par satellite fiables et ultramodernes capables de répondre à tous les besoins critiques de leur activité. »



René Steichen

Président du Conseil d'administration

En croissance malgré les turbulences

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de communiquer des résultats en solide croissance pour l'exercice 2008.

L'année 2008 a été marquée par des turbulences dramatiques sur les marchés mondiaux. Malgré le contexte très difficile, nous avons atteint nos objectifs financiers et opérationnels, et nous avons continué à créer de la valeur actionnariale conformément à nos prévisions.

En 2008, toutes les entités opérationnelles principales du groupe SES ont enregistré des progrès. Nous disposons d'un modèle économique caractérisé par un métier de base dont la croissance demeure dynamique. Ce secteur d'activités est principalement axé sur la fourniture de capacités satellitaires pour la distribution de services vidéo, et est marqué par des contrats à long terme avec des grands diffuseurs publics ou privés sur des marchés clés. Notre flotte de satellites, qui diffuse l'équivalent de plus de 100 000 heures de programmes télévisés par jour, est aujourd'hui la plus grande plate-forme mondiale de distribution de contenus audiovisuels.

La croissance dans ce secteur a été complétée par une bonne contribution provenant de nos activités de services. Les sociétés du groupe SES fournissent une large gamme de services satellitaires à forte valeur ajoutée à nos clients du secteur des médias, et aux agences gouvernementales civiles et militaires.

En 2008, notre chiffre d'affaires a atteint 1 630,30 millions d'euros. En excluant les éléments exceptionnels et les variations des taux de change, le chiffre d'affaires récurrent² du groupe ressort à 1 620,1 millions d'euros, en hausse de 6,0 % par rapport à l'année précédente.

L'EBITDA du groupe a atteint 1 100,0 millions d'euros. Sur une base récurrente, l'EBITDA affiche une progression de 4,8 % à 1 136,4 millions d'euros et reflète la solide performance de l'année, les charges exceptionnelles liées à l'arrêt de la plate-forme IP-PRIME, ainsi que l'évolution du taux de change du dollar américain. La marge EBITDA générée par les activités d'infrastructure était de 81,6 %, ce qui représente un résultat de pointe pour l'industrie.

Le résultat net, de 387,5 millions d'euros, a été légèrement dilué par les coûts de restructuration et la charge d'amortissement accéléré du satellite ASTRA 5A, dont la mission a été arrêtée à la fin de l'exercice. Le bénéfice par action a progressé à 0,98 euro (contre 0,91 euro en 2007) grâce, entre autres, au programme de rachat d'actions réalisé durant l'année.

En 2008, le rendement moyen des fonds propres a progressé pour atteindre 24,8 %, comparé à 17,4 % en 2007.

Dans un environnement général turbulent, SES dispose d'une situation financière et de liquidités solides. En 2008, nous avons remboursé 543,7 millions de dette arrivant à échéance et, en tant qu'émetteur de qualité, nous avons pu lever de nouveaux instruments de crédit d'un montant de 850 millions d'euros à des taux avantageux. Juste avant la clôture de l'exercice 2008, la Banque Européenne d'Investissement a approuvé l'octroi d'une ligne de crédit de 200 millions d'euros, qui devrait être finalisée au premier trimestre 2009. A l'heure actuelle, nos financements sont assurés jusqu'à la mi-2010, et nous examinons actuellement un certain nombre de possibilités pour diversifier nos sources de financement et pour améliorer la structure des échéances de notre dette.

Notre ratio d'endettement (dette nette / EBITDA) est passé d'un facteur 2,95 fin 2007 à un facteur de 3,16 à la fin de 2008.

Conformément à la politique de distribution progressive du groupe, le Conseil d'administration propose un dividende de 0,66 euro par action au titre des résultats financiers de 2008³.

Perspectives

SES dispose de nombreux avantages qui constituent une protection significative dans le contexte économique actuel.

Les perspectives financières du groupe sont positives et, en dépit des bouleversements qui caractérisent le cadre économique mondial, SES s'attend à une poursuite de la croissance de son chiffre d'affaires et de son EBITDA.



Une base financière solide

SES bénéficie d'une situation financière solide et de liquidités abondantes.

En 2008, toutes les entités opérationnelles principales du groupe SES ont enregistré des progrès. Nous disposons d'un modèle économique solide, dans lequel notre métier de base, les activités d'infrastructure, a créé la dynamique fondamentale de croissance durant l'exercice. Cet élément de croissance a été complété par une bonne contribution provenant de nos activités de services.

Nos prévisions de croissance pour l'exercice 2009 tablent sur une évolution favorable des perspectives de l'offre et de la demande de capacités de transmission, sur un carnet de commandes robuste, ainsi que sur les nouvelles capacités satellitaires que nous prévoyons de mettre en service pour satisfaire les nouveaux besoins des marchés.

Nous nous attendons à une croissance du chiffre d'affaires publié de plus de 7 % en 2008, sur la base d'une hypothèse de taux de change USD/euro de 1,30. Notre chiffre d'affaires récurrent devrait afficher une croissance de 3-4 % en 2009, et une croissance moyenne annuelle de plus de 5 % sur la période 2008-2010.

L'EBITDA publié devrait s'accroître de plus de 10 %, en admettant les hypothèses de change énoncées ci-dessus.

La marge d'EBITDA récurrent générée par les activités d'infrastructure devrait rester la meilleure de l'industrie et se situer aux alentours de 82 %, grâce aux économies de coûts annuelles provenant de la combinaison de la gestion de SES AMERICOM et de SES NEW SKIES, ainsi que de SES ENGINEERING.

Je remercie la direction et tous les membres du personnel de SES pour les résultats accomplis en 2008, et pour avoir renforcé la position du groupe face aux défis de demain. Et j'exprime ma confiance en leur expertise, en leur expérience et en leur dévouement qui garantiront, même dans un environnement difficile, que le groupe maintiendra le cap, continuera à fournir une qualité de service exemplaire et continuera à créer de la valeur actionnariale.



René Steichen

Président du Conseil d'administration

La structure du groupe SES

SES Société mère

Sociétés détenues à 100%	Participation
SES ASTRA	100%
SES AMERICOM	100%
SES NEW SKIES	100%

Participations dans des opérateurs de satellites

SES SIRIUS <small>An SES ASTRA Company</small>	90%
IEL	70%
solaris mobile	50%
QUETZSAT	49%

Sociétés de services par satellite

AMERICOM <small>GOVERNMENT SERVICES</small>	100%
APS <small>An SES ASTRA Company</small>	100%
ND SatCom <small>An SES ASTRA Company</small>	100%
ASTRA TechCom Services	100%
ASTRA Broadband Services	100%

²Pour mesurer le revenu (ou l'EBITDA) « récurrent », nous éliminons les effets de change et les éléments exceptionnels, nous tenons compte des changements de périmètre, mais nous excluons les revenus. (ou l'EBITDA) des nouvelles activités encore en phase de démarrage.

³Sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 2 avril 2009.



Romain Bausch
Président et Directeur général

Avancer vers l'avenir avec prudence et confiance

Les progrès réalisés par SES en 2008 sont remarquables, étant donné le contexte difficile de l'année, et je tiens d'emblée à saluer les efforts accomplis par l'ensemble de nos collaborateurs qui ont contribué à ces résultats solides.

En ce début de 2009, nous faisons face aux perspectives économiques les plus sombres que le monde ait connues depuis les années 1930. Mais alors que de nombreux pays et secteurs sont frappés par la récession, les perspectives restent positives pour l'industrie des services fixes par satellite.

Certes, notre industrie n'est pas complètement immunisée contre les effets du ralentissement économique. Mais nous sommes jusqu'ici sortis quasi-indemnes d'une crise contre laquelle nous sommes mieux protégés que d'autres. Nous avançons donc vers l'avenir avec prudence, mais aussi avec confiance. Nous connaissons peut-être des moments difficiles, mais grâce aux progrès accomplis ces dernières années, notre groupe est aujourd'hui plus résilient, plus efficace et plus souple que jamais pour répondre aux demandes du marché.

De nombreux vecteurs de croissance

Fin 2008, SES affichait un solide carnet de commandes de 5,8 milliards d'euros. Ceci représente plus de 3,5 fois notre chiffre d'affaires annuel. La plupart de ces contrats sont pluriannuels et à long terme et émanent de clients de premier plan. Ils offrent ainsi à notre groupe et à nos investisseurs une visibilité exceptionnelle sur l'avenir de notre activité.

SES s'appuie sur une situation financière solide et des liquidités abondantes ; nos financements sont assurés jusqu'à la mi-2010. Nous réalisons actuellement un programme d'investissement qui nous permettra d'accroître nos capacités de transmission de 25 % pendant les trois prochaines années. Nous pourrions ainsi répondre au surcroît de demande de capacités et de services satellitaires existant aussi bien sur les marchés où nous sommes déjà solidement établis, que sur les nouveaux marchés, au potentiel de croissance le plus élevé.

Nous disposons de nombreux vecteurs de croissance. La multiplication des plates-formes de réception directe aura des effets positifs sur notre activité. Dans ce domaine, la tendance



Flux de revenus

La multiplication des plates-formes de réception directe a des effets positifs sur notre activité.

générale reste à la croissance, même si certains projets seront sans doute ajustés face à la crise économique actuelle. La télévision haute définition, plus exigeante en termes de capacité de transmission, est en pleine expansion sur tous nos marchés principaux : fin 2008, SES ASTRA et SES SIRIUS diffusaient 64 chaînes en Europe, alors que 60 chaînes HD étaient transmises sur nos satellites en Amérique du Nord. Nous constatons aussi une demande accélérée pour des capacités satellitaires afin d'alimenter les réseaux terrestres de télévision numérique ou pour fournir de la connectivité à haut débit à des populations dépourvues d'un accès haut débit terrestre.

Nous enregistrons aussi une évolution positive au niveau des services par satellite, qu'ils soient destinés aux médias ou aux agences gouvernementales qui auront de plus en plus recours aux capacités satellitaires commerciales.

Une structure bien adaptée

Au cours de l'exercice, nous avons procédé à des adaptations de la structure du groupe afin d'améliorer davantage sa réactivité et son efficacité face aux besoins de nos clients et aux opportunités de croissance qui se présentent.

Nous avons regroupé SES AMERICOM et SES NEW SKIES sous une direction commune, permettant désormais à la nouvelle division de s'appuyer sur une flotte de 24 satellites pour répondre avec grande souplesse aux besoins de ses marchés en Amérique, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et dans la région de l'océan Pacifique. La nouvelle structure améliorera encore davantage la qualité du service à la clientèle, et devrait en même temps générer des synergies au niveau opérationnel.

Par ailleurs, la division SES ENGINEERING, qui regroupe toutes les activités liées à la construction, l'exploitation et l'ingénierie de la flotte de satellites du groupe, a atteint sa vitesse de croisière en 2008. Ceci a entraîné des synergies et des gains de productivité conduisant à améliorer davantage la qualité et la fiabilité du service à la clientèle.

Taux de disponibilité du segment spatial : 99,999 %

En 2008, SES a célébré le lancement réussi de trois nouveaux satellites : AMC-21, ASTRA 1M et Ciel-2 (dans lequel SES détient un intérêt économique de 70 %). Ces nouveaux satellites ont fait croître la capacité de notre flotte à 1 082 répéteurs à la fin de l'année.

Nous nous attendons à une poursuite de la phase de croissance de SES. Notre modèle économique robuste, notre situation financière solide et notre capacité à générer des flux de trésorerie nous permettent de poursuivre nos investissements pour relever les défis de demain.

Le nombre total de répéteurs utilisés a augmenté de 3,9 % à 855, correspondant à un taux d'utilisation de la flotte de 79,0 % à la fin du mois de décembre 2008.

Nous avons étendu notre couverture grâce à l'ouverture de trois nouvelles positions orbitales : 31,5° Est pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, 125° Ouest et 129° Ouest⁴ pour l'Amérique du Nord.

Le taux de disponibilité de notre flotte satellitaire est resté inchangé à 99,999 % pour l'ensemble des 37 satellites⁵ exploités par SES ENGINEERING.

Croissance des activités d'infrastructure et des services satellitaires

Dans notre métier de base, la fourniture de capacités satellitaires de transmission et de diffusion, toutes nos entités opérationnelles principales ont enregistré une croissance significative, et ont signé de nouveaux contrats de capacité majeurs durant l'année.

En Europe, 2 491 chaînes de télévision et de radio étaient transmises par le système satellitaire ASTRA / SIRIUS en fin d'année 2008, soit 2,4 % de plus qu'en 2007. En Amérique du Nord, à la fin de l'année, 20 des 24 répéteurs disponibles sur le satellite AMC-21, en exploitation depuis août 2008 seulement, étaient déjà pris sous contrat. SES NEW SKIES a enregistré une croissance supérieure aux attentes et aux objectifs de la direction. En l'espace d'un an, le nombre de chaînes de télévision et de stations radio diffusées par SES NEW SKIES a progressé de 13 % pour atteindre 641. La rapidité à laquelle ont été signés les nouveaux contrats atteste de la vigueur de la demande sur des secteurs très variés.

Les services satellitaires ont de même enregistré une saine croissance en 2008. Pour la quatrième année consécutive, le chiffre d'affaires d'ASTRA Platform Services (APS) a connu une augmentation à deux chiffres, tandis que celui de ND SatCom s'est envolé de plus de 20 %, poussé par la demande émanant des administrations publiques et du secteur européen de la défense. Le chiffre d'affaires de SES ASTRA TechCom a enregistré lui aussi une croissance à deux chiffres grâce aux contrats remportés en Europe, au Moyen-Orient et en Asie. La solution d'accès internet à haut débit bidirectionnelle ASTRA2Connect a dès son lancement remporté l'adhésion du marché. Actuellement disponible dans 11 pays européens, ce service comptait quelque 30 000 abonnés à la fin de l'année. AMERICOM Government Services a signé un contrat de cinq ans avec l'Armée américaine

pour le suivi du réseau TROJAN, ainsi qu'un contrat de capacité avec l'Armée de l'air américaine pour l'hébergement d'une charge utile expérimentale de reconnaissance par infrarouge.

Investir prudemment pour répondre à la demande future

Nous nous attendons à une poursuite de la phase de croissance de SES. Notre modèle économique robuste, notre situation financière solide et notre capacité à générer des flux de trésorerie nous permettent de poursuivre nos investissements pour relever les défis de demain.

Nous continuerons à développer nos capacités satellitaires de manière prudente, afin de générer de la croissance organique en répondant aux nouveaux besoins de nos clients, et afin d'exploiter de nouvelles sources de revenus sur de nouveaux marchés. Nous nous préparons à lancer trois nouveaux satellites en 2009 ; en tout, notre plan prévoit huit lancements entre 2009 et 2011.

En vue d'acquisitions potentielles, nous continuerons d'examiner avec le plus grand soin les actifs et les sociétés qui pourraient présenter un intérêt stratégique pour notre groupe, tant dans le but de renforcer notre présence dans une zone géographique précise, que pour saisir de nouvelles opportunités de croissance.

Afin de compléter la croissance de notre activité d'infrastructure, nous continuerons à développer et à affiner notre offre de services satellitaires. Nous nous concentrerons sur les activités les plus rentables et les plus prometteuses, et nous nous désengagerons de celles que nous jugerons insuffisantes en termes de potentiel de croissance.

La croissance organique provenant de l'expansion de notre flotte satellitaire, associée à une quête prudente de nouveaux marchés, de nouveaux flux de revenus et d'opportunités de croissance externe, nous permettra de satisfaire les attentes de nos investisseurs. Cela nous permettra également d'augmenter notre valeur actionnariale et de rester l'employeur de choix de notre industrie.



Romain Bausch

Président et Directeur général

⁴Ciel-2 a été lancé en décembre 2008, et est en service depuis février 2009.

⁵Les satellites SIRIUS sont exploités par Swedish Space Corporation.

La demande de capacité a progressé plus vite que la capacité disponible, ce qui a conduit à une amélioration des taux d'utilisation des répéteurs. La demande de capacité satellitaire n'a pas souffert de la crise financière en 2008.

Poursuite de la croissance dans les services fixes par satellite en 2008

Le marché des services fixes par satellite (SFS) a continué d'enregistrer un taux de croissance solide en 2008. Le chiffre d'affaires 2008 de l'industrie était estimé à 9,5 milliards de dollars, en croissance d'environ 8 % par rapport à l'année 2007.

Le secteur SFS est un partenaire incontournable des infrastructures de communication. Les acteurs du secteur des SFS fournissent aussi bien des capacités de transmission par satellite pour la diffusion de médias audiovisuels que des réseaux de communications sur mesure.

Les opérateurs du secteur SFS fournissent des capacités de transmission pour des services de communication les plus efficaces, au meilleur rapport qualité-prix, à l'échelle régionale, continentale ou mondiale, utilisant des fréquences en bandes C, Ku et Ka. Les satellites ont l'avantage d'optimiser la couverture recherchée par les programmeurs audio-visuels. Directement ou indirectement, les satellites desservent la quasi-totalité des foyers équipés d'un téléviseur dans le monde, en transmettant des chaînes TV soit pour la réception directe, soit pour une redistribution à travers les réseaux câblés ou les réseaux DSL à haut débit (IPTV). Les satellites du secteur SFS fournissent aussi de la capacité pour les communications vitales des entreprises et des administrations publiques grâce à des flottes de satellites assurant une connectivité régionale ou mondiale.

Positions stables en 2008

Les positionnements des principaux acteurs de l'industrie SFS ont peu évolué en 2008. À la fin de l'année, et sur une base pro forma, les quatre principaux opérateurs du secteur totalisaient environ 70 % du chiffre d'affaires total du secteur, un taux quasi identique à l'année précédente. SES, avec un peu plus de 25 % du chiffre d'affaires total du secteur des services fixes par satellite, est le premier opérateur de cette industrie.

En 2008, la tendance à une augmentation continue du nombre de systèmes satellitaires nationaux et régionaux s'est poursuivie. Les lancements des satellites Vinasat et Venesat ont marqué l'avènement du Vietnam et du Venezuela parmi les nations disposant de leur propre système de satellites. Par ailleurs, de nouveaux projets satellitaires ont été annoncés par l'Azerbaïdjan, l'Angola, l'Algérie et le Nigéria.

La demande progresse plus vite que la capacité

Au cours de 2008, la capacité totale du secteur SFS a augmenté de 625 répéteurs (+10 %). La majeure partie de cette nouvelle capacité mise en orbite dessert les marchés d'Amérique du Nord et d'Asie.

La demande de capacité a progressé plus vite que la capacité disponible, ce qui a conduit à une amélioration des taux d'utilisation des répéteurs. La demande de capacité satellitaire n'a pas souffert de la crise financière en 2008. La croissance a été essentiellement tirée par la demande issue du secteur des médias ainsi que par le besoin croissant de connectivité mondiale afin de faciliter les flux d'information et de communications. La diffusion et la distribution de contenus audiovisuels médiatiques ont généré plus de 50 % du chiffre d'affaires total de l'industrie SFS.

De nombreuses opportunités de croissance

La croissance de la demande de capacité pour la vidéo-diffusion a été tirée par l'émergence de nouvelles plates-formes de télévision pour la réception directe, pour la distribution par câble, alimentant la télévision numérique terrestre (TNT), et la télévision en protocole Internet (IPTV).

9,6 milliards de dollars

Le chiffre d'affaires total du secteur SFS était estimé à 9,6 milliards de dollars US en 2008, en augmentation de quelque 8 % par rapport à l'année précédente.



En 2008, la part de marché de SES au sein du secteur SFS s'élevait à 25 %.



Les satellites contribuent à combler la fracture numérique en permettant l'accès à l'internet haut débit ainsi qu'à d'autres services à des communautés non reliées à des réseaux terrestres performants.

Le nombre total de chaînes de télévision diffusées par satellite dans le monde est passé de 20 100 en 2007 à 22 769 à fin 2008. Durant 2008, 15 nouvelles plates-formes de télévision payante ont été lancées en Europe, en Asie et en Amérique latine. Par ailleurs, le lancement commercial de la télévision haute définition a renforcé cette dynamique. Le satellite représente le canal de transmission le plus efficace pour des applications haute définition nécessitant un très haut débit. 1 166 chaînes HD étaient diffusées à temps plein fin 2008, contre 713 en 2007. Environ 900 de ces chaînes étaient diffusées sur le marché nord-américain, contre 200 sur les principaux marchés européens. Dans la région Asie-Pacifique le nombre de chaînes en haute définition était proche de 80 à la fin de l'année.

Augmentation de la demande provenant des administrations publiques et de l'accès internet

Les nouveaux réseaux de diffusion terrestres ont continué de créer des opportunités de croissance pour les opérateurs SFS. Les services fixes par satellite permettent aux câblo-opérateurs et aux sociétés de télécommunications qui cherchent à lancer des offres triples ou quadruples (télévision, internet haut débit et téléphonie fixe et mobile) de compléter leur offre et d'améliorer leur couverture. Les opérateurs de SFS fournissent également des services essentiels aux plates-formes de télévision par internet, en leur permettant de desservir des zones géographiques dépourvues de réseaux terrestres à haut débit.

A l'échelle mondiale, les réseaux de communication VSAT (Very Small Aperture Terminal) offrent des solutions d'une efficacité reconnue pour les communications des entreprises et des agences gouvernementales. La demande pour ce type d'applications a fortement augmenté depuis quelques années, essentiellement en raison des besoins importants générés par les services à haut débit et par des initiatives publiques. Durant 2008, ce secteur a enregistré une croissance aussi soutenue que les années précédentes.

Dans les pays en développement, où les infrastructures terrestres sont moins développées, l'essor des services de liaison GSM et internet a dynamisé la demande de capacités satellitaires. Grâce aux satellites, les fournisseurs de services internet et les opérateurs de télécommunications peuvent se connecter à la dorsale internet et éviter les engorgements des réseaux terrestres ainsi que les zones blanches du haut débit.

La demande provenant des administrations publiques et des institutions a également augmenté de manière significative ces dernières années. Les agences gouvernementales civiles et militaires ont de plus en plus tendance à compléter leurs systèmes propriétaires de communication par satellite par des capacités satellitaires disponibles sur le marché commercial. Par ailleurs, dans les pays de taille plus modeste, les administrations dépendent quasi exclusivement de la capacité satellitaire commerciale. En raison des restrictions budgétaires actuelles, cette tendance devrait encore perdurer quelques années.

Dans le segment du haut débit par satellite, les services directs aux usagers tels que l'accès internet par satellite et les offres de services triples ont enregistré une forte croissance, comparable à celui de la distribution de programmes vidéo. Aux Etats-Unis, où ces solutions satellitaires utilisent des faisceaux en bande Ka, les limites de capacité des systèmes ont été occasionnellement atteintes. En Europe, où ces services utilisent des fréquences en bande Ku, le nombre d'utilisateurs s'est accru comparé à l'année précédente.

+ 625

La capacité totale du secteur SFS s'est accrue de quelque 10 %, ou 625 répéteurs.



La combinaison de SES AMERICOM et de SES NEW SKIES sous une direction commune renforcera la compétitivité du groupe, sa performance opérationnelle, et améliorera le potentiel de croissance futur.

Création d'une nouvelle division

En juillet 2008, SES a annoncé le regroupement de SES AMERICOM et de SES NEW SKIES au sein d'une nouvelle division. M. Robert Bednarek a été nommé Président et Directeur général. Avec une flotte combinée de 24 satellites, SES AMERICOM/NEW SKIES offre une connectivité mondiale et une couverture complète de l'Amérique du Nord et du Sud, de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie et de la région du Pacifique. Le regroupement aura un impact positif sur la compétitivité et les performances opérationnelles de SES, qui pourra également mieux tirer parti des opportunités de croissance à venir. En combinant les capacités et les ressources de SES AMERICOM et de SES NEW SKIES, la nouvelle division permettra à SES de servir encore plus efficacement ses clients grâce à une flotte plus étendue et plus diversifiée, mais aussi grâce à des processus et un support client améliorés. La nouvelle division profitera de la dimension globale de SES pour répondre aux besoins croissants et variés de sa clientèle. Sur le plan opérationnel, ce rapprochement permet de simplifier la structure de la société et de sa direction, et renforce la compétitivité de SES sur les marchés émergents du Moyen-Orient, d'Amérique latine et de l'Inde.

SES porte sa participation dans SES SIRIUS à 90 %

Par l'intermédiaire de SES ASTRA, SES a porté sa participation dans SES SIRIUS à 90 % en janvier 2008. SES renforce ainsi sa position en Europe du Nord et de l'Est. La participation accrue, combinée avec une collaboration plus étroite entre les deux sociétés, créera des synergies dont profiteront les clients des deux entités.

Autres événements importants en 2008

Solaris Mobile, une co-entreprise de SES avec Eutelsat, qui diffusera des contenus audiovisuels et d'autres services de données à des terminaux portables et mobiles, a franchi un pas important avec la nomination de Steve Maine au poste de Président et Directeur général, et l'ouverture du siège de la société à Dublin. La mise en orbite de la charge utile en bande S de Solaris Mobile est prévue au premier trimestre 2009.

Outre sa position orbitale à 129° Ouest utilisée par son satellite Ciel-2, le groupe canadien Ciel Satellite a obtenu six licences pour le développement de fréquences en bande Ku et en bande Ka aux positions orbitales suivantes : 91° Ouest ; 103° Ouest ; 107° Ouest ; 109,2° Ouest ; et 138° Ouest.

Compte tenu du succès remporté par le nouveau service internet à haut débit ASTRA2 *Connect* depuis son lancement en 2007, SES a annoncé la création de ASTRA Broadband Services (ABBS) dont la mission est de développer, de promouvoir et de commercialiser les produits du portefeuille SES ASTRA sur le marché des services à haut débit par satellite, en croissance dynamique.

SES AMERICOM a annoncé l'arrêt du service IP-PRIME aux Etats-Unis à partir du 31 juillet 2009. Cette décision a été prise en raison du développement jugé trop lent du nombre d'abonnés à ce service. L'interruption de ce service n'a eu aucune incidence significative sur les prévisions du chiffre d'affaires et d'EBITDA pour 2008 et 2009.

Evolution de la flotte de satellites

Lancements de satellites réussis en 2008

Dans le cadre de la poursuite du programme de développement de sa flotte, SES a lancé trois satellites en 2008, et a ouvert de nouvelles positions orbitales.

Le satellite AMC-21 a été mis en orbite le 15 août 2008 à la nouvelle position orbitale 125° Ouest. AMC-21 couvre l'ensemble des Etats-Unis, le Sud du Canada, le Mexique, les Caraïbes et l'Amérique centrale.

Le 6 novembre 2008, SES ASTRA a lancé avec succès le satellite ASTRA 1M. Ce nouveau satellite, équipé de 36 répéteurs en bande Ku, a rejoint cinq autres satellites à 19,2° Ouest, la position orbitale phare pour l'Europe continentale. Ce satellite va ainsi permettre à SES ASTRA de renforcer son offre de capacités et de services à cette position et de libérer des satellites qui pourront ainsi servir ailleurs.

Le 10 décembre 2008, Ciel-2, le premier satellite construit spécialement pour Ciel Satellite Group du Canada, détenu à 70 % par SES, a été lancé avec succès à 129° Ouest.

Le 15 mars 2008, SES a déploré l'échec du lancement du satellite AMC-14 de SES AMERICOM à bord d'un lanceur Proton Breeze M qui a entraîné la perte totale du satellite. Ce satellite était assuré à 100 % et les indemnités d'assurance ont été versées avant la fin du semestre.



Solaris Mobile, la co-entreprise de SES avec Eutelsat, permettra la transmission d'un large éventail de services audio-visuels et de données à des récepteurs portables et mobiles.



Ciel-2 est le premier satellite du groupe Ciel, dans lequel SES détient une participation stratégique. Ciel s'est vu attribuer des licences pour développer six positions orbitales.

Des informations plus détaillées sur le développement de la flotte satellitaire sont publiées dans les sections consacrées à SES ASTRA, SES AMERICOM et SES NEW SKIES.

Satellites lancés en 2008 et en début de 2009

	Date de lancement	Répéteurs supplémentaires
AMC-21	août 2008	24
ASTRA 1M	novembre 2008	-
Ciel-2	décembre 2008	22 (32)
NSS-9	février 2009	-

Développements à 5° Est et 31,5° Est

En Europe, SES ASTRA a continué de développer ses nouvelles positions orbitales à 5° Est et 31,5° Est pour se renforcer sur les marchés émergents de la réception directe en Europe du Nord et de l'Est.

SIRIUS 4, lancé fin 2007 à la position orbitale 4,8° Est, est entré en service commercial au début de l'année.

En avril, SES ASTRA a inauguré une nouvelle position orbitale à 31,5° Est grâce à ASTRA 5A, anciennement SIRIUS 2. Au mois d'octobre, le satellite a subi une perte de contrôle d'attitude et son service a été interrompu pendant plusieurs jours. Ce satellite a été retiré du service à la mi-janvier 2009, lorsqu'une nouvelle anomalie s'est produite. Les opérations à 31,5° Est reprendront grâce au repositionnement d'un autre satellite.

Augmentation du taux d'utilisation des capacités

Le taux d'utilisation des répéteurs a augmenté à 79,0 %, alors que le nombre de répéteurs commercialement disponibles augmentait à 1 082. Au cours de 2008, 53 nouveaux répéteurs ont été loués, soit une augmentation de 6,6 % par rapport à 2007.

Taux d'utilisation des répéteurs

2008

Segment	Répéteurs utilisés	Répéteurs disponibles	Taux d'utilisation
SES ASTRA	264	317	83,3 %
SES AMERICOM	348	447	77,8 %
SES NEW SKIES	243	318	76,4 %
Groupe SES	855	1 082	79,0 %

2007

Segment	Répéteurs utilisés	Répéteurs disponibles	Taux d'utilisation
SES ASTRA	242	283	85,5 %
SES AMERICOM	339	447	75,8 %
SES NEW SKIES	221	318	69,5 %
Groupe SES	802	1 048	78,8 %

Lancements futurs

SES met en œuvre un ambitieux plan d'investissement afin d'assurer le maintien et l'expansion de sa flotte satellitaire. Ces nouveaux satellites augmenteront la capacité disponible de 25 %.

Satellites en construction

	Date de lancement	Répéteurs supplémentaires
SES AMERICOM/NEW SKIES		
NSS-12	T3 2009	30
AMC 4R	T1 2010	24
AMC 5R	T3 2010	7
NSS-14	T4 2010	71
QuetzSat-1	T3 2011	32

SES ASTRA		
ASTRA 3B	T4 2009	15
ASTRA 1N	T2 2011	-
SIRIUS 5	T3 2011	56

79 %

Le taux d'utilisation des répéteurs a augmenté à 79,0 %, alors que le nombre des répéteurs commercialement disponibles augmentait à 1 082.

« La rapide augmentation du nombre de chaînes haute définition atteste de l'essor de la TVHD en Europe. Ces nouvelles chaînes viennent renforcer notre offre HD déjà très significative et contribuent à créer une plate-forme de service haute définition très attractive sur nos principales positions orbitales. Le nombre de plus en plus important de diffuseurs qui choisissent ASTRA prouve que notre plate-forme HD est aujourd'hui la plus prisée d'Europe. » Ferdinand Kayser, Président et Directeur général, SES ASTRA.

Activités liées à l'infrastructure satellitaire

Opérateur leader du marché en Europe, SES ASTRA a une fois de plus enregistré des résultats en croissance durant l'exercice 2008, et une audience en hausse, dépassant 122 millions de foyers.

Evolution de la flotte de satellites

A la fin de l'année 2008, la flotte de satellites ASTRA se composait de 14 satellites ASTRA et de 2 satellites SIRIUS aux positions orbitales 19,2°, 23,5°, 28,2°, 31,5° et 5° Est. Durant toute l'année, ASTRA a affiché un taux de disponibilité record de 99,999 % sur l'ensemble de son segment spatial.

Le satellite ASTRA 1M, lancé avec succès le 5 novembre 2008, a démarré son exploitation commerciale le 19 janvier 2009. ASTRA 1M est équipé de 36 répéteurs en bande Ku et offre des services de réception directe et de TVHD à l'Europe continentale. Doté également d'une capacité de remplacement importante, ce satellite conforte ASTRA dans sa position de première plate-forme de TVHD en Europe.

La mise en construction du satellite ASTRA 1N a été annoncée en juillet 2008. Ce satellite fait partie du programme de remplacement des capacités à 19,2° Est. Equipé de 55 répéteurs en bande Ku, ASTRA 1N assurera une couverture paneuropéenne. Son lancement est programmé au 2e trimestre 2011 et sa durée de vie est estimée à 15 ans.

Lancé fin 2007, SIRIUS 4 est entré en service commercial à 5° Est au début de 2008, et y a remplacé SIRIUS 2 et SIRIUS 3. Doté de 46 répéteurs en bande Ku, SIRIUS 4 répond à la demande croissante de capacité générée par la TVHD dans les pays nordiques et par les nouvelles chaînes de télévision en Europe de l'Est.

La mise en construction du satellite SIRIUS 5 a été annoncée en octobre 2008. Ce nouveau satellite, dont la mise en orbite est programmée pour fin 2011, renforcera la position orbitale à 5° Est. SIRIUS 5 verra sa charge utile commercialisée dans différentes régions, et remplira plusieurs missions. Ses 36 répéteurs en bande Ku représentent tous de la capacité additionnelle qui permettra d'offrir des services de réception

directe à l'Europe du Nord, aux Etats baltes et à l'Afrique. En outre, 20 répéteurs en bande C seront commercialisés en Afrique par SES NEW SKIES.

Le satellite ASTRA 5A, anciennement SIRIUS 2, a été repositionné à 31,5° Est pour inaugurer cette nouvelle position orbitale. Au mois d'octobre 2008, le satellite a subi une perte de contrôle d'attitude. Son service a dû être interrompu pendant quelques jours, durant la récupération et le repositionnement du satellite. Lorsqu'une nouvelle anomalie s'est produite à la mi-janvier 2009, il a été décidé de mettre fin à la mission de ce satellite. Les opérations à 31,5° Est reprendront grâce au repositionnement d'un autre satellite.

Au cours de l'année 2008, le nombre de répéteurs utilisés sur les satellites SES ASTRA et SES SIRIUS a augmenté à 264, portant ainsi le taux d'utilisation à 83,3 %.

Près de 2 500 programmes diffusés

Au 31 décembre 2008, les satellites ASTRA et SIRIUS diffusaient 2 491 chaînes de TV et stations de radio, une augmentation de 2,4 % par rapport à 2007.

Le nombre de chaînes en haute définition a fortement augmenté à 64. Tous les grands marchés ont désormais accès à la TVHD par satellite, et cette tendance est appelée à perdurer.

ASTRA est la première plate-forme de TVHD en Europe, et ses clients comprennent : Sky au Royaume-Uni, CanalSat en France, Premiere en Allemagne, Digital+ en Espagne, Viasat en Scandinavie, Canal Digitaal aux Pays-Bas, TV Vlaanderen en Belgique et SKYLink dans les Républiques tchèque et slovaque. ASTRA diffuse aussi des services haute définition pour de grandes chaînes européennes telles que la BBC au Royaume-Uni, ARTE en Allemagne, ORF en Autriche et TVP en Pologne.



Infrastructure

En 2008, le taux de disponibilité du réseau de SES ASTRA a atteint 99,999 %.

Une bonne année pour la haute définition

En Europe, le nombre de chaînes en haute définition transmises sur les satellites ASTRA et SIRIUS a plus que doublé pour atteindre 64 à la fin de l'année 2008. Programmateurs et utilisateurs considèrent aujourd'hui la TVHD comme le standard de la télévision du futur. Les chaînes HD bénéficient de taux d'abonnement plus élevés, de temps d'écoute plus longs et d'une plus grande fidélité des abonnés. En 2009, ASTRA qui dispose du plus grand potentiel d'audience en HD, s'attend à rester en tête de peloton en ce qui concerne le développement de la TVHD.



Donner le meilleur de soi

SES offre un environnement professionnel attrayant, ainsi que de nombreuses possibilités de développement pour une équipe bien motivée.





SIRIUS 4 a démarré le service commercial au début de 2008. Le satellite répond à la demande croissante pour des capacités HD dans les pays nordiques et pour de nouvelles chaînes en Europe de l'Est.



TNTSAT, le bouquet gratuit de chaînes terrestres par satellite, a été reçu par plus d'un million de foyers à la fin de 2008.

Principaux contrats commerciaux

Fin 2008, SES ASTRA a signé avec l'opérateur de télécommunications français Orange, faisant partie du groupe France Télécom, un contrat de capacité qui permet à ce dernier de proposer, dans le cadre d'une offre « triple play », des services de télévision par satellite destinés aux foyers français qui n'ont pas accès à la télévision par l'ADSL. Ce contrat est très important car il démontre que les plates-formes de réception directe sont capables de répondre à la demande croissante des opérateurs de télécommunications pour proposer des solutions de diffusion efficaces.

En France, l'audience d'ASTRA a progressé de manière significative, pour deux raisons essentiellement. Premièrement, plus d'un million de foyers reçoivent aujourd'hui TNTSAT, le service d'accès sans abonnement aux chaînes gratuites de la TNT par satellite. Deuxièmement, fin 2008, la migration des abonnés TPS vers l'offre de Canal+ diffusée à partir de la position orbitale d'ASTRA à 19,2° Est était complètement achevée.

SES ASTRA a aussi signé :

- un contrat avec l'opérateur slovaque de télécommunications et de chaînes de télévision Towercom pour deux répéteurs à 23,5° Est ;
- un contrat de capacité à long terme avec MTV Networks High Definition (MTVNHD) pour la diffusion en France de programmes musicaux et pour enfants ;
- un contrat avec la plate-forme de télévision à péage tchèque, CS Link, pour un répéteur supplémentaire à 23,5° Est. CS Link, la plus grande plate-forme de télévision payante en République tchèque, diffuse un bouquet de 25 chaînes de télévision et de 11 stations de radio et compte 400 000 clients ;
- un contrat avec le programmeur sud-africain ETV sur ASTRA 4A à 5° Est.

Activités de services par satellite

SES ASTRA a enregistré une forte croissance de ses activités de services par satellite en 2008.

ASTRA Platform Services (APS) a enregistré une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires pour la quatrième année consécutive depuis leur intégration à SES ASTRA. APS offre aux diffuseurs une gamme complète de services pour la préparation, la diffusion et la protection des contenus.

ND SatCom a connu une croissance exceptionnelle de plus de 20 % en 2008, alimentée essentiellement par une forte demande dans le secteur de la défense en Europe mais aussi au niveau des administrations publiques en général. Un contrat important a été signé avec le Naval Warfare Systems Center (SPAWAR) de la Marine américaine. ND SatCom est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de solutions de communication VSAT à haut débit par satellite, de radiodiffusion et de réseaux de communications militaires, avec des clients dans plus de 130 pays.

SES ASTRA TechCom a continué de renforcer sa position sur le marché de la fourniture d'expertise technique à l'industrie satellitaire internationale. La société a enregistré une augmentation à deux chiffres de son chiffre d'affaires en 2008, grâce à des projets importants avec des clients majeurs en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Le système bidirectionnel ASTRA2Connect, qui est le produit phare d'ASTRA dans le domaine des services à haut débit, a enregistré une forte croissance en 2008. Des contrats de distribution ont été signés avec six nouveaux partenaires, et ASTRA2Connect est aujourd'hui distribué dans 11 pays. Fin 2008, quelque 30 000 abonnés utilisaient la capacité de trois répéteurs.

Suite à un examen approfondi du modèle économique du service *entavio*, les opérations de vente et de commercialisation de cette plate-forme ont été réduites au minimum. L'infrastructure des services est maintenue en place, en attendant une clarification du développement du marché de la réception numérique en Allemagne, et en particulier du potentiel de la plate-forme à appuyer l'introduction de la TVHD.



Flux de revenus

SES ASTRA a enregistré une forte croissance de ses activités de services par satellite en 2008.



ASTRA/SIRIUS a consolidé sa position de première plate-forme pour la réception directe en Europe.

Croissance continue de l'audience

Les systèmes de satellites ASTRA et SIRIUS ont continué à enregistrer une croissance de leur audience dans les 35 pays⁶ situés dans leur zone de couverture. En début d'année 2009, 122,2 millions de foyers recevaient des services audio-visuels à haut débit via les satellites ASTRA aux positions orbitales 19,2°, 23,5°, 28,2° Est, et via SIRIUS à 5° Est⁷.

ASTRA/SIRIUS a consolidé sa position de système de satellites leader en Europe pour la réception directe. En fin d'année 2007, 53,4 millions de foyers recevaient des services ASTRA ou SIRIUS directement par satellite.

68,8 millions de foyers supplémentaires recevaient des services diffusés par ASTRA ou SIRIUS et redistribués par des réseaux câblés.

Plus de 120 millions de foyers numériques

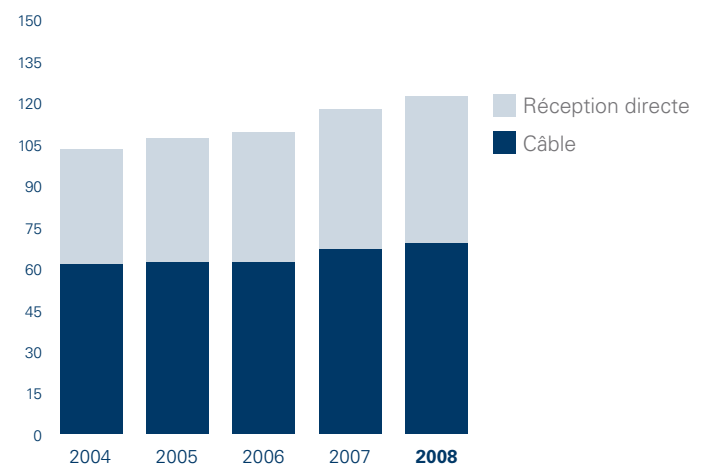
Le choix croissant de programmes numériques télévisés et radiophoniques a amplifié la réception numérique totale (par satellite, ligne DSL, câble ou voie hertzienne) à 122,1 millions de foyers en Europe : une augmentation de 24,1 millions de foyers comparé à l'année précédente. Le satellite est le mode de réception numérique le plus populaire. 63,9 millions de foyers recevaient des signaux numériques par satellite, correspondant à une part de marché de 52,3%.

La croissance globale de l'audience ASTRA/SIRIUS reflète le développement de la réception directe numérique. En fin d'année 2008, 47,2 millions de foyers recevaient des services numériques via ASTRA aux positions orbitales 19,2°, 23,5°, 28,2° Est ou via SIRIUS à 5° Est.

Dans un environnement très compétitif, le système ASTRA/SIRIUS a confirmé sa forte position sur le marché de la réception numérique. A l'intérieur de la zone de couverture du système, sept foyers numériques sur dix reçoivent des programmes via ASTRA ou SIRIUS.

D'autre part, ASTRA alimente toujours 6,2 millions de foyers en signaux analogiques. 83,4 % de ces foyers (5,2 millions) se trouvent dans les pays germanophones où subsistent un grand nombre de programmes analogiques.

Audience d'ASTRA/SIRIUS en Europe (en millions de foyers)



⁶Algérie, Allemagne, Autriche, Biélorussie, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, République Slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Ukraine et Royaume-Uni.

⁷Chiffres préliminaires.

« La coexistence de SES AMERICOM et de SES NEW SKIES nous a enseigné, au cours des dernières années, qu'il existe maintes similitudes non seulement dans la manière d'agir de ces deux entreprises, mais aussi dans les exigences des clients qui demandent de la capacité de transmission et de la connectivité internationales. En combinant les deux entreprises, nous pensons pouvoir encore mieux servir ces clients. » Robert Bednarek, Président et Directeur général, CEO SES AMERICOM/NEW SKIES.

Activités liées à l'infrastructure satellitaire

SES AMERICOM, un des premiers opérateurs de satellite sur le marché nord-américain, a enregistré de forts progrès durant 2008. Le taux de disponibilité du réseau a été maintenu à 99,999 %. En 2008, SES AMERICOM et SES NEW SKIES ont été combinés sous une direction commune.

Evolution de la flotte satellitaire

Le satellite AMC-21, lancé en août 2008, est entré en phase d'exploitation commerciale au début du mois d'octobre. Equipé de 24 répéteurs en bande Ku disposant chacun d'une largeur de bande de 36 MHz, ce satellite couvre les 50 Etats des Etats-Unis, le Mexique, le Sud du Canada, les Caraïbes et l'Amérique centrale.

Le 10 décembre 2008, le satellite Ciel-2 a été lancé avec succès. Positionné à 129° Ouest et en service commercial depuis le 29 janvier 2009, il dessert les marchés des Etats-Unis et du Canada. Le client principal pour ce satellite doté de 32 répéteurs en bande Ku est Dish Network Corporation.

Au cours de l'exercice 2008, le satellite AMC-2 a été repositionné à 101° Ouest avec le satellite AMC-4, en vue de renforcer la capacité de ce dernier. AMC-4 a souffert d'une anomalie au niveau des circuits des panneaux solaires. Occupée par deux satellites, la position orbitale 101° Ouest dispose donc d'une marge de capacité substantielle.

En mars 2008, suite à une anomalie survenue au cours de son lancement sur le lanceur Proton, le satellite AMC-14 a été perdu. Un remplacement n'est pas prévu.

En 2008, le nombre de répéteurs utilisés sur les satellites de SES AMERICOM a augmenté à 348, ce qui correspond à un taux d'utilisation de 77,8 %.

Principaux développements commerciaux

SES AMERICOM a continué de progresser au cours de l'exercice 2008. Dès le démarrage de l'exploitation du satellite AMC-21, son client de référence, Public Broadcasting Service, a immédiatement utilisé sept répéteurs. Depuis, cette capacité attrayante a continué à être remplie, et 20 des 24 répéteurs commercialement disponibles étaient sous contrat à la fin de l'année.

SES AMERICOM a signé un contrat historique avec Comcast sur le satellite AMC-18. Dix-sept répéteurs supplémentaires ont été loués dans le cadre de ce contrat pour assurer la diffusion du service HITS Quantum. Tous les répéteurs du satellite AMC-18 sont désormais loués.

En novembre 2008, SES a annoncé la signature d'un contrat pluriannuel visant à fournir de la capacité satellitaire à EchoStar

77 Corporation sur le satellite QuetzSat-1. Ce nouveau satellite sera utilisé par Dish Mexico, une co-entreprise d'EchoStar, pour fournir des services de réception directe au Mexique. EchoStar pourra également utiliser de la capacité sur QuetzSat-1 pour la réception directe de Dish Network Corporation aux Etats-Unis. QuetzSat-1 est un satellite conçu pour les services de radiodiffusion par satellite entièrement en bande Ku qui sera mis en orbite à 77° Ouest en 2011. Le contrat de mise en construction de QuetzSat-1 a été signé avec Space Systems Loral au mois de février 2009.

Parmi les autres événements notables de l'exercice 2008 figurent le premier contrat HD signé en mai avec la chaîne de télé-achat QVC, ainsi que le contrat de distribution, via le satellite AMC-1, de la première chaîne de télévision punjabi diffusée aux Etats-Unis, JUS Punjabi.

Les chaînes en haute définition ont constitué une source de croissance importante pour SES AMERICOM. Fin 2008, les satellites de SES AMERICOM diffusaient 60 chaînes de télévision haute définition.

Activités de services par satellite

AMERICOM Government Services (AGS)

Fournisseur de solutions de communications dédiées aux agences gouvernementales civiles et militaires des Etats-Unis, AMERICOM Government Services (AGS) a remporté un contrat de suivi pour le réseau TROJAN auprès de l'Armée américaine. Ce contrat d'une durée initiale de cinq ans sera reconductible cinq fois à des intervalles d'un an. Le contrat représente un chiffre d'affaires de 136 millions de dollars pour les cinq premières années, et de 150 millions de dollars pour les cinq années suivantes.

Par ailleurs, AGS a annoncé la signature d'un contrat de capacité avec l'Armée de l'air américaine pour l'hébergement d'une charge utile expérimentale de reconnaissance par infrarouge. Ce contrat d'une durée de trois ans entrera en vigueur lors du lancement du satellite AMC-5R en 2010.

En décembre 2008, SES a annoncé la terminaison du service IP-PRIME aux Etats-Unis. Bien que ce service ait atteint le stade opérationnel comme prévu, et bien que l'accueil par les opérateurs de télécoms en zone rurale ait été conforme aux attentes, le taux de pénétration de la clientèle de ces mêmes opérateurs, et le nombre des utilisateurs, s'est révélé inférieur aux prévisions. SES a jugé que, dans le contexte économique actuel, ce service ne parviendrait guère à remporter l'adhésion requise pour garantir son succès. Le service IP-PRIME sera maintenu jusqu'au 31 juillet 2009, conformément aux obligations de SES envers ses clients.

Développement du partenariat

En 2008, Comcast Media Center (CMC), qui fournit aux câblo-opérateurs des solutions permettant de centraliser la distribution et la gestion des contenus, a signé un contrat de capacité pluriannuel avec SES AMERICOM. CMC utilisera 29 répéteurs en bande C sur la plate-forme de service HD-PRIME® de SES AMERICOM pour la diffusion du bouquet existant HITS Quantum, ainsi que pour des services additionnels destinés aux utilisateurs de HITS. Gary Traver, le directeur des opérations de Comcast Media Center, a déclaré : « Le développement du partenariat entre CMC et SES AMERICOM permettra aux utilisateurs de HITS Quantum de déployer une gamme de services vidéo avancés des plus compétitives, tout en réalisant des économies substantielles en termes de coût et de bande passante, sans pour autant sacrifier la qualité. »



HITS (Headends in the sky)

La plate-forme HITS de Comcast centralise des centaines de chaînes câblées sur quelques satellites. Ceci permet aux câblo-opérateurs de minimiser l'investissement en équipement de réception pour alimenter les réseaux câblés avec une multitude de chaînes.



Des solutions de communication vitales :

SkyVision, un des plus grands fournisseurs de services internet par satellite et de systèmes de fibres optiques terrestres, utilise quatre répéteurs sur le satellite NSS-10. Depuis ses principales passerelles en Europe, aux Etats-Unis et au Moyen-Orient, SkyVision fournit des solutions clés-en-main, y compris des services de connectivité en format IP standardisés ou sur mesure pour les fournisseurs de services internet (ISP) ainsi que des solutions de télécommunications pour les entreprises et les organisations non gouvernementales. « Au cours des trois dernières années, alors que notre entreprise connaissait une croissance phénoménale, le satellite NSS-10 a fourni à notre réseau mondial des capacités intercontinentales d'une fiabilité exceptionnelle. L'association d'un satellite puissant et des solutions VPN de SkyVision a été un facteur-clé de réussite pour ce produit particulier, ainsi que pour toutes nos autres solutions basées en Afrique », a déclaré Mark Gazit, Président et Directeur général de SkyVision.



Connecter les entreprises

Grâce à la flotte satellitaire de SES, des clients tels que SkyVision peuvent fournir de la connectivité internet à des entreprises dans le monde entier.

76,4 %

Le taux d'utilisation des répéteurs de SES NEW SKIES a augmenté à 76,4 %.

SES NEW SKIES est un fournisseur prééminent de services de communication par satellite. Ses clients sont des opérateurs de services de télécommunications, des diffuseurs de chaînes de télévision et de stations radio, des entreprises et des administrations publiques de 80 pays différents et présents sur les cinq continents. En 2008, SES NEW SKIES exploitait une flotte mondiale de sept satellites en orbite. Trois nouveaux satellites étaient en voie de construction. En 2008, SES NEW SKIES et SES AMERICOM ont été combinés sous une direction commune.

Activités liées à l'infrastructure satellitaire

Evolution de la flotte de satellites

En 2008, le nombre de répéteurs utilisés sur les satellites de SES NEW SKIES a augmenté à 243, portant ainsi le taux d'utilisation des capacités à 76,4 %.

Depuis la clôture de l'exercice 2008, SES NEW SKIES a lancé avec succès, le 10 février 2009, le satellite NSS-9 sur la fusée Ariane depuis le port spatial européen de Kourou, en Guyane française. NSS-9 sera mis en service à la position orbitale de 183° Est. Le satellite est doté de 44 répéteurs en bande C et dispose de trois faisceaux sur lesquels les répéteurs sont individuellement interconnectables.

SES NEW SKIES a passé un contrat pour la mise en construction de NSS-14, le satellite de remplacement pour NSS-7. Programmé pour une mise en orbite fin 2010 à 338° Est, ce satellite sera équipé de 52 répéteurs en bande C, et de 72 répéteurs en bande Ku de 36 MHz. Une fois que le satellite NSS-14 aura remplacé NSS-7, et que ce dernier aura été repositionné ailleurs, la capacité disponible au niveau de la flotte augmentera de 71 répéteurs.

Le satellite SIRIUS 5, également en construction, transportera une charge utile de 20 répéteurs en bande C et un faisceau hémisphérique sur l'Afrique qui sera commercialisé par SES NEW SKIES. SIRIUS 5 sera mis en orbite au deuxième semestre 2011.

Principaux contrats commerciaux

Les progrès réalisés en 2008 par SES NEW SKIES ont dépassé les attentes et objectifs de la direction. Le nombre de nouveaux contrats, de renouvellements et de pré-engagements, en particulier pour le satellite NSS-12, atteste de la vigueur de la demande sur tous les marchés de SES NEW SKIES.

L'activité de SES NEW SKIES, tirée par la signature de nouveaux contrats avec des clients très variés, a continué d'enregistrer une croissance vigoureuse. Au 31 décembre 2008, SES NEW SKIES diffusait 641 chaînes de télévision et stations de radio, 13 % de plus qu'en 2007.

Un contrat de capacité de cinq ans portant sur six répéteurs en bande C a été signé avec le groupe Essel afin d'appuyer la numérisation de la vaste infrastructure du câble en Inde.



NSS-9 a été lancé le 12 février 2009 à partir du port spatial européen à Kourou.

Suite au contrat remporté auprès de Global Broadcasting & Multimedia Inc. (GBMI) pour une plate-forme panasiatique de réception directe utilisant le satellite NSS-11, la flotte de SES NEW SKIES abrite aujourd'hui cinq plates-formes de réception directe en Asie. En sus de GBMI, SES NEW SKIES fournit également de la capacité à TVB PayVision à Hong Kong, ZeeTV en Inde, Asia Times Online en Thaïlande et CSTV à Taïwan.

En septembre, SES NEW SKIES a signé avec Mediascape, Inc. un contrat de capacité sur le satellite NSS-11 à 108° Est pour un service de télévision en réception directe destiné aux Philippines. Ce service proposera à des prix abordables un bouquet de base de 24 chaînes comprenant, entre autres, des chaînes en filipino et en anglais.

Le fournisseur de services par satellite CETel a loué un répéteur de 36 MHz pour répondre à la demande de services VSAT et de réseaux d'entreprise, et des accords ont été signés avec Singapore Telecom pour des services maritimes globaux VSAT utilisant trois satellites NSS.

Globecast, une filiale de France Télécom, a signé un contrat de cinq ans portant sur l'utilisation de deux répéteurs de 36 MHz du satellite NSS-806 positionné à 319,5° Est pour la diffusion de ses services vers le continent américain et l'Europe.

En Amérique latine, le groupe de télévision brésilien, TV Record, a choisi les satellites NSS-806 et NSS-7 pour la distribution de son bouquet de chaînes nationales et internationales. Grupo Abril, l'un des groupes de média les plus diversifiés d'Amérique latine, a lancé MTV Brasil, sa principale chaîne de télévision diffusée par le câble au Brésil, à partir du satellite NSS-806.

Le fournisseur de service internet par satellite Talia a loué 90 MHz de capacité dans le cadre d'un contrat pluriannuel, pour desservir sa base de clientèle au Moyen-Orient et en Afrique. IDMI Lebanon a loué 40 MHz de capacité pour fournir de l'accès à haut débit à ses clients au Moyen-Orient et en Afrique.

Au mois de septembre, SkyVision, l'un des plus importants fournisseurs de services internet par satellite et de systèmes de fibres optiques terrestres, a renouvelé ses contrats pour quatre répéteurs sur le satellite NSS-10. Le premier contrat de SkyVision avec SES remonte à 2005.

Arrowhead Global Solutions a signé un contrat pluriannuel pour une capacité de 90 MHz sur le satellite NSS-12. Cette nouvelle capacité permettra à Arrowhead de répondre aux besoins du gouvernement américain au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est.

SES NEW SKIES a également permis aux diffuseurs internationaux de couvrir en direct les Jeux Olympiques de Pékin en août 2008.



M. Romain Bausch

Né le 3 juillet 1953. Président et Directeur général de SES depuis juillet 2001, M. Bausch est aussi Président des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe et SES SIRIUS, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. Il a été nommé Directeur général et Président du Comité de direction de SES en 1995, après une carrière au Ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg. M. Bausch a occupé des postes-clés dans les secteurs de la banque, des médias et des télécommunications, et a assumé pendant cinq ans les fonctions d'administrateur et de Vice-Président de SES. M. Bausch est également Vice-Président de la Fedil (Business Federation Luxembourg) et membre des Conseils d'administration de BIP Investment Partners et de Sal. Oppenheim S.A. Il est diplômé en sciences économiques de l'Université de Nancy (avec une spécialisation en gestion des entreprises). M. Bausch est titulaire d'un doctorat honorifique décerné par l'Université Sacred Heart de Luxembourg.

M. Robert Bednarek

Né le 6 octobre 1957. Nommé Président et Directeur général de SES AMERICOM/NEW SKIES depuis le 10 juillet 2008. M. Bednarek a rejoint SES en tant que Vice-Président exécutif chargé du développement en janvier 2002, puis a été nommé Président et Directeur général de SES NEW SKIES. Avant de rejoindre SES, M. Bednarek travaillait pour PanAmSat, où il exerçait les fonctions de Vice-Président exécutif et de Directeur chargé de la technologie depuis 1997, et celles de Cadre supérieur d'exploitation et d'ingénierie depuis 1990. Avant d'être recruté par PanAmSat, M. Bednarek a été le cofondateur d'une société de conseil en technologie basée à Washington, D.C., dans laquelle il a été associé de 1984 à 1990 ; il a également exercé les fonctions de Directeur scientifique adjoint de la U.S. Corporation for Public Broadcasting de 1979 à 1984. M. Bednarek est diplômé en génie électrique de l'Université de Floride (avec une spécialisation en théorie des communications et en analyse mathématique), et il détient plusieurs brevets d'invention américains en matière de GPS (Global Positioning Systems). M. Bednarek est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. Il est aussi membre du Conseil d'administration de la Space Foundation.

M. Martin Halliwell

Né le 20 avril 1959. M. Halliwell a été nommé Vice-Président de la nouvelle division SES ENGINEERING S.A. le 1er janvier 2008, après avoir exercé la fonction de Senior Vice-Président et Chief Technology Officer au sein de SES ASTRA, où il était responsable de toutes les activités et opérations liées aux services d'ingénierie. Auparavant, M. Halliwell a exercé de nombreuses fonctions et notamment celles de Directeur général Global Multimedia Networks, Directeur Technique de SES Multimedia et adjoint du Directeur technique de SES ASTRA. Avant de rejoindre SES, M. Halliwell a travaillé pour Cable & Wireless et pour Mercury Communications. Il est titulaire d'un BA en Mathématiques et Ingénierie et d'un MBA en environnement externe et management stratégique de l'Open University. M. Halliwell est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES.

M. Ferdinand Kayser

Né le 4 juillet 1958 et Président et Directeur général de SES ASTRA depuis janvier 2002. Avant de rejoindre SES, M. Kayser a exercé, entre 1997 et 2001, les fonctions de Directeur général de Premiere World, le bouquet numérique de télévision payante du groupe Kirch en Allemagne. Auparavant, M. Kayser a occupé plusieurs postes de direction au sein de la société CLT, premier opérateur privé de radio et télévision commerciales en Europe : il a été Vice-Président en charge des activités radiophoniques et télévisées pour l'Allemagne (1989-1992), Directeur général en charge du lancement de RTL 2 (1993) et Vice-Président exécutif et membre du Conseil de gestion responsable de l'ensemble des activités de télévision de la CLT (1993-1996). M. Kayser est diplômé en Sciences économiques de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, avec une spécialisation en droit des médias et en gestion des médias électroniques. Il est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe et SES SIRIUS, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES.

M. Mark Rigolle

Né le 11 avril 1965 et Directeur financier de SES GLOBAL depuis août 2004. M. Rigolle a rejoint SES après avoir quitté Belgacom, entreprise de télécommunications basée à Bruxelles où il a été Directeur de la stratégie et du développement et Directeur financier. Auparavant, il a travaillé pour ABN AMRO et Sanwa Bank. Il est diplômé en sciences économiques de l'Université de Leuven, Belgique, et il est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe et SES SIRIUS, ainsi que du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES.

De gauche à droite : MM. Ferdinand Kayser, Martin Halliwell, Robert Bednarek, Romain Bausch, Mark Rigolle

Gouvernance d'entreprise

Actionnaires de SES¹

	Nombre d'actions	Droits de vote représentés par les FDRs/actions détenus	Droits économiques représentés par les FDRs/actions détenus
Actions de catégorie A			
Groupe Sofina	18 800 000	3,76 %	4,70 %
Luxempart S.A.	11 538 264	2,31 %	2,89 %
Santander Telecommunications S.A.	10 000 000	2,00 %	2,50 %
Autres actionnaires	9 418 587	1,89 %	2,36 %
Actions détenues sous forme de FDRs (flottant)	283 228 279	56,70 %	70,88 %
Total des actions de catégorie A	332 985 130	66,66 %	83,33 %
Actions de catégorie B			
BCEE	54 336 756	10,88 %	5,44 %
SNCI	54 329 979	10,88 %	5,44 %
Etat du Grand-Duché de Luxembourg	57 825 830	11,58 %	5,79 %
Total des actions de catégorie B²	166 492 565	33,33 %³	16,67 %
Total			
Nombre total d'actions (droits de vote)	499 477 695	100 %	100 %
Nombre total d'actions (droits économiques)	399 582 156		

¹Principaux actionnaires à la date du 3 mars 2009.

²Une action de catégorie B donne droit à 40 % des dividendes versés aux actions de catégorie A.

³Chiffres arrondis à la deuxième décimale. Par conséquent, les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie B paraissent détenir 33,34 % des droits de vote de la société, alors qu'en fait ils détiennent un tiers du droit de vote.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes

Introduction

SES est cotée à la Bourse de Luxembourg et à Euronext Paris. La société respecte à la fois les « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise » adoptés par la Bourse de Luxembourg (son marché national), et les règles de gouvernance appliquées par les sociétés cotées à Paris (où s'échangent la plupart des FDR de SES). Lorsque ces règles entrent en conflit, SES se conforme aux règles préconisées par la Bourse de Luxembourg. Par exemple, en ce qui concerne la publication de la rémunération individuelle des membres de son Comité exécutif, SES publie le montant total des rémunérations directes et indirectes versées aux membres du Comité exécutif en faisant une distinction entre la partie fixe et la partie variable de cette rémunération.

SES respecte et applique toutes les recommandations des « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise », sauf deux. Contrairement à la recommandation 3.9 qui préconise que les comités spécialisés constitués par le Conseil d'administration ne devraient exercer qu'un rôle consultatif, le Conseil d'administration de SES a délégué une partie de son pouvoir décisionnaire au Comité de rémunération. La charte du Comité de rémunération est publiée intégralement sur le site de la société (www.ses.com).

SES ne se conforme pas non plus à la recommandation 10.7, en vertu de laquelle tout actionnaire détenant au moins 5 % du capital de la société peut soumettre au Conseil d'administration des propositions concernant l'ordre du jour de l'assemblée générale. En cette matière, SES applique le droit luxembourgeois qui accorde ce droit à tout actionnaire détenant au moins 10 % du capital. Cette divergence entre les statuts de SES et la recommandation 10.7 n'a aucun effet, étant donné qu'aucun actionnaire nominatif ne détient actuellement plus de 5 % et moins de 10 % du capital de la société.

Au cours des dernières années, SES a renforcé le flux d'informations mises à la disposition des actionnaires, essentiellement par le biais de son site internet.

La rubrique du site consacrée à la gouvernance d'entreprise est régulièrement mise à jour et contient la dernière version en date des statuts de la société, la charte de gouvernance de l'entreprise et celle des différents comités du Conseil d'administration. Cette rubrique informe également sur la composition et la mission du Conseil d'administration et de ses comités, ainsi que sur celles du Comité exécutif.

Principes organisationnels

Créée le 16 mars 2001, SES est une société constituée au Luxembourg. A la suite de l'acquisition de GE AMERICOM le 9 novembre 2001, SES est devenue la société mère de SES ASTRA, entreprise initialement fondée en 1985. En complément de ses obligations légales et réglementaires ainsi que des statuts de SES, le Conseil d'administration a approuvé un ensemble de règlements internes. Le plus récent texte amendé des statuts, datant du 26 juin 2008, peut être consulté sur le site de la société.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires

En vertu du droit luxembourgeois des sociétés, toute assemblée des actionnaires, ordinaire ou extraordinaire, représente l'intégralité de l'actionariat de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus, et les résolutions adoptées lors de ces assemblées s'imposent à tous les actionnaires, qu'ils soient présents ou absents, qu'ils s'abstiennent de voter ou qu'ils aient voté contre la résolution concernée.

Les réunions sont présidées par le Président ou, en son absence, par l'un des Vice-Présidents du Conseil d'administration ou, en cas d'absence de ces derniers, par une personne désignée par l'assemblée.

Tout actionnaire figurant au registre des actionnaires de la société au moins huit jours ouvrables avant la réunion, est autorisé à participer et à voter à l'assemblée. Les actionnaires absents peuvent voter par procuration à l'assemblée en désignant un représentant qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

La société a émis des actions de catégorie A et de catégorie B.

Les actions des catégories A et B disposent des mêmes droits, sauf que les actions de la catégorie B, détenues par l'Etat luxembourgeois et par deux entités détenues à 100 % par ce dernier, donnent droit à 40 % du dividende versé aux actionnaires de la catégorie A ou, en cas de dissolution de la société, à 40 % du produit net de la liquidation. Les actions de la catégorie B ne peuvent pas être négociées librement.

Chaque action, de catégorie A ou de catégorie B, donne droit à un vote. Conformément aux statuts de la société, un actionnaire de la catégorie A ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société, s'il n'a pas reçu l'accord préalable de l'assemblée générale. Cette limite est calculée en tenant compte des actions de toutes les catégories détenues par un actionnaire de la catégorie A.

Un actionnaire ou un actionnaire potentiel qui envisage d'acquérir, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société, doit en informer le Président du Conseil d'administration. Le Président informe aussitôt le gouvernement luxembourgeois du projet d'acquisition de l'actionnaire concerné. Le gouvernement dispose d'un délai de trois mois pour s'opposer à cette acquisition s'il la considère fondamentalement contraire à l'intérêt public.

Si aucune opposition n'est formulée par le gouvernement luxembourgeois, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires dont les membres peuvent, à la majorité prévue par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, autoriser la partie requérante à acquérir plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société.

Chaque actionnaire nominatif sera convoqué à l'assemblée générale annuelle et sera informé, par courrier recommandé au moins vingt jours avant l'assemblée, de l'heure à laquelle elle se déroulera, de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à approuver. Chaque actionnaire recevra également une copie des états financiers annuels et consolidés, bilan et compte de résultat de la société inclus.

Les détenteurs des certificats de dépôt fiduciaire (FDR) de la société sont représentés à l'assemblée par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, qui agit en qualité de fiduciaire. Chaque FDR représente une action de la catégorie A. Un détenteur de FDR qui souhaite assister en personne à l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit convertir au moins un FDR en une action de catégorie A. Pour faciliter la participation des détenteurs de FDR à l'assemblée, la société couvre les frais de conversion applicables, à concurrence de 10 000 FDR, pendant la période précédant l'assemblée générale annuelle.

Les détenteurs de FDR sont notifiés par voie de presse de l'assemblée et des résolutions proposées. Le fiduciaire communiquera les propositions de résolutions aux deux systèmes de compensation internationaux afin de permettre aux détenteurs de FDR de donner leurs consignes de vote au fiduciaire à temps pour l'assemblée. Dans le même temps, les résolutions proposées pourront être consultées sur le site internet de la société. A défaut d'avoir reçu des consignes spécifiques de la part des titulaires des FDR, le fiduciaire votera en faveur des propositions soumises par le Conseil.

L'assemblée ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des actions de la catégorie A et des actions de la catégorie B sont représentées. Si le quorum requis n'est pas atteint, l'assemblée sera reconvoquée conformément aux statuts. L'assemblée pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions représentées.

Toutes les résolutions de l'assemblée sont adoptées par un vote à la majorité simple, sauf disposition contraire imposée par les statuts ou par la loi.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit le premier jeudi du mois d'avril à 10h30. L'assemblée générale tenue en avril 2008 a réuni 98,90 % des actionnaires de la société. Cependant, les 29 275 632 FDR détenus par SES n'ont pas participé aux votes, ramenant ainsi la participation aux votes à 93,41 % des actions de la société.

Au cours de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 3 avril 2008, le Conseil d'administration de SES a été réélu pour trois ans. Les actionnaires ont élu les dix-sept candidats proposés sur recommandation du Comité de nomination de SES. Le candidat qui n'avait pas reçu l'appui du Comité de nomination n'a pas été élu. En tant que nouvelle membre du Conseil, Mme Bridget Cosgrave a été informée par la direction sur l'activité et les principes de gouvernance de la société avant de participer à la première réunion du Conseil.

Les actionnaires ont par ailleurs approuvé les résultats financiers de l'exercice 2007 et l'affectation des bénéfices de l'exercice 2007, ont donné décharge au réviseur d'entreprises et aux administrateurs, ont reconduit pour une année supplémentaire le mandat de Ernst & Young en tant que réviseur de la société, ont autorisé SES à procéder au rachat de ses propres actions et ont approuvé la proposition d'augmenter la rémunération versée aux administrateurs.

Le 26 juin 2008, le Conseil d'administration de SES a tenu une assemblée générale extraordinaire au siège social de la société, au Château de Betzdorf, au Grand-Duché de Luxembourg. Cette assemblée, qui a réuni 99,95 % des actionnaires de la société, avait pour objet principal l'annulation des actions des catégories A et B rachetées par SES dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions. La deuxième résolution visait à amender le montant du capital mentionné dans l'article 4 des statuts de SES

afin de tenir compte de l'annulation des actions détenues par la société. Ces deux résolutions ont été approuvées à l'unanimité des voix exprimées durant l'assemblée.

Les procès-verbaux de ces deux assemblées ainsi que les résultats détaillés des votes exprimés sont disponibles sur le site internet de la société.

Le Conseil d'administration et ses comités

Mission

Il incombe au Conseil d'administration de définir les objectifs stratégiques et le plan d'affaires général de la société. Le Conseil approuve, sur proposition du Comité exécutif, les comptes annuels consolidés de la société et l'affectation des résultats, le modèle économique à moyen terme et le budget annuel consolidé de la société, ainsi que le rapport de gestion à soumettre à l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Il approuve également les investissements majeurs, et assume, vis-à-vis des actionnaires et des tiers concernés, la responsabilité de la gestion journalière de la société qu'il délègue au Comité exécutif.

Composition

Suite à son élection par les actionnaires en avril 2008, le Conseil d'administration de SES est composé de dix-sept administrateurs, tous non exécutifs. Conformément aux statuts de la société, 11 membres du Conseil représentent les détenteurs d'actions de la catégorie A et les détenteurs de FDR, et les six autres représentent les détenteurs d'actions de la catégorie B. Les mandats des administrateurs actuels arriveront à terme le jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires en avril 2011. Le Président du Conseil d'administration, M. René Steichen, a été élu par les membres du Conseil au cours de la séance du 3 avril 2008 qui a suivi l'assemblée générale annuelle. M. René Steichen est actuellement assisté par deux Vice-Présidents, MM. François Tesch et Jean-Paul Zens, chacun élu sur la base des propositions soumises par les administrateurs représentant les actionnaires des catégories A et B.

En cas de vacance d'un siège au Conseil d'administration, les membres restants du Conseil peuvent, sur proposition du Comité de nomination et à titre provisoire, pourvoir le poste vacant par vote à la majorité simple. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires confirmera l'élection du nouvel administrateur qui mènera à terme le mandat de l'administrateur dont le siège est devenu vacant. Il n'y a actuellement aucune vacance au Conseil d'administration de SES.

Conformément au règlement interne, les administrateurs indépendants doivent représenter au moins un tiers des membres du Conseil. Un membre du Conseil est considéré comme indépendant lorsqu'il n'entretient pas avec la société ou ses cadres des rapports susceptibles d'influencer son jugement.

Afin d'être considéré comme indépendant, un administrateur devra :

- ne pas avoir occupé un poste d'administrateur pendant plus de douze ans ;
- ne pas avoir été salarié ou cadre de la société au cours des cinq dernières années ;
- ne pas avoir entretenu une relation d'affaires significative avec la société au cours des trois dernières années ; et
- ne pas représenter un actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5 % des actions de la société.

Dix parmi les 17 administrateurs sont considérés comme étant indépendants. Il s'agit de Mme Bridget Cosgrave et de MM. Marcus Bicknell, Hadelin de Liedekerke Beaufort, Jacques Espinasse, Robert W. Ross, Christian Schaack, Terry Seddon, Marc Speeckaert, Gerd Tenzer et François Tesch.

Règles de fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en fonction des besoins de l'activité de la société, mais au moins une fois par trimestre. Il est autorisé à délibérer valablement si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité simple des administrateurs votants présents ou représentés, sans tenir compte des abstentions. Tout contrat important que la société, ou une de ses filiales détenues à part entière, a l'intention de signer avec un actionnaire détenant, directement ou indirectement, plus de 5 % des actions de la société, doit être soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a ainsi approuvé la participation des détenteurs d'actions de la catégorie B au programme de rachat d'actions de la société, nécessaire afin que la société puisse annuler les actions rachetées.

Activités du Conseil d'administration en 2008

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2008, avec un taux de participation moyenne des membres de plus de 92 %, chaque administrateur ayant assisté au moins à quatre des six réunions du Conseil. Après approbation par le Comité d'audit, le Conseil a approuvé les états financiers vérifiés de 2007, ainsi que le dividende proposé et les résultats du premier semestre 2008. En 2008, le Conseil d'administration a approuvé un nouveau plan stratégique et un plan d'entreprise pour la période 2008-2015, qui ont servi de base de référence au budget de 2009 examiné par le Conseil en décembre.

Suite à son élection le 3 avril 2008, le Conseil d'administration a élu ses représentants aux Conseils d'administration de SES ASTRA et SES ASTRA Services Europe ainsi qu'au Comité d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. Il a également élu six de ses membres aux Comités d'audit, de rémunération et de nomination, conformément aux chartes de gouvernance respectives de ces Comités.

En 2008, le Conseil d'administration a décidé de lancer deux programmes de rachat d'actions. Le premier a été approuvé par le Conseil le 3 avril et mis en œuvre sur Euronext Paris suite au dépôt d'une note d'information en date du 8 avril. Ce programme s'est terminé par l'annulation de 22 597 140 actions de la catégorie A et de 11 298 570 actions de la catégorie B lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 26 juin en présence de Maître Joëlle Baden, notaire. Les actionnaires ayant approuvé un deuxième programme de rachat d'actions au cours de cette même assemblée, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre le nouveau programme le jour même. La note d'information relative à ce programme de rachat d'actions a été déposée le 4 juillet.

Les deux programmes de rachat d'actions avaient les objectifs suivants :

- les titres étaient rachetés afin d'alimenter les plans d'acquisition d'options destinés aux dirigeants de l'entreprise ;
- tout en respectant les contraintes du contrat de liquidité confié à la Banque Rothschild & Cie ;
- les titres étaient rachetés à des fins d'annulation ;
- ou dans le but de financer une éventuelle acquisition.

Les transactions réalisées sur les actions de la société sont décrites dans les déclarations hebdomadaires adressées aux autorités luxembourgeoises et françaises des marchés financiers et publiées sur le site de SES.

En 2008, le Conseil d'administration a approuvé la commande de plusieurs satellites, dont AMC-1R, ASTRA 1N et SIRIUS 5.

Le Conseil d'administration a décidé de modifier le modèle économique d'*entavio* et de discontinuer le service IP-PRIME. Le Conseil a par ailleurs approuvé la charge utile EGNOS sur SIRIUS 5 et le programme de recherche et de développement CHIRP, hébergeant une charge utile expérimentale de reconnaissance par infrarouge sur un satellite de remplacement de SES AMERICOM.

Le Conseil d'administration a entériné la démission de M. Edward D. Horowitz de son poste de Président et Directeur général de SES AMERICOM et a approuvé la création d'une équipe de direction conjointe entre SES AMERICOM et SES NEW SKIES, ainsi que d'un Comité spécial d'actionnaires chargé de conseiller la direction de SES AMERICOM/NEW SKIES. Les modifications apportées au règlement interne de SES ont été approuvées par le Conseil qui a également introduit un nouveau programme d'actionariat qui prévoit que les membres du Comité exécutif devront, endéans un délai de cinq ans, détenir des actions nominatives dont la valeur est équivalente à une année de salaire. Les actions nominatives détenues par le Président et Directeur général de SES devront être équivalentes à deux années de salaire.

Enfin, le Conseil d'administration a approuvé la distribution d'un dividende extraordinaire et la réduction du capital social de SES ASTRA et de SES AMERICOM. Sur proposition du Comité de rémunération, le plan d'intéressement à long terme réservé aux dirigeants de la société a également été modifié.

Le Comité exécutif a tenu le Conseil d'administration régulièrement informé des activités et de la situation financière de la société. Lors de chaque réunion, le Comité exécutif communique au Conseil d'administration toutes les informations portant sur les affaires courantes et les décisions sur de possibles investissements ou désinvestissements. A chaque réunion du Conseil d'administration, les présidents des trois comités présentent un rapport sur les questions récentes abordées au sein de leur comité respectif. En outre, les membres du Conseil d'administration reçoivent tous les mois un rapport d'activité.

Contrairement à 2007, le Conseil d'administration n'a pas procédé, en 2008, à une auto-évaluation de sa composition, de son travail et de son fonctionnement. Il est prévu de procéder à cet exercice en 2009.

Depuis leur élection par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle du 3 avril 2008, les membres du Conseil d'administration sont les suivants :

M. René Steichen

Né le 27 novembre 1942, administrateur de la société depuis le 1er juin 1995 et élu Président du Conseil d'administration le 15 avril 1996. Ancien membre du gouvernement luxembourgeois (1984-1993) et de la Commission Européenne (1993-1995), M. Steichen est actuellement avocat au Barreau de Luxembourg et membre du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES et des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe, Dexia-Banque Internationale à Luxembourg, CLT Group et Luxempart. M. Steichen a étudié le droit et les sciences politiques à Aix-en-Provence et à Paris. Il est docteur en droit et a obtenu

un diplôme en économie et finances de l'Institut d'Études Politiques de Paris. M. Steichen est le Président du Conseil d'administration de SES et préside également le Comité de nomination et le Comité de rémunération.

M. Steichen n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. François Tesch

Né le 16 janvier 1951, M. François Tesch est devenu administrateur le 15 avril 1999. M. Tesch est également Directeur général de Foyer S.A. et Luxempart et siège au Conseil d'administration de la société non cotée BNP Paribas Luxembourg. Il est diplômé en sciences économiques de la faculté d'Aix-en-Provence et titulaire d'un MBA de l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires). M. Tesch est Vice-Président du Conseil d'administration de SES et membre du Comité d'audit.

M. Tesch est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jean-Paul Zens

Né le 8 janvier 1953, administrateur depuis le 7 mai 2002 et élu Vice-Président le même jour. M. Zens est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, de SES ASTRA Services Europe, du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES et de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (Luxembourg). Il est actuellement Directeur du Service des Médias et des Communications du Ministère d'Etat de Luxembourg. Il est diplômé en droit, en psychologie et en sciences de la communication de l'Université de Strasbourg. M. Zens est membre du Comité de nomination de SES.

M. Zens n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Marcus Bicknell

Né le 28 février 1948, siège au Conseil d'administration de SES depuis le 6 mai 2005. M. Bicknell est également administrateur de deux sociétés britanniques non cotées, New Media Foundry Ltd et RainWater Harvesting Ltd, et administrateur du chapitre anglais de la Society of Satellite Professionals International. De 1986 à 1990, il a occupé les fonctions de Directeur commercial de la Société Européenne des Satellites. M. Bicknell est titulaire d'un Master en anthropologie physique avec mention, qui lui a été décerné par l'Université de Cambridge. M. Bicknell est membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Bicknell est considéré comme un administrateur indépendant.

Mme Bridget Cosgrave

Née le 1er juillet 1961, administratrice depuis le 3 avril 2008, Mme Cosgrave est aussi administratrice d'Essilor International S.A., société cotée sur Euronext Paris. Mme Cosgrave est également membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, SES ASTRA Services Europe et du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. Membre du Comité exécutif de Belgacom S.A. de 2001 à 2007, Bridget Cosgrave a également été Executive Vice President de la division Enterprise, Présidente de la division International Carrier Services et membre du Conseil d'administration de Belgacom Mobile (Proximus) et du groupe Telindus. Mme Cosgrave est titulaire d'un MBA de la London Business School et d'une licence avec mention en économie et en histoire décernée par la Queen's University au Canada.

Mme Cosgrave est considérée comme une administratrice indépendante.

M. Hadelin de Liedekerke Beaufort

Né le 29 avril 1955 et administrateur depuis le 17 avril 2000. Il est actuellement administrateur de Santander Telecommunications S.A., une entreprise privée, et siège au Conseil d'administration de plusieurs autres sociétés dans le domaine de la finance, de la communication et de la promotion immobilière. Diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, M. de Liedekerke Beaufort est membre des Comités de rémunération et de nomination.

M. de Liedekerke Beaufort est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jacques Espinasse

Né le 12 mai 1943, et nommé administrateur de SES par l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2005. En mai 2007, après cinq ans de service, Jacques Espinasse a pris sa retraite du poste de membre du Directoire et Directeur Financier de Vivendi Universal. M. Espinasse occupait auparavant le poste de Directeur des Opérations de TPS. Il est membre du Conseil de Surveillance de Maroc Telecom, LBPAM, Axa Belgique, Axa Holdings Belgique, et Hammerson Plc. Il est titulaire d'un BBA et d'un MBA de l'Université du Michigan. M. Espinasse est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Espinasse est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jean-Claude Finck

Né le 22 janvier 1956 et administrateur depuis le 31 mai 2001. M. Finck est Directeur général de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg, de Luxair, de Cargolux, des compagnies d'assurances La Luxembourgeoise, de La Luxembourgeoise Vie, Paul Wurth, et de la Compagnie de Banque Privée. Diplômé en sciences économiques de l'Université Aix/Marseille, M. Finck est membre du Comité de rémunération et du Comité d'audit de SES.

M. Finck n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Gaston Reinesch

Né le 17 mai 1958 et administrateur depuis le 1er juillet 1998. M. Reinesch est Professeur d'économie au Département Droit et Economie de l'Université de Luxembourg. Il est Président de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et de BGL. Il est également membre, entre autres, des Conseils d'administration de Cegedel, de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat et de la Banque Européenne d'Investissement. M. Reinesch est Administrateur général du Ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg. Il est titulaire d'un Master en sciences économiques de la London School of Economics. M. Reinesch est membre du Comité d'audit de SES.

M. Reinesch n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Victor Rod

Né le 26 avril 1950 et administrateur depuis le 23 novembre 1995. M. Rod est Président du Commissariat aux Assurances et Président du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat du Luxembourg. M. Rod est diplômé en droit de l'Université de Nancy.

M. Rod n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Robert W. Ross

Né le 8 janvier 1941 et administrateur depuis le 28 juin 2007. M. Ross a accompli une longue carrière dans le domaine des médias et télécommunications, au cours de laquelle il a occupé des fonctions dirigeantes et d'administrateur. Il a pris sa retraite de sa fonction de Directeur général de New Skies en janvier 2002, tout en poursuivant une fonction de conseiller de la société jusqu'en juillet 2004. Il est membre du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. M. Ross est diplômé de la Brown University et détient des diplômes (MA et JD) de la Boston University aux Etats-Unis.

M. Ross est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Luis Sanchez-Merlo

Né le 10 octobre 1947 et administrateur depuis le 17 avril 2000. M. Sanchez-Merlo est Président du Conseil d'administration de ASTRA Iberica S.A., Lantana Capital S.A. et Abantia S.A. M. Sanchez-Merlo est diplômé en droit et sciences économiques de l'Universidad Comercial de Deusto. Il est également titulaire d'un Master en droit décerné par le Collège d'Europe et d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université de Louvain.

M. Sanchez-Merlo n'est pas un administrateur indépendant en raison des liens étroits qu'il entretient avec la société.

M. Christian Schaack

Né le 21 mars 1958 et administrateur depuis le 7 décembre 2000. M. Schaack est Directeur général de BGL. Il siège aux Conseils d'administration de BIP Investment Partners et de Fortis Bank Turquie. M. Schaack est diplômé du Massachusetts Institute of Technology avec un doctorat (PhD) en recherche opérationnelle et un Master spécialisé en gestion. M. Schaack est également titulaire d'un diplôme en ingénierie décerné par l'Ecole Polytechnique de Paris.

M. Schaack est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Georges Schmit

Né le 19 avril 1953, et administrateur depuis le 12 novembre 1992. M. Schmit a été Vice-Président du Conseil du 31 mai 2001 au 6 mai 2002. M. Schmit est Directeur général de la Direction générale de l'entreprise, du développement économique et du commerce extérieur au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur de Luxembourg. Il est Vice-Président et membre du Comité exécutif de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement et Vice-Président du Conseil de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, Luxembourg. Il est également administrateur d'ArcelorMittal, de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (Luxembourg), de Paul Wurth et de CTI Systems. M. Schmit est diplômé en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain et titulaire d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université du Michigan.

M. Schmit n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Marc Speeckaert

Né le 23 mai 1951, Directeur général de Sofina S.A. et administrateur de plusieurs sociétés privées et de Rapala, entreprise cotée à la Bourse d'Helsinki. M. Speeckaert est titulaire d'un diplôme d'économie appliquée et d'un Master en gestion et administration de l'Université Catholique de Louvain (UCL) ; il est également détenteur d'un Advanced Management Program de Wharton, Université de Pennsylvanie (Etats-Unis). M. Speeckaert est Président du Comité d'audit.

M. Speeckaert est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Terry Seddon

Né le 14 février 1941, M. Seddon a rejoint le Conseil d'administration de SES en 2005 et est membre du Comité spécial d'actionnaires de SES AMERICOM/NEW SKIES. Sa longue carrière internationale dans le domaine des télécommunications l'a conduit à occuper plusieurs postes de cadre dirigeant et d'administrateur. Plus récemment, il a exercé les fonctions de Président de New Skies Satellites Ltd et de Président et Directeur général fondateur d'AsiaSat. M. Seddon a également été administrateur non exécutif de plusieurs entreprises de construction et d'opération britanniques. M. Seddon est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Blackburn et de l'Université de Leeds au Royaume-Uni. M. Seddon est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Seddon est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Gerd Tenzer

Né le 4 août 1943 et administrateur depuis le 11 mars 1999, M. Tenzer a été Vice-Président de mai 2002 à avril 2006. De janvier 1990 à novembre 2002, M. Tenzer a été membre du Comité de direction de Deutsche Telekom AG où il était responsable des réseaux, des achats, de la protection environnementale, des services aux opérateurs de réseau, des câbles haut débit et des services de diffusion. Il a également été le conseiller particulier du Directeur général de Deutsche Telekom AG de décembre 2002 à décembre 2004 et siège au Conseil d'administration de SES ASTRA et de SES ASTRA Services Europe à Luxembourg. Il est président du Conseil consultatif de Sutter Verzeichnisverlag GmbH & Co. KG en Allemagne. M. Tenzer est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en communication (Dipl. Ing.) obtenu à l'Université technique d'Aix-la-Chapelle.

M. Tenzer est un administrateur indépendant.

Comités du Conseil d'administration*Le Bureau du Président*

Le Président et les deux Vice-Présidents sont membres du Bureau du Président. Le Bureau du Président a pour mission de préparer l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration pour permettre aux Vice-Présidents de préparer à leur tour les réunions avec les administrateurs des différentes catégories d'actions.

Les membres actuels du Bureau du Président sont :

M. René Steichen
M. François Tesch
M. Jean-Paul Zens.

Le Bureau du Président s'est réuni à six reprises en 2008, avec un taux de participation des membres de 100 %.

Le Comité de rémunération

Conformément aux normes générales de la gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a institué un Comité de rémunération chargé de fixer la rémunération des membres du Comité exécutif et de fournir des conseils sur les politiques de rémunération à l'échelle de la société. Après chacune de ses réunions, le Comité rend compte au Conseil d'administration, par l'intermédiaire de son Président. Suite à son élection le 3 avril 2008, le Comité de rémunération, formé en majorité de membres indépendants conformément au règlement interne de SES, comprend les six membres suivants :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Jean-Claude Finck
M. Terry Seddon (indépendant)

En 2008, le Comité de rémunération a été présidé par le Président du Conseil d'administration.

Le Comité de rémunération s'est réuni à quatre reprises, avec un taux de participation des membres de 100 %. Outre le nombre d'options sur actions et le bonus à allouer aux membres du Comité exécutif pour l'année 2008, le Comité de rémunération a également déterminé le nombre d'actions à leur allouer au titre de leur performance en 2007 et approuvé les objectifs de la société qui entreront en ligne de compte dans la détermination du bonus à verser aux membres du Comité exécutif en 2008. Suite à une présentation sur les lignes directrices appliquées en matière de rémunération, le Comité de rémunération a décidé d'équilibrer la pondération entre les options d'achat d'actions, les actions avec transfert de propriété différé et les actions liées à la performance et d'étendre à tous les cadres l'attribution des actions liées à la performance. Le Comité de rémunération a également proposé au Conseil d'administration d'aligner l'intérêt à long terme des membres du Comité exécutif avec celui des actionnaires en introduisant un nouveau plan en vertu duquel les membres du Comité exécutif devront, dans un délai de cinq ans, détenir l'équivalent d'une année de salaire sous la forme d'actions nominatives de la société. Le Président et Directeur général de SES devra détenir l'équivalent de deux années de salaire en actions nominatives.

Le Comité d'audit

Dans le cadre de sa mission générale de gouvernance d'entreprise, le Conseil a constitué un Comité d'audit chargé de l'assister dans l'exécution de ses responsabilités en matière de politiques d'entreprise, de contrôles internes et de méthodes de reporting sur le plan financier et réglementaire. Le Comité joue un rôle de surveillance et assure le lien entre le Conseil d'administration et les auditeurs internes et externes. Le Comité d'audit est composé de six membres, dont quatre sont des administrateurs indépendants.

Les membres du Comité d'audit sont actuellement :

M. Marc Speeckaert, Président du Comité d'audit (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Jean-Claude Finck
M. Gaston Reinesch
M. Terry Seddon (indépendant)
M. François Tesch (indépendant).

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois, avec un taux de participation de ses membres de 96 %.

Les réunions ont été consacrées en particulier à la revue des résultats financiers de l'exercice 2007, avant soumission au Conseil et approbation consécutive par les actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale annuelle statutaire, et aux résultats du premier semestre 2008. Le Comité a par ailleurs entendu, par l'intermédiaire de son Président, les remarques du Conseil d'administration sur les résultats trimestriels de la société avant qu'ils ne soient publiés. Le Comité d'audit a examiné la déclaration de la société sur les systèmes de contrôles internes avant qu'elle ne soit publiée dans le rapport annuel, ainsi que le budget d'audit interne. Il a également

approuvé le plan d'audit interne et modifié la charte du Comité d'audit, en tenant compte des résultats de l'évaluation qualitative de la fonction d'audit interne réalisée l'année dernière par un cabinet externe.

Le Comité d'audit a également passé en revue la politique de crédit de la société et pris connaissance de l'évolution du projet visant à créer une base de données regroupant les données essentielles de toutes les sociétés du groupe. Le Comité a également débattu du projet d'éliminer un nombre significatif d'entités non opérationnelles au cours des prochains mois et de la nécessité de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de SES au Code de Conduite et d'Ethique Professionnelle introduit en 2007.

Le Comité de nomination

Conformément aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a formé un Comité de nomination qui a pour mission de proposer des candidats susceptibles d'être élus au Conseil d'administration par les membres de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. S'appuyant sur des listes fournies par les actionnaires, ces propositions doivent comporter un nombre de candidats au moins égal au nombre de sièges à pourvoir dans chaque catégorie d'actionnaires. Le rôle du Comité de nomination consiste également à proposer des candidats susceptibles d'être élus par le Conseil pour siéger au Comité exécutif. Suite à son élection le 3 avril 2008, le Comité de nomination, formé en majorité d'administrateurs indépendants conformément au règlement interne de SES, se compose aujourd'hui des six membres suivants :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Terry Seddon (indépendant)
M. Jean-Paul Zens.

En 2008, le Comité de nomination a été présidé par le Président du Conseil d'administration. Le Comité de nomination s'est réuni deux fois, avec un taux de participation de 100 %. La première réunion du Comité avait pour but d'arrêter la liste des dix-sept candidats entérinée par le Conseil d'administration pour l'élection d'un nouveau Conseil d'administration par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle, à partir du travail préparatoire effectué en 2007. Au cours de sa deuxième réunion, le Comité de nomination a débattu du plan de succession 2008 en s'appuyant sur le travail de préparation effectué par des consultants extérieurs.

Le Comité exécutif **Mission**

Le Comité exécutif est chargé de la gestion journalière de la société. Il fonctionne selon le principe de la direction collégiale.

Le Conseil d'administration a confié au Comité exécutif la préparation et la planification des politiques et des stratégies générales de la société, ainsi que les décisions qui vont au-delà de la gestion journalière, qui feront l'objet de discussions et de prises de décision au niveau du Conseil.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des opérations intra-groupe indépendamment de leur montant, à condition qu'elles soient compatibles avec le budget annuel consolidé de la société. Il est également habilité à approuver des transactions spécifiques avec des tiers, pour un montant qui ne doit pas

excéder 10 millions d'euros par projet. Le Comité exécutif informe le Conseil de ces transactions lors de sa prochaine réunion. Le montant combiné de ces projets ne peut à aucun moment excéder 30 millions d'euros.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des facilités de crédit extérieures ou des garanties, gages, hypothèques et tout autre engagement de la société ou de l'une de ses filiales détenues à part entière à condition que ces facilités ou garanties n'endommagent le statut d'émetteur de premier rang de la société. Le Comité est habilité à approuver une augmentation du budget d'investissement jusqu'à concurrence de 5 % pour un programme d'acquisition de satellite déjà approuvé par le Conseil d'administration, étant entendu que le taux de rendement effectif devra se conformer à certains seuils spécifiques définis par le Conseil d'administration. Le Comité exécutif informe le Conseil d'administration sur les augmentations des programmes d'investissement lors de la prochaine réunion.

Le Comité exécutif soumet au Conseil d'administration les mesures jugées nécessaires pour permettre à la société d'atteindre ses objectifs. Avant le début de chaque année fiscale, le Comité exécutif soumet un budget consolidé au Conseil d'administration pour approbation.

Le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil et les comités mandatés spécialement par le Conseil. Le Comité exécutif peut, dans l'intérêt de la société, déléguer une partie de ses pouvoirs et attributions à certains de ses membres, qui peuvent agir individuellement ou conjointement.

Le Président du Comité exécutif organise le travail du Comité exécutif et coordonne les activités de ses membres, qui lui rapportent directement. Afin de permettre au Conseil d'exercer sa responsabilité générale, qui consiste à superviser les activités de la société, le Président du Comité exécutif informe régulièrement le Président du Conseil. Ce dernier reçoit les ordres du jour et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif en temps opportun.

En 2008, le Comité exécutif a tenu quarante réunions, avec un taux de participation des membres de plus de 97 %. M. Pierre Margue, Vice-Président Legal and Corporate Affairs et Secrétaire du Conseil d'administration, a également fait fonction de Secrétaire du Comité exécutif.

Composition

Les membres du Comité exécutif sont : le Président et Directeur général de SES, qui assume la présidence du Comité exécutif, le Directeur financier de SES, le Président et Directeur général de SES ASTRA, le Président et Directeur général de SES AMERICOM/NEW SKIES, ainsi que le Président de SES ENGINEERING.

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination.

Les membres du Comité exécutif sont présentés aux pages 26 et 27 de ce rapport.

Rémunération

Rémunération des membres du Conseil d'administration

L'assemblée générale annuelle des actionnaires détermine les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de ses

comités. En 2008, les actionnaires ont approuvé la proposition de relever les rémunérations versées aux administrateurs à 40 000 euros par an. Les Vice-Présidents ont droit à une rémunération annuelle fixe de 48 000 euros, et le Président à 100 000 euros par an. Le Président du Comité d'audit a droit à un montant supplémentaire de 8 000 euros par an pour assurer la présidence du Comité d'audit.

Les actionnaires ont également décidé que tous les membres du Conseil d'administration (Vice-Présidents et Président inclus) recevront une rémunération de 1 600 euros pour chaque réunion du Conseil d'administration ou d'un de ses comités à laquelle ils participent. Si l'administrateur participe à la réunion par téléphone ou visioconférence, il a droit à 50 % de cette somme.

Toutes ces rémunérations sont nettes de tout impôt luxembourgeois prélevé à la source.

En 2008, le montant total net des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration (après prélèvement libératoire en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg) s'est élevé à 975 500 euros, dont 268 800 euros sous forme de rémunération variable, et 706 700 euros sous forme de rémunération fixe. Le montant total brut pour l'année 2008 s'est élevé à 1 219 375 euros.

Actions de la société détenues par les membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2008, les membres du Conseil d'administration détenaient un total combiné de 633 865 actions et certificats de dépôt fiduciaire (FDR) (soit 0,13 % du capital social de la société), ainsi que 9 320 options. Ces options ont été attribuées lors de l'introduction en bourse de la société en 1998. Depuis cette date, les administrateurs n'ont pas bénéficié d'autres attributions d'options.

Rémunération des membres du Comité exécutif

La rémunération des membres du Comité exécutif est déterminée par le Comité de rémunération. Elle comprend une partie fixe et une partie variable. La rémunération brute globale allouée aux six membres du Comité exécutif pour l'année 2008 s'est élevée à 8 356 477,08 euros, dont 2 967 851,90 euros de rémunération fixe et 5 388 625,18 euros de rémunération variable. La rémunération directe versée aux membres du Comité exécutif s'est élevée à 5 579 851,43 euros, et la rémunération indirecte à 2 776 625,66 euros.

La rémunération indirecte inclut également les bénéfices dérivés par les membres du Comité exécutif du plan d'achat d'options et du plan d'intéressement à long terme en faveur des cadres, tels qu'ils ont été adoptés par le Conseil d'administration. Pendant l'année 2008, un total combiné de 244 048 options sur les FDR de la société a été alloué aux membres du Comité exécutif, à un prix d'exercice de 14,62 euros. Ce prix est basé sur la moyenne des cours de clôture à la Bourse de Luxembourg les 15 premiers jours de bourse suivant la réunion du Comité de rémunération au cours de laquelle les options ont été autorisées. Un quart de ces options a pu être exercé le 1er janvier 2009, et les trois quarts restants pourront l'être aux 1er janvier 2010, 2011 et 2012 respectivement. En 2008, les membres du Comité exécutif ont reçu 80 834 actions avec transfert de propriété différé dans le cadre d'un nouveau plan d'intéressement à long terme, ainsi que 21 929 actions liées à la performance destinées à compléter les actions avec transfert de propriété différé attribuées en 2007. Ces actions seront définitivement acquises au bout de trois ans.

En 2008, MM. Martin Halliwell et Robert Bednarek ont exercé un certain nombre de leurs options sur actions, tandis que MM. Romain Bausch et Martin Halliwell ont cédé des actions avec transfert de propriété différé qui ont été exercées le 1er juillet. Les déclarations des opérations réalisées sur les titres de la société par les membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif et des comités de direction des principales sociétés opérationnelles de SES sont publiées sur le site internet de la société.

Actions de la société détenues par les membres du Comité exécutif

Au 31 décembre 2008, les membres du Comité exécutif détenaient un total combiné de 67 939 actions et FDR, 260 000 actions avec transfert de propriété différé aux droits non acquis, ainsi que 1 544 750 options. Les transactions effectuées par des membres du Comité exécutif ou des membres des Comités de direction de SES ASTRA, SES AMERICOM et SES NEW SKIES sont publiées sur le site internet de la société pendant une période d'au moins trois mois à la rubrique « Management Disclosures ».

Réviseur d'entreprises

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les comptes annuels et consolidés de la société sont certifiés par un réviseur nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Le 3 avril 2008, l'assemblée a reconduit pour une année le mandat de la société Ernst & Young et a approuvé sa rémunération à une majorité de 99,99 %. Le mandat du réviseur viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2009.

Procédures de contrôles internes

Objectif

Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de veiller au caractère irréprochable du système de contrôles internes du groupe SES, y compris des contrôles financier, opérationnel et de conformité. Ce système fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du groupe.

Les procédures de contrôles internes contribuent à assurer une gestion correcte des risques et à assurer la réalisation des objectifs de la société.

Les procédures de contrôles internes sont définies et mises en œuvre dans le but d'assurer :

- la conformité des actions et décisions avec les lois, réglementations, normes, règles internes et contrats en vigueur ;
- l'efficacité et l'efficacités des activités et l'utilisation optimale des ressources de la société ;
- la mise en œuvre correcte des processus internes de la société, notamment en vue d'assurer la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles à usage interne et externe ; et
- l'application adéquate des instructions et ordres de la direction.

Comme tous les systèmes de contrôle, les contrôles internes ne peuvent pas fournir la garantie absolue que les risques de reporting inexact, de pertes ou d'erreurs humaines seront atténués ou complètement éliminés.

Principes d'organisation

Le Conseil d'administration a délégué la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un système rigoureux et efficace de contrôles internes au Comité exécutif de SES, qui collabore étroitement avec les Comités de direction des filiales et des autres sociétés qu'elle contrôle en vue de la mise en place de pratiques et de procédures de contrôles.

Chaque entité opérationnelle de la société applique deux niveaux de règles et de procédures de contrôles internes :

- les règles communes formalisées par plusieurs comités de coordination ou équipes inter-fonctionnelles de la société, applicables à tous les employés, cadres et administrateurs de la société, de ses filiales et des autres sociétés qu'elle contrôle, et servant de cadre général à leurs propres processus de gestion ; et
- les règles et procédures spécifiques, adaptées à l'activité, la taille, l'organisation et l'environnement légal et réglementaire de chaque société.

L'organisation, l'application et la surveillance de ces règles et procédures – et par conséquent la gestion des risques – relèvent de la responsabilité de la direction de chaque entité opérationnelle.

Procédures de contrôles internes

La société a adopté un solide cadre de contrôle interne fondé sur un ensemble de lignes directrices élaborées par une organisation professionnelle reconnue, le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission). Ce cadre permet d'assurer que les objectifs de contrôle interne sont atteints et qu'ils respectent le cadre de référence proposé par l'Autorité Française des Marchés Financiers (AMF).

Les instruments de contrôle constituent un élément essentiel du cadre de contrôle interne de la société, car ils donnent le ton général à l'ensemble du groupe et ils définissent la discipline et la structure à la base de tous les autres éléments de contrôle interne.

Un « Code de Conduite et d'Ethique Professionnelle » a été établi pour renforcer les principes de gouvernance d'entreprise et l'environnement de contrôle. Ce code s'applique à tous les employés, dirigeants et administrateurs de la société, de ses filiales ou des autres sociétés contrôlées.

Les politiques définies dans ce code visent à garantir que les employés, les dirigeants et les administrateurs agissent à tout moment conformément aux lois, aux réglementations et aux normes de conduite applicables, en respectant les normes d'intégrité les plus élevées. Le code a été soumis au Comité d'audit et a été approuvé par le Conseil d'administration.

Les employés et cadres de toutes les entités de la société ont été informés du contenu du code de conduite et de ses principes d'application. A leur arrivée dans la société, toutes les nouvelles recrues reçoivent une formation spécifique qui inclut une initiation aux principes du code. En juin 2008, le Comité exécutif de SES a créé un comité chargé de veiller au respect des règles et normes en vigueur au sein du groupe. Ce comité est présidé par le responsable du respect des normes de SES S.A. Le rôle principal de ce comité, composé d'un représentant du contrôle interne de chaque filiale de SES, est d'aider les collaborateurs à se familiariser avec ce code en organisant pour ces derniers des programmes de formation adaptés et cohérents.

Concernant les contrôles internes relatifs à la comptabilité et aux rapports financiers, il est à noter que :

- le personnel participant à l'élaboration des comptes et des rapports financiers est régulièrement informé de l'évolution des normes internationales d'information financière (IFRS). Des textes de référence portant sur des questions spécifiques et un guide d'information financière résumant les directives et politiques du groupe sur le plan comptable et financier sont également disponibles ;

- des contrôles ont été établis au niveau du traitement des transactions comptables pour s'assurer qu'il existe les autorisations pour les transactions, qu'une séparation adéquate des responsabilités est mise en place, et que l'enregistrement complet et exact des informations financières est effectué ;
- les activités à haut potentiel de risque, comme les transactions sur les produits dérivés, sont soit limitées par un cadre bien défini par le Conseil d'administration, soit soumises à son approbation ;
- d'éventuelles faiblesses découvertes dans le système de contrôles internes par les auditeurs internes ou les réviseurs externes sont corrigées de manière rapide et intégrale ;
- le groupe utilise un système étendu de reporting financier. Les plans stratégiques, les plans d'affaires, les budgets et les comptes annuels consolidés de la société sont élaborés selon un processus détaillé, et soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Ce dernier approuve également les investissements majeurs, et reçoit des rapports financiers mensuels détaillés permettant de comparer les résultats financiers du groupe avec le budget approuvé et les chiffres des exercices antérieurs ; et
- les réviseurs externes réalisent un examen limité des états financiers semestriels et un audit complet des comptes annuels du groupe.

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la trésorerie, il est à noter que :

- un progiciel spécifique de gestion de trésorerie a été mis en place afin d'assurer une couverture efficace des risques du groupe associés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Ce progiciel a également pour but de centraliser la gestion de la trésorerie de toutes les sociétés opérationnelles de SES. Les responsabilités du personnel du service Trésorerie et du service Comptabilité ont été clairement définies et séparées ;
- une politique de gestion complète de la trésorerie définit notamment le traitement comptable qu'il convient de réserver aux instruments dérivés utilisés, et elle a été approuvée par le Comité d'audit ; et
- les activités du Trésorier du groupe, notamment les activités de couverture exercées pendant l'année, sont autorisées dans les limites approuvées par le Conseil d'administration.

Le Trésorier du groupe adresse de façon formelle des rapports trimestriels au Conseil d'administration.

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la fiscalité, il est à noter que :

- le département de la gestion fiscale cherche à obtenir auprès des autorités fiscales locales concernées des quitus fiscaux préalables pour les ramifications fiscales des principales co-entreprises, restructurations d'entreprises et structures de financement du groupe. Si l'obtention préalable de certificats de confirmation est impossible, le traitement fiscal est analysé sur la base des interprétations des meilleurs référentiels et défini à partir des opinions émises par des cabinets de conseil fiscal externes ;
- afin d'assurer une bonne coordination des initiatives mises en place dans les principales entités et structures de financement du groupe, la plate-forme interne de SES consacrée à la revue des programmes de fiscalité, constituée de responsables administratifs du groupe et de ses entités opérationnelles, est chargée d'examiner les programmes fiscaux et se réunit périodiquement à cet effet ;

- une équipe est chargée d'améliorer et de mettre à jour en permanence la documentation requise sur les prix de transfert entre les sociétés du groupe (conformément à la réglementation locale), à la base de toutes les transactions inter-entreprises du groupe ; et
- une note d'information fiscale est préparée chaque semestre par le département de l'optimisation fiscale. Au cas où un risque fiscal spécifique est identifié, la direction peut prendre la décision de passer une provision afin de couvrir l'impact éventuel sur le compte de résultat au niveau de l'entité opérationnelle, ou au niveau consolidé du groupe. Le risque fiscal du groupe est discuté avec les auditeurs externes dans le cadre de l'audit annuel et de l'examen des comptes semestriels.

Concernant les contrôles internes relatifs aux opérations satellitaires, il est à noter que :

- la nouvelle entité SES ENGINEERING est désormais chargée de gérer toutes les commandes de satellites, lanceurs et stations terrestres et d'administrer, de contrôler et d'exploiter le système satellitaire à l'échelle du groupe ;
- un processus de gestion du risque des activités opérationnelles permet de surveiller et d'évaluer les sources de risques techniques et de développer des méthodes qualitatives, quantitatives et statistiques permettant de réduire les risques au niveau de l'infrastructure spatiale ;
- des procédures opérationnelles pour le contrôle des satellites et la gestion de la charge utile existent et englobent les manœuvres et changements de configuration requis dans des situations prévues ou imprévues. Ces procédures sont régulièrement mises à jour ; et
- des systèmes et des structures de gestion de crise, dotés de dispositifs de soutien, ont été conçus pour répondre, au niveau de responsabilité approprié, aux anomalies de fonctionnement des satellites en orbite.

Concernant les contrôles internes relatifs aux technologies de l'information et de la communication, il est à noter que :

- la direction s'est engagée à ce que les données et infrastructures de la société, ainsi que ses systèmes informatiques, soient, dans la limite du raisonnable, aussi sécurisés que possible. Des contrôles, politiques et procédures de sécurité ont été mis en place pour empêcher un accès non autorisé aux locaux, ordinateurs, réseaux et données de la société ;
- les informations électroniques sont régulièrement sauvegardées et les copies de sauvegarde sont stockées hors site ; et
- des plans de récupération d'urgence pour les applications de gestion non liées à l'infrastructure satellitaire ont été mis en place en cas de sinistre et sont régulièrement testés.

Evaluation des procédures de contrôles internes

La fonction d'Audit interne de SES a été créée en 2000. L'Audit interne évalue la pertinence des procédures de contrôles internes et veille à leur respect.

L'Audit interne a pour rôle de veiller de manière objective et indépendante à la performance et à l'efficacité des opérations du groupe, à la fiabilité du reporting financier et opérationnel et au respect des lois et des réglementations. Dans ce contexte, l'Audit interne est également chargé de déterminer, de prévenir et de maîtriser les risques et de sauvegarder les actifs de la société.

Selon la charte du Comité d'audit, révisée et amendée en 2008, la fonction d'Audit interne est directement rattachée au Président et Directeur général de SES, mais peut également rapporter directement au Comité d'audit.

Les tâches de la fonction d'Audit interne sont exécutées conformément à un plan d'audit annuel qui est revu et approuvé par le Comité d'audit et qui s'appuie sur un plan stratégique de trois ans défini suivant la méthodologie de la cartographie des risques. Cet exercice est accompli tous les trois ans par l'Audit interne. Il implique la détermination des risques inhérents à tous les processus opérationnels, ainsi que l'évaluation des niveaux de risques résiduels, après l'application de contrôles spécifiques d'atténuation des risques.

L'Audit interne fait un suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au plan de correction des faiblesses des contrôles internes, et adresse régulièrement des rapports de conformité au Président et Directeur général de SES et au Comité d'audit.

L'Audit interne coordonne également la planification des audits et échange des informations pertinentes avec les réviseurs externes du groupe.

Suite à un bilan de qualité réalisé par un conseil indépendant en 2007, l'Audit interne a été jugé globalement conforme aux normes professionnelles définies par l'IIA (Institute of Internal Auditors), et un plan visant à améliorer les pratiques a été mis en place. Ce plan met l'accent sur la documentation des procédures de contrôles internes (manuel d'audit), les relations entre la fonction de l'Audit interne et les principales parties prenantes et l'introduction d'une évaluation annuelle des risques afin de créer un lien dynamique entre le plan en question et les risques pesant sur la société et ses opérations.

Ressources humaines

Stratégie en matière de ressources humaines

SES vise à être l'employeur de choix de l'industrie. Le groupe découvre, recrute, développe et fidélise les meilleurs talents, afin d'élargir sa portée technologique et ses objectifs stratégiques.

SES respecte ses collaborateurs et leur fait confiance, reconnaissant l'atout que représentent les origines diverses de son personnel, et vivant en accord avec ses valeurs. Les cadres supérieurs de SES ont un rôle de modèle à jouer auprès de tous les collaborateurs et doivent donc respecter les directives les concernant.

Les collaborateurs de SES sont impliqués, motivés et fiers de travailler au sein du groupe.

Afin de valoriser pleinement le potentiel des collaborateurs, SES attache une importance particulière au développement des compétences, à l'harmonisation des objectifs et au partage des connaissances. La société veille à ce que chaque employé dispose des ressources et du soutien nécessaires pour réussir sa carrière dans le cadre du système de gestion des performances en vigueur. Les ressources humaines sont le catalyseur permettant de promouvoir les initiatives organisationnelles et culturelles, conduisant à une création de valeur durable pour les actionnaires.

Effectif du groupe SES

A la fin de l'exercice 2008, SES employait 1 624 collaborateurs¹ qui se répartissaient comme suit :

	2008
SES S.A. ²	59
SES ASTRA	294
SES AMERICOM/NEW SKIES	403
SES ENGINEERING	319
SES SIRIUS	42
ASTRA PLATFORM SERVICES (APS)	149
ND SatCom	358
Total	1 624

Valeurs et culture de SES

Les sociétés du groupe SES partagent un ensemble de valeurs communes qui les guident dans leurs activités. Ces valeurs sont la source d'inspiration d'une culture organisationnelle unique et le reflet de ses aspirations, qui poussent les membres du personnel à servir au mieux nos clients, nos actionnaires et la société dans son ensemble. Les valeurs de SES, qui visent en priorité à offrir à nos clients un service de la plus haute qualité, sont les suivantes :

L'excellence

La passion et la détermination d'être les meilleurs dans notre industrie.

Le partenariat

Le développement et le maintien de relations de coopération construites sur les atouts et le savoir-faire du groupe afin de réaliser des objectifs et des avantages communs, au service des clients.

Le leadership

L'articulation d'une vision stratégique, l'expression de nos valeurs et la création d'un environnement dans lequel nous pouvons répondre aux exigences du marché.

L'intégrité

La mise en pratique permanente des principes d'honnêteté, de responsabilité, d'équité et de respect.

L'innovation

La création d'une culture d'entreprise capable de stimuler la créativité au sein de l'organisation, de développer le savoir-faire des employés et d'améliorer les processus, les produits et les services.

Rémunération

Les sociétés SES appliquent une philosophie de rémunération fondée sur les performances. La rémunération inclut des salaires, des primes de performance, des options sur actions, des droits à la plus-value des actions, des plans d'intéressement à long terme, et des avantages accessoires qui sont périodiquement revus pour être réalignés sur les meilleures pratiques du marché.

Programmes de rémunération en actions

SES utilise un programme de rémunération incitative par attribution d'actions (equity incentive compensation plan). Ce plan a pour but d'attirer et de fidéliser un personnel dirigeant hautement qualifié. Cette politique s'applique aux salariés dirigeants de SES. 1 866 042 options ont été attribuées à 175 cadres en 2008.

¹Equivalents plein temps

²Y inclus SES Finance S.à r.l.

Plan d'intéressement à long terme en faveur des cadres

Notre plan d'intéressement à long terme pour les cadres s'appuie sur des actions à transfert de propriété différé (dont l'exercice est différé pendant trois ans) et sur des actions liées à la performance qui ne sont attribuées que si la société et le cadre atteignent ou dépassent un certain seuil de performance dans un délai de trois ans). 246 223 actions à transfert de propriété différé, et 56 145 actions liées à la performance ont été attribuées en 2008.

Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« STAR Plan »)

SES met en œuvre un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres (Stock Appreciation Rights Plan ou plan STAR) en faveur des salariés non cadres. Par l'attribution de droits à la plus-value des actions, la société vise à encourager l'engagement à long terme du personnel envers l'entreprise et à lui donner la possibilité d'avoir sa part de création de valeur. 853 938 droits ont été attribués en 2008.

Plusieurs systèmes de primes ont été mis en place pour récompenser et renforcer les contributions des employés. En 2008, ces systèmes incluent tout un éventail de primes, à savoir des primes ponctuelles et des primes de réalisation d'objectifs, auxquelles s'ajoutent les « SES ASTRA Awards » et le « SES AMERICOM President's Award ».

La fonction des Ressources humaines (RH)

Au 31 décembre 2008, une équipe de professionnels des RH encadrerait notre organisation à travers le monde. Un comité de coordination des ressources humaines veille à ce que la stratégie et les objectifs des RH soient parfaitement harmonisés au sein du groupe, et conformes aux objectifs opérationnels et aux décisions et instructions du Comité exécutif de SES.

La satisfaction des employés est périodiquement mesurée par une enquête réalisée auprès du personnel et appelée en interne « Voice of the Employee ». La communication interne, à laquelle la direction attache une grande importance, peut prendre la forme de réunions ou de petits-déjeuners de travail ou bien encore peut se dérouler dans le cadre de forums consacrés à des sujets spécifiques. En 2008, le site intranet de la société a été amélioré de manière significative et les collaborateurs ont accès à des informations en ligne pertinentes et à jour, classées par zone géographique et par entité du groupe. Le site intranet est le principal véhicule utilisé en interne pour communiquer avec les collaborateurs.

Par ailleurs, la vision stratégique et commerciale de la société est régulièrement communiquée aux membres du personnel afin de renforcer leur vigilance et leur engagement.

Développement du savoir-faire

Dans le cadre d'un suivi systématique de la satisfaction de ses employés, SES s'efforce d'apporter les améliorations que le personnel lui suggère dans ses retours d'information. Fidèle à sa volonté de développer en permanence le savoir-faire et l'expertise de ses collaborateurs, SES a continué, en 2008, d'offrir à ses collaborateurs une large palette de formations dispensées dans le cadre de l'AMERICOM University et du « Programme de Formation et d'Enseignement de SES » (STEP).

En 2008, un référentiel de compétences essentielles et fonctionnelles a été créé pour faciliter l'évaluation du travail et des performances.

Former des dirigeants hors pair

SES dispose en interne d'un plan de succession qui a pour but de découvrir et de développer les profils de cadres à haut potentiel. Dans le cadre de ce plan, les cadres sont amenés à se soumettre à des évaluations, à des programmes de développement et de coaching et à occuper de manière ponctuelle des postes à responsabilité plus élevée. En 2008, nous avons réalisé un inventaire des talents et une procédure de planification de la relève afin de nous permettre de pourvoir le plus efficacement et rapidement possible les postes stratégiques de la société.

En 2008, SES a continué de mettre en œuvre son programme visant à former les dirigeants de demain. 66 cadres retenus sur la base de leurs performances et de leur potentiel participent actuellement à ce programme. Deux modules ont été complétés en 2008.

SES dispose d'un autre programme de développement visant à favoriser les échanges inter-fonctionnels et intercontinentaux de cadres dirigeants et administratifs et les transferts de connaissances au sein du groupe. Trois collaborateurs ont participé à ce programme en 2008.

En 2008, SES a lancé à l'échelle mondiale un programme destiné à attirer et à former en interne des étudiants du troisième cycle pour en faire les futurs cadres dirigeants de la société. Six étudiants suivent actuellement ce programme scindé en quatre stages de six mois chacun.

Dialogue social interne

Dans leurs relations avec les salariés, SES et ses entités opérationnelles s'appuient sur les meilleures pratiques en matière de dialogue social et de climat d'ouverture. Ces principes sont appliqués à tous les niveaux de l'organisation et sont enracinés à la fois dans les obligations légales et dans la culture de l'entreprise.

Le cadre juridique de SES ASTRA et SES ENGINEERING prévoit une délégation du personnel et un comité mixte. SES ASTRA TechCom dispose également d'une délégation du personnel.

Les délégations du personnel de SES ASTRA et de SES ENGINEERING se composent de cinq membres, alors que la délégation du personnel de SES ASTRA TechCom se compose de deux membres. Tous les membres de ces délégations sont élus pour une durée de cinq ans. Leur mandat consiste à protéger les intérêts du personnel en matière de conditions de travail, de sécurité de l'emploi et des affaires sociales. La délégation du personnel est tenue informée des développements affectant la société, et donne son avis sur les changements des règles de travail.

Le comité mixte est composé de trois représentants de l'employeur et de trois représentants des salariés. Ce comité dispose de pouvoirs de codécision dans les affaires touchant à l'évaluation des performances, à la santé et à la sécurité du travail, ainsi qu'aux critères généraux appliqués pour le recrutement et aux règles de promotion et de licenciement. Le comité mixte est consulté sur toutes les décisions importantes concernant les investissements industriels ou les processus et les conditions de travail. Le comité est informé du développement général de l'entreprise et des tendances de l'emploi.

Dans les autres sociétés SES, le dialogue social s'appuie sur les règles définies par des cadres juridiques locaux, et peut prendre la forme de comités d'entreprise tels que, par exemple, au sein de SES NEW SKIES, APS et ND SatCom.

Relations avec les investisseurs

SES dispose d'une fonction dédiée aux relations avec les investisseurs, qui travaille sous l'autorité directe du Directeur financier de SES et en étroite collaboration avec le Président et Directeur général. Son but est de développer et de coordonner la communication financière et les interactions du groupe avec les investisseurs, les analystes financiers, les agences de notation, les journalistes financiers et autres instances externes. Il lui incombe aussi de surveiller les mouvements sur les marchés des actions et de fournir un retour d'information et des recommandations au Comité exécutif de SES.

Le service « Relations avec les investisseurs » a la responsabilité de définir et d'exécuter un programme de gestion active des relations avec les investisseurs de SES, notamment en participant à des conférences et à d'autres événements similaires organisés à l'intention des investisseurs. Ce service travaille également en étroite collaboration avec le Conseiller juridique de la société pour veiller à ce que les communications externes du groupe soient conformes aux lois et réglementations en vigueur.

Politique de responsabilité sociale des entreprises

En 2008, SES a mis en œuvre des projets et des activités de « Responsabilité sociale des entreprises » (RSE) dans toutes les régions du monde où la société fournit des services, déploie des infrastructures de communication ou interagit avec les populations locales.

Politique

Notre politique RSE consiste avant tout à parrainer des projets éducatifs et reflète notre position sur le marché mondial de la fourniture d'infrastructures et de services de communications.

SES considère de son devoir de concourir au développement d'une société fondée sur le savoir et les communications. Les avancées dans ce domaine devraient contribuer à développer des systèmes économiques plus souples et plus résistants, à renforcer la mobilité et le progrès social et à favoriser l'émergence de modèles de développement économique durables.

SES adhère à la « Charte de la responsabilité sociale des entreprises », qu'elle a signée conjointement avec d'autres entreprises luxembourgeoises. Cette charte engage ses signataires à promouvoir les principes de la RSE, à les mettre en évidence et à les appliquer dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Actions

En 2008, SES a poursuivi sa coopération avec l'International Space University (ISU) de Strasbourg, en finançant des bourses pour des programmes d'études avancées dans le domaine des applications spatiales. En outre, SES a mis en place, avec l'International Institute of Space Commerce (IISC) de l'île de Man, un programme pluriannuel à l'appui d'un MBA de l'espace destiné aux cadres et dirigeants d'entreprises du secteur spatial, et en particulier ceux de l'île de Man. L'IISC est une antenne de l'ISU.

SES a également continué d'apporter son soutien financier au programme de bourses d'études de la Society of Satellite Professionals International (SSPI), une association à but non lucratif implantée aux Etats-Unis qui a pour vocation de favoriser le développement des professionnels de l'industrie des satellites à l'échelle mondiale.

SES a fait don d'ordinateurs et de logiciels à l'école n°1 de Baïkonour au Kazakhstan et apporté son soutien au symposium de Saint-Gall, qui favorise les échanges académiques et les prises de contact entre des représentants de l'industrie et du monde politique et des étudiants de l'université de Saint-Gall en Suisse.

SES est membre de la Fédération Astronautique Internationale (IAF), une organisation internationale qui a pour but de promouvoir les activités spatiales à l'échelle mondiale.

SES a continué d'apporter son soutien financier à l'Institut Saint Joseph de Betzdorf, au Luxembourg, un foyer pour personnes atteintes d'un handicap mental.

SES a apporté un soutien financier à l'initiative luxembourgeoise « Business Initiative 123-GO » destinée à promouvoir le développement de projets innovants. SES soutient également la Fondation de l'IDATE de Montpellier en France, dont la mission est d'accompagner les décisions stratégiques de ses clients sur les secteurs des télécommunications, des médias et de l'internet.

En 2007, SES est devenu membre du groupement d'intérêt économique Shanghai 2010, qui a pour mission de représenter le Luxembourg à l'exposition universelle à Shanghai en 2010.

En 2008, SES a renouvelé son soutien financier à un festival local de musique au Grand-Duché de Luxembourg, « Musek am Syrdall ».

Des capacités satellitaires et des téléports de SES NEW SKIES ont été affectés au projet de démonstration des cyberécoles dans le cadre de l'initiative lancée par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Avec nos deux autres partenaires, iDirect et Intersat Africa, nous nous sommes engagés à fournir une solution satellitaire complète pour 35 écoles. Le projet vise à démontrer l'intérêt des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et concerne 96 écoles dans 16 pays africains. Organisation panafricaine parrainée par l'Union africaine, NEPAD vise à créer des partenariats privé-public pour s'attaquer aux problèmes de développement de l'Afrique.

Aux Etats-Unis, les collaborateurs de SES ont parrainé des programmes visant à promouvoir les études techniques et scientifiques dans les écoles. Sur douze écoles publiques à avoir déposé un dossier, sept ont reçu une aide. Ces subventions ont permis de financer des activités variées tels un club de robotique, où des collaborateurs de SES ont aidé des élèves à construire des robots, ou bien un projet appelé « Lead the Way » visant à préparer les élèves d'une école du New Jersey à réussir des études d'ingénieur.

Accordées aussi bien à des écoles maternelles qu'à des classes de terminale, ces subventions sont revues par un comité du personnel de SES.

SES ASTRA a contribué au projet SatElections qui consiste à produire et à diffuser par satellite des modules de formation à distance sur l'assistance électorale et l'administration électorale efficaces. Ce projet pilote, lancé en novembre 2008 à Kinshasa, dans la République Démocratique du Congo, est financé par la Belgique, le Luxembourg et l'Italie, et est développé par un consortium industriel coordonné par l'Agence Spatiale Européenne.

Protection de l'environnement

Les entreprises du groupe SES s'emploient à respecter l'environnement et à aligner leur conduite et celle de leur personnel sur les principes du développement durable. Le principe est de veiller à ce que tous les services, aussi bien ceux que nous fournissons que ceux qui nous sont fournis par des tiers, respectent les normes les plus rigoureuses de protection de l'environnement.

SES se conforme aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où les entreprises du groupe exercent leurs activités, ainsi qu'aux meilleures pratiques de l'industrie. L'objectif est d'améliorer en permanence nos performances environnementales et de réduire le potentiel de nuisance de nos activités.

Les activités de SES et de ses entités opérationnelles sont essentiellement des activités bureautiques et technologiques. Dans notre activité, nous encourageons les économies d'énergie et de ressources naturelles et nous avons réussi à mettre en œuvre un programme de cogénération reposant dans la mesure du possible sur des énergies renouvelables. Nous appliquons un programme de recyclage visant à réduire sinon à éviter la production de déchets et à les retraiter de la manière la plus efficace possible. Ce programme est contrôlé par des organismes indépendants et régulièrement soumis à des contrôles de qualité. Nous organisons également régulièrement des formations sur l'environnement et encourageons notre personnel à adopter, dans le cadre des activités professionnelles, des comportements responsables sur le plan de la préservation de l'environnement.

Les entités opérationnelles de SES appliquent les meilleures pratiques pour minimiser l'impact environnemental des activités sous-traitées, telles que la fabrication et la mise en orbite des satellites. Elles veillent également à ce que les rayonnements émis par leurs stations terrestres restent en-deçà des limites définies par les pays concernés et se soumettent, à ce titre, à des audits annuels effectués en interne ou par des organismes accrédités spécialisés dans la sécurité industrielle.

Déclaration de responsabilité

Il est de la responsabilité du Conseil d'administration et de la direction de la société d'assurer le respect de procédures comptables adéquates permettant, à tout moment, la présentation de la situation financière du groupe ne comportant pas d'anomalies significatives. Cette responsabilité couvre également la mise en place d'un système de contrôles internes approprié garantissant un déroulement efficace et transparent des opérations commerciales du groupe. Conformément à l'article 3 de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, nous déclarons que, à notre meilleure connaissance, les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, préparés suivant les normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle des actifs et passifs, de la situation financière et du bénéfice de l'exercice 2008. Par ailleurs, la présentation des informations financières par la direction contient une description fidèle des développements et des opérations du groupe durant l'exercice, ainsi que des risques auxquels le groupe est confronté le cas échéant.



René Steichen
Président du
Conseil d'administration



Romain Bausch
Président et
Directeur général

Présentation des informations financières par la direction

En millions d'euros sauf indication contraire

Résumé des informations financières

	2008	2007	Variation	Variation %
Chiffre d'affaires	1 630,3	1 610,7	19,6	1,2 %
Charges opérationnelles ¹	(530,3)	(520,4)	-9,9	-1,9 %
EBITDA	1 100,0	1 090,3	9,7	0,9 %
Dotations aux amortissements sur actifs corporels	(426,2)	(435,7)	9,5	2,2 %
Dotations aux amortissements sur actifs incorporels	(48,7)	(41,5)	-7,2	-17,3 %
Résultat opérationnel	625,1	613,1	12,0	2,0 %
Résultat net financier	(148,6)	(130,0)	-18,6	-14,3 %
Résultat avant impôts	476,5	483,1	-6,6	-1,4 %
Impôt sur les sociétés	(87,4)	(78,3)	-9,1	-11,6 %
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,6)	0,3	-0,9	-
Intérêts minoritaires	(1,0)	(1,1)	0,1	9,1 %
Résultat net de l'exercice	387,5	404,0	-16,5	-4,1 %
Résultat par action de catégorie A (euro)	0,98	0,91	0,07	7,7 %
Marge EBITDA	67,5 %	67,7 %	-0,2 pts %	-
Marge bénéficiaire nette	23,8 %	25,1 %	-1,3 pts %	-
Cash flow net provenant des activités opérationnelles	1 037,1	1 192,7	-155,6	-13,0 %
Cash flow disponible	437,2	672,8	-235,6	-35,0 %
Endettement net	3 475,8	3 217,9	257,9	8,0 %
Endettement net/EBITDA	3,16	2,95	0,21	7,1 %
Endettement net/capitaux propres	222,6 %	199,7 %	22,9 pts %	-

Evolution du résultat opérationnel

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a progressé grâce à un raffermissement du dollar US et à une croissance du chiffre d'affaires provenant des activités de services. Des charges non-récurrentes de 19,2 millions d'euros au niveau opérationnel, et de 30,7 millions d'euros au niveau des dotations aux amortissements sur actifs corporels ont pesé sur le résultat opérationnel du trimestre. Le détail de ces charges est indiqué dans les sections correspondantes ci-après.

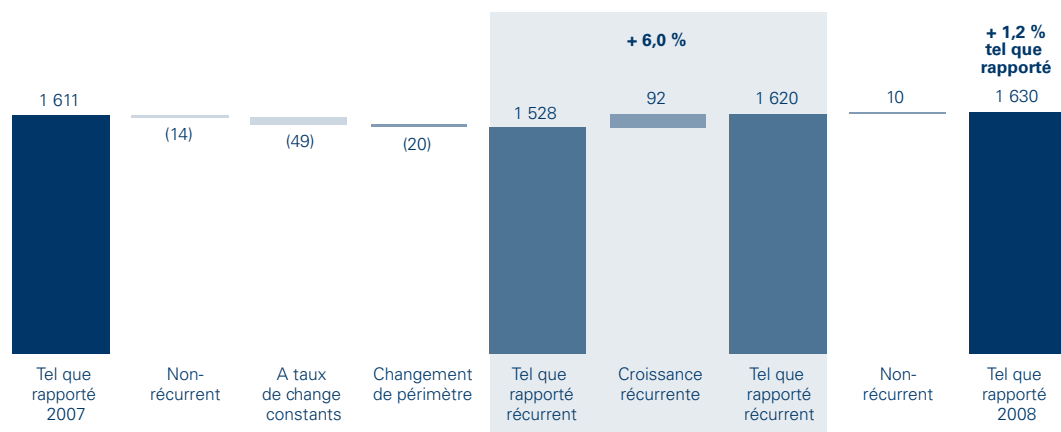
2008	T1	T2	T3	T4	Depuis le 1er janvier 08
Chiffre d'affaires	390,9	397,6	406,4	435,4	1 630,3
Charges opérationnelles ¹	(115,7)	(122,6)	(123,7)	(168,3)	(530,3)
EBITDA	275,2	275,0	282,7	267,1	1 100,0
Amortissements sur immobilisations corporelles	(99,7)	(95,2)	(94,5)	(136,8)	(426,2)
Amortissements sur immobilisations incorporelles	(10,1)	(15,7)	(9,9)	(13,0)	(48,7)
Résultat opérationnel	165,4	164,1	178,3	117,3	625,1

¹Y inclus un impact net de 0,8 million d'euros en 2008 au titre de la cessation du programme AMC-14

Chiffre d'affaires

	2008	2007	Variation	%
Chiffre d'affaires	1 630,3	1 610,7	19,6	1,2 %

Le chiffre d'affaires publié au titre de l'exercice 2008 affiche une modeste croissance, étant donné que l'évolution positive sous-jacente du chiffre d'affaires récurrent a été en grande partie compensée par un taux de change moyen du dollar US plus faible qu'en 2007. A taux de change constants, le chiffre d'affaires récurrent affiche une croissance de 6 % comme indiqué dans le graphique ci-dessous.



La croissance de 6 % du chiffre d'affaires récurrent a été tirée par une demande accrue dans les activités d'infrastructure et une croissance continue à deux chiffres dans les activités de services.

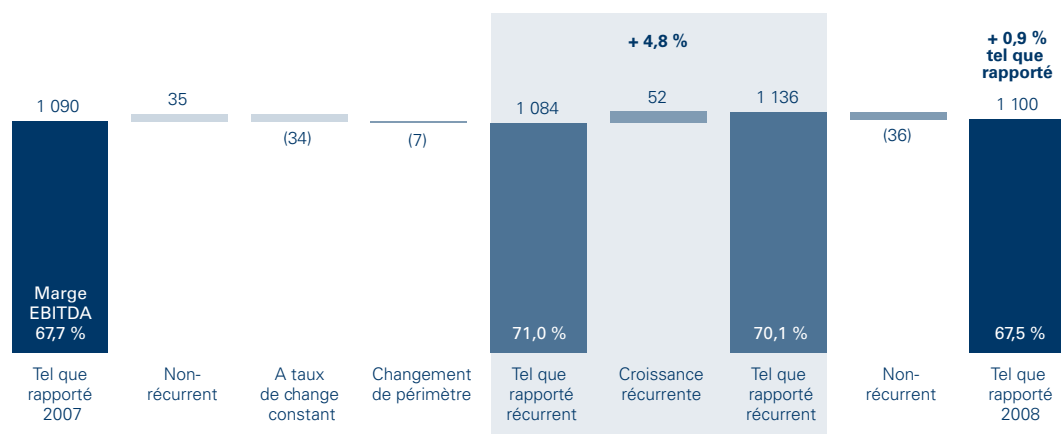
Charges opérationnelles et EBITDA

	2008	2007	Variation	%
Charges opérationnelles ¹	(530,3)	(520,4)	-9,9	-1,9 %
EBITDA	1 100,0	1 090,3	9,7	0,9 %

¹Y inclus un impact net de 0,8 million d'euros en 2008 au titre de la terminaison du programme AMC-14

Les charges opérationnelles de 2008 ressortent en légère hausse en dépit de l'impact favorable de la faiblesse du dollar US. Cette hausse est due à une contribution au chiffre d'affaires plus élevée des activités de services, qui est passée de 19,8 % à 22,5 %, en 2008, mais plus particulièrement à des charges non-récurrentes de 19,2 millions d'euros au quatrième trimestre, dues principalement à l'interruption de l'activité IP-PRIME et au regroupement des segments AMERICOM et NEW SKIES à compter du 1er janvier 2009. Les charges opérationnelles incluent également l'impact net, de 0,8 million d'euros, de la cessation du programme AMC-14.

A taux de change constants, l'EBITDA récurrent a progressé de 4,8 %, comme décrit dans le graphique ci-dessous.



En raison essentiellement des charges non-récurrentes décrites ci-dessus, la marge EBITDA publiée a légèrement reculé, passant de 67,7 % en 2007 à 67,5 % en 2008. En excluant les éléments exceptionnels, la marge EBITDA du groupe ressort à 70,1 %.

Présentation des informations financières par la direction

En millions d'euros sauf indication contraire

	Infrastructure	Services	Activités en phase de démarrage	Eliminations/ Autres	Total
2008					
Chiffre d'affaires	1 371,7	362,5	3,9	(107,8)	1 630,3
EBITDA	1 107,9	42,1	(23,7)	(26,3)	1 100,0
Marge EBITDA	80,8 %	11,6 %	–	–	67,5 %
2007					
Chiffre d'affaires	1 378,2	314,1	6,1	(87,7)	1 610,7
EBITDA	1 123,4	36,5	(35,1)	(34,5)	1 090,3
Marge EBITDA	81,5 %	11,6 %	–	–	67,7 %

Dotations aux amortissements et résultat opérationnel

	2008	2007	Variation	%
Dotations aux amortissements sur actifs corporels	(426,2)	(435,7)	9,5	2,2 %
Dotations aux amortissements sur actifs incorporels	(48,7)	(41,5)	-7,2	-17,3 %
Résultat opérationnel	625,1	613,1	12,0	2,0 %

Les dotations aux amortissements sur actifs corporels de 2008 ont diminué par rapport à 2007. L'effet de la dépréciation du dollar US sur les dotations de SES AMERICOM et SES NEW SKIES, et la charge de 15,9 millions comptabilisée au titre de l'échec du lancement du satellite NSS-8 ont plus que compensé les modifications de la flotte amortissable, ainsi que les deux dotations exceptionnelles aux amortissements sur actifs corporels enregistrées au quatrième trimestre et décrites ci-après :

- i. Amortissement accéléré du satellite ASTRA 5A : suite à l'anomalie constatée sur ce satellite en octobre 2008, cet actif d'une valeur comptable de 10,5 millions d'euros a été soumis à un test de dépréciation qui a donné lieu à l'enregistrement d'une perte totale de la valeur comptable.
- ii. Cessation de l'activité IP-PRIME : une charge de 20,2 millions d'euros a été constatée au titre de l'amortissement accéléré des actifs dédiés à la fourniture de ce service.

Les modifications apportées à la flotte amortissable sont les suivantes :

- i. cession du satellite AMC-23 à GE en mars 2007 ;
- ii. début de la période d'amortissement des satellites : AMC-18 (février 2007) ; ASTRA 1L (juillet 2007) ; SIRIUS 4 (décembre 2007) et AMC-21 (octobre 2008) ;
- iii. fin de la période d'amortissement du satellite ASTRA 5A (décembre 2008).

Le résultat opérationnel a augmenté de 2 % pour atteindre 625,1 millions d'euros. Avant coûts de restructuration et charges d'amortissement accéléré de 49,9 millions d'euros, le résultat opérationnel se chiffrait à 675,0 millions d'euros.

Résultat net financier

	2008	2007	Variation	%
Charges nettes d'intérêts	(196,7)	(181,7)	-15,0	-8,3 %
Intérêts capitalisés	48,7	27,7	21,0	75,8 %
Gains/(pertes) de change nets	(0,6)	21,3	-21,9	–
Plus-value de cessions	–	2,7	-2,7	-100 %
Résultat (perte) financier net	(148,6)	(130,0)	-18,6	-14,3 %

Les charges nettes d'intérêts ont progressé de 14,3 % par rapport à 2007, en raison de l'absence de gains de change nets et de plus-values de cessions plus faibles. La progression de 8,3 % constatée au niveau des charges nettes d'intérêts en raison d'un endettement supérieur en 2008, a été plus que compensée par le montant plus élevé des intérêts capitalisés liés à des programmes d'acquisition de satellites toujours très intenses. Le taux d'intérêt moyen pondéré en vigueur sur les emprunts du groupe a augmenté légèrement en 2008 (5,05 % au lieu de 4,90 % en 2007).

Impôts sur les sociétés

	2008	2007	Variation	%
Impôt sur le résultat	(87,4)	(78,3)	-9,1	-11,6 %

La charge d'impôt de l'exercice 2008, qui s'élève à 87,4 millions d'euros, correspond à un taux d'impôt publié de 18,3 % contre 16,2 % en 2007.

Résultat net

	2008	2007	Variation	%
Résultat net du groupe	387,5	404,0	-16,5	-4,1 %
Bénéfice par action (euro)	0,98	0,91	0,07	7,7 %

La baisse du résultat net par rapport à 2007 reflète principalement la hausse des charges nettes d'intérêts et de la charge d'impôt. Le bénéfice par action augmente toutefois de 7,7 % à 0,98 euro du fait de l'impact favorable des actions rachetées et annulées en 2007 et 2008.

Cash flow

	2008	2007	Variation	%
Flux de trésorerie opérationnels	1 037,1	1 192,7	-155,6	-13,1 %
Cash flow disponible	437,2	672,8	-235,6	-35,1 %

Les flux de trésorerie opérationnels, qui s'élèvent à 1 037,1 millions d'euros en 2008, correspondent à un taux de conversion EBITDA de 94,2 %. Le cash flow disponible, qui correspond aux flux de trésorerie opérationnels disponibles après le financement d'investissements, ressort à 437,2 millions d'euros en 2008 contre 672,8 millions d'euros en 2007, en raison d'entrées de trésorerie exceptionnelles en 2007. La trésorerie investie dans l'acquisition d'immobilisations corporelles est passée de 638,0 millions d'euros en 2007 à 741,0 millions d'euros en 2008.

Endettement net

	2008	2007	Variation	%
Avoirs en banque et en caisse	(435,5)	(197,1)	238,4	121 %
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	3 911,3	3 415,0	-496,3	-14,5 %
Endettement net	3 475,8	3 217,9	257,9	8,0 %
Endettement net/EBITDA	3,16	2,95	0,21	7,1 %

L'endettement net moyen a progressé en 2008 du fait de l'intensité des programmes d'acquisition de satellites, mais aussi du fait des programmes de rachat d'actions au premier semestre.

Carnet de commandes

	2008	2007	Variation	%
Carnet de commandes protégé	5 850,0	5 846,4	3,6	-

Le carnet de commandes est stable par rapport à 2007, les renouvellements de contrats et les nouvelles activités ayant entièrement compensé les commandes comptabilisées en revenus durant la période.

Utilisation des répéteurs 2008

Nombre de répéteurs	T1	T2	T3	T4
SES ASTRA				
Répéteurs utilisés	244	252	254	264
Répéteurs disponibles	291	317	317	317
Taux d'utilisation	83,8 %	79,5 %	80,1 %	83,3 %
SES AMERICOM				
Répéteurs utilisés	332	334	329	348
Répéteurs disponibles	429	429	423	447
Taux d'utilisation	77,4 %	77,9 %	77,7 %	77,8 %
SES NEW SKIES				
Répéteurs utilisés	227	234	238	243
Répéteurs disponibles	318	318	318	318
Taux d'utilisation	71,4 %	73,6 %	74,8 %	76,4 %
Groupe SES				
Répéteurs utilisés	803	820	821	855
Répéteurs disponibles	1 038	1 064	1 058	1 082
Taux d'utilisation	77,3 %	77,1 %	77,6 %	79,0 %

Etats financiers consolidés

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES Société Anonyme
Betzdorf

Rapport sur les états financiers consolidés

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale des actionnaires du 3 avril 2008, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de SES, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de SES au 31 décembre 2008 et de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel des Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion consolidé, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les états financiers consolidés.

Ernst & Young
Société Anonyme
Réviseur d'Entreprises
Thierry BERTRAND
Le 12 février 2009

Compte de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2008

	Note	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Chiffre d'affaires	6	1 630,3	1 610,7
Coût des ventes	8	(178,2)	(164,9)
Frais de personnel	8	(184,8)	(187,9)
Autres charges opérationnelles	8	(168,1)	(167,6)
Produits générés par la cessation du programme AMC-14	21	130,3	–
Charges générées par la cessation du programme AMC-14	21	(129,5)	–
Incidence nette de la cessation du programme AMC-14	21	0,8	–
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	8,13	(426,2)	(435,7)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	15	(48,7)	(41,5)
Résultat opérationnel	6	625,1	613,1
Produits financiers	9	45,6	51,7
Charges financières	9	(194,2)	(181,7)
Résultat avant impôt		476,5	483,1
Impôt sur le résultat	10	(87,4)	(78,3)
Résultat après impôt		389,1	404,8
Résultat des sociétés mises en équivalence		(0,6)	0,3
Résultat net		388,5	405,1
Dont :			
Part du groupe		387,5	404,0
Intérêts minoritaires		1,0	1,1
		388,5	405,1
Résultat par action (en euro)¹			
Actions de catégorie A		0,98	0,91
Actions de catégorie B		0,39	0,37

¹Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice revenant aux titulaires d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté en fonction des droits économiques de chaque catégorie d'action. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Bilan consolidé

31 décembre 2008

	Note	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	13	2 552,8	2 723,6
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	14	1 243,2	765,4
Total des immobilisations corporelles		3 796,0	3 489,0
Immobilisations incorporelles	15	2 882,1	2 774,8
Participations dans des entreprises associées	16	3,2	1,6
Autres immobilisations financières	17	13,5	15,6
Impôts différés actifs	10	18,9	20,6
Total actifs non courants		6 713,7	6 301,6
Actifs courants			
Stocks		17,6	15,6
Créances clients et autres créances	18	334,8	289,6
Charges constatées d'avance		25,9	25,2
Instruments financiers dérivés	19	–	20,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22	435,5	197,1
Total actifs courants		813,8	548,1
Total actifs		7 527,5	6 849,7
Capitaux propres			
Capitaux propres – Part du groupe	23	1 553,1	1 578,2
Intérêts minoritaires		8,2	33,6
Total des capitaux propres		1 561,3	1 611,8
Passifs non courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	25	3 476,0	2 766,0
Provisions et produits constatés d'avance	26	344,4	335,2
Instruments financiers dérivés	19	27,8	–
Impôts différés passifs	10	755,2	779,7
Total passifs non courants		4 603,4	3 880,9
Passifs courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	25	435,3	649,0
Fournisseurs et autres dettes	27	460,5	284,9
Instruments financiers dérivés	19	39,8	15,8
Impôts sur le résultat exigibles	2	198,3	188,5
Produits constatés et perçus d'avance		228,9	218,8
Total passifs courants		1 362,8	1 357,0
Total passifs		5 966,2	5 237,9
Total passifs et capitaux propres		7 527,5	6 849,7

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

	Note	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Résultat avant impôts		476,5	483,1
Impôts versés au cours de l'exercice		(70,6)	(36,8)
Charges financières nettes versées concernant les activités non opérationnelles		84,3	75,1
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles		474,9	477,2
Amortissement des produits constatés et perçus d'avance		(32,2)	(27,7)
Autres éléments non monétaires du compte de résultat consolidé		(9,5)	25,1
Résultat opérationnel consolidé avant variation du besoin en fonds de roulement		923,4	996,0
Variations des actifs et passifs opérationnels			
(Augmentation)/diminution des stocks		(2,1)	8,1
(Augmentation)/diminution des créances clients et des autres créances		(46,4)	(0,4)
(Augmentation)/diminution des charges payées ou constatées d'avance		5,2	0,5
Augmentation/(diminution) des dettes fournisseurs et des autres dettes		58,4	(3,8)
Augmentation/(diminution) des acomptes reçus sur commandes		28,9	17,7
Augmentation/(diminution) des produits constatés ou reçus d'avance		69,7	174,6
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		113,7	196,7
Flux de trésorerie opérationnels nets		1 037,1	1 192,7
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions (nettes) d'immobilisations incorporelles		(10,7)	(20,6)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(741,0)	(638,0)
Cession d'immobilisations corporelles		7,2	9,7
Produits liés à la cessation du programme AMC-14		97,6	–
Cession de filiales dans le cadre de la transaction conclue avec GE (déduction faite de la trésorerie)	4	–	(69,6)
Acquisition d'intérêts minoritaires dans des sociétés consolidées		(22,4)	–
Acquisition d'autres participations consolidées (déduction faite de la trésorerie acquise)		(1,8)	(3,4)
Gains réalisés sur le règlement de swaps de devises et de taux d'intérêt		73,9	205,7
Investissements dans des immobilisations financières non consolidées		(2,7)	(3,7)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement		(599,9)	(519,9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation nette des emprunts		449,4	161,9
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires, nets des dividendes reçus		(238,9)	(184,5)
Financement net versé au titre d'activités non opérationnelles		(84,3)	(75,1)
Actions propres acquises dans le cadre de la transaction conclue avec GE	4	–	(638,8)
Produit net des autres cessions/(acquisitions) d'actions propres		(330,1)	(145,3)
Exercice d'instruments dont le règlement est fondé sur des actions		(1,4)	–
Dividendes provenant des sociétés mises en équivalence		–	10,2
Autres activités de financement		–	0,7
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement		(205,3)	(870,9)
Effets des variations de change			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		6,5	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette en début d'exercice		197,1	393,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette en fin d'exercice		435,5	197,1

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Actions propres millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Ecart de conversion cumulés millions d'euros	Total des capitaux propres – Part du groupe millions d'euros	Intérêts minoritaires millions d'euros	Total des capitaux propres millions d'euros
Au 1er janvier 2007	827,9	2 171,6	(82,5)	438,8	555,1	(898,7)	3 012,2	32,9	3 045,1
Résultat de l'exercice	–	–	–	404,0	–	–	404,0	1,1	405,1
Effets des variations de change	–	–	–	–	–	(358,0)	(358,0)	(0,4)	(358,4)
Gain net sur la couverture d'investissements nets	–	–	–	–	–	269,7	269,7	–	269,7
Perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	–	(5,7)	(5,7)	–	(5,7)
Total des produits et des charges de l'exercice	–	–	–	404,0	–	(94,0)	310,0	0,7	310,7
Affectation du résultat de l'exercice 2006	–	–	–	(254,3)	254,3	–	–	–	–
Dividendes versés ¹	–	–	–	(184,5)	–	–	(184,5)	–	(184,5)
Variation des actions propres	–	–	(131,2)	–	–	–	(131,2)	–	(131,2)
Ajustements liés aux paiements fondés sur des actions	–	6,8	–	–	–	–	6,8	–	6,8
Acquisition d'actions GE ²	–	–	(1 474,0)	–	–	–	(1 474,0)	–	(1 474,0)
Annulation des actions de catégorie C ²	(161,1)	(1 312,9)	1 474,0	–	–	–	–	–	–
Impact de la vente des actifs dans le cadre de la transaction avec GE	–	–	–	–	(59,6)	98,5	38,9	–	38,9
Au 31 décembre 2007	666,8	865,5	(213,7)	404,0	749,8	(894,2)	1 578,2	33,6	1 611,8

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Actions propres millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Ecart de conversion cumulés millions d'euros	Total des capitaux propres – Part du groupe millions d'euros	Intérêts minoritaires millions d'euros	Total des capitaux propres millions d'euros
Au 1er janvier 2008	666,8	865,5	(213,7)	404,0	749,8	(894,2)	1 578,2	33,6	1 611,8
Résultat de l'exercice	–	–	–	387,5	–	–	387,5	1,0	388,5
Effets des variations de change	–	–	–	–	–	177,0	177,0	(0,8)	176,2
Gain net sur la couverture d'investissements nets	–	–	–	–	–	47,5	47,5	–	47,5
Perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	–	(75,8)	(75,8)	–	(75,8)
Total des produits et des charges de l'exercice	–	–	–	387,5	–	148,7	536,2	0,2	536,4
Affectation du résultat de l'exercice 2007	–	–	–	(165,1)	165,1	–	–	–	–
Dividendes versés ¹	–	–	–	(238,9)	–	–	(238,9)	–	(238,9)
Acquisitions d'intérêts minoritaires	–	–	–	–	3,1	–	3,1	(25,6)	(22,5)
Variation des actions propres	–	–	(330,1)	–	–	–	(330,1)	–	(330,1)
Annulation d'actions propres	(42,4)	(394,4)	436,8	–	–	–	–	–	–
Ajustements liés aux paiements fondés sur des actions	–	6,0	(1,4)	–	–	–	4,6	–	4,6
Au 31 décembre 2008	624,4	477,1	(108,4)	387,5	918,0	(745,5)	1 553,1	8,2	1 561,3

¹Les dividendes sont présentés nets des dividendes reçus sur les actions propres.

²Actions acquises et annulées dans le cadre de la transaction de scission-échange conclue avec GE.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Note 1 – Information relative à la société

La société SES (« la société ») a été constituée le 16 mars 2001 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Les références faites au « groupe » dans les notes ci-après visent la société et ses filiales, co-entreprises et sociétés mises en équivalence. SES est cotée sous le symbole « SESG » à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris.

La publication des états financiers consolidés de la société SES pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 a été autorisée par décision du Conseil d'administration en date du 12 février 2009. Conformément au droit luxembourgeois, les états financiers sont approuvés par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, sauf lorsque l'évaluation à la juste valeur est obligatoire en vertu des normes internationales d'information financière (« IFRS ») comme indiqué ci-dessous. La valeur comptable des actifs et des passifs qui correspondent à des éléments couverts dans le cadre de couvertures de juste valeur, et qui sont par ailleurs évalués au coût, est ajustée en fonction des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS en vigueur à la date de clôture, telles qu'adoptées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et approuvées par l'Union Européenne.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et des filiales dont elle détient le contrôle, après élimination de tous les soldes et opérations intragroupes significatifs. Les filiales sont consolidées à partir du moment où la société en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin. Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les comptes annuels des filiales et des sociétés liées sont préparés pour la même période que ceux de la société et selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour harmoniser les méthodes comptables en cas de divergences. Des informations détaillées concernant les filiales consolidées sont fournies dans la Note 3.

Application de la norme IFRS 1

Le groupe a adopté les normes IFRS le 1er janvier 2004 et a appliqué les dispositions de la norme IFRS 1 pour cette transition. En particulier, les goodwill provenant des regroupements d'entreprises (IFRS 3) intervenus avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités, et le groupe a décidé de ne pas appliquer la norme IAS 21 (telle que révisée en 2003) de façon rétrospective aux ajustements de juste valeur et au goodwill provenant de regroupements d'entreprises intervenus avant le 1er janvier 2004.

Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent à l'exception de l'adoption, à compter du 1er janvier 2008, des nouvelles normes et des amendements IFRS ainsi que des nouvelles interprétations IFRIC ci-après :

- IFRIC 11 IFRS 2 – « Actions propres et transactions intragroupes » ;
- IFRIC 12 – « Contrats de concession de services » ;

- IFRIC 14/IAS 19 – « Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, exigences de financement minimal et leur interaction » ; et
- IAS 39 et IFRS 7 : « Reclassement des actifs financiers ».

L'adoption de ces normes et interprétations n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers du groupe.

Participations dans les co-entreprises

Le groupe détient des participations dans des co-entreprises qui sont des entités sous contrôle conjoint. Une co-entreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, et une entreprise sous contrôle conjoint est une co-entreprise qui implique la création d'une entité séparée dans laquelle chaque co-entrepreneur détient une participation. Le groupe comptabilise ses participations dans les co-entreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Le groupe intègre sa quote-part dans tous les actifs, passifs, produits et charges de la co-entreprise, ligne par ligne dans les rubriques correspondantes de ses propres états financiers consolidés. Les états financiers de la co-entreprise sont arrêtés à la même date que ceux de la société mère, selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables.

Lorsque le groupe apporte ou cède un actif à une co-entreprise, la fraction du gain ou de la perte résultant de cette transaction est comptabilisée sur base de la substance de la transaction. Quand le groupe acquiert des actifs de la co-entreprise, il ne comptabilise sa quote-part dans les profits de la co-entreprise relatifs à cette transaction qu'à la date à laquelle les actifs en cause sont cédés à un tiers indépendant. La co-entreprise est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle jusqu'à la date à laquelle le groupe cesse d'exercer un contrôle conjoint sur la co-entreprise.

Participations dans les sociétés mises en équivalence

Le groupe détient des participations dans des entreprises associées qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Une société mise en équivalence est une entité dans laquelle le groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale, ni une co-entreprise.

En application de la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une société mise en équivalence est comptabilisée au coût majoré ou minoré des variations, postérieures à l'acquisition, de la quote-part d'actif net de la société mise en équivalence détenue par le groupe. Le goodwill lié à une société mise en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation et il n'est pas amorti. Après application de la méthode de la mise en équivalence, le groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une correction de valeur additionnelle au titre de la participation nette du groupe dans la société mise en équivalence. Le compte de résultat reflète la quote-part du groupe dans les résultats de la société mise en équivalence. Quand un changement a été comptabilisé directement dans les capitaux propres d'une société mise en équivalence, le groupe comptabilise sa quote-part de tout changement et fournit l'information correspondante dans le tableau de variation des capitaux propres.

En règle générale, la date de clôture des sociétés mises en équivalence est identique à celle du groupe et les méthodes comptables utilisées sont uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

pourraient exister entre les méthodes comptables. En cas de divergence entre les dates de clôture, le groupe retraite les informations financières de la société mise en équivalence afin de tenir compte des transactions significatives intervenues entre les deux dates.

Jugements et estimations significatifs

1) Jugements

Dans le cadre de l'application des règles et méthodes comptables du groupe, et outre le recours à des estimations, la direction a formulé les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

1.1 Traitement des droits d'exploitation de fréquences orbitales

Les sociétés opérationnelles du groupe ont obtenu des droits d'exploitation pour positionner des satellites sur certaines positions orbitales et utiliser certaines bandes de fréquences. Ces droits sont accordés suite aux demandes adressées aux autorités de contrôle nationales et internationales compétentes, et elles sont généralement attribuées pour une période définie. Lors de l'arrivée au terme de ces accords, la société opérationnelle est généralement en mesure d'adresser une nouvelle demande concernant l'utilisation de ces positions et de ces fréquences. Lorsqu'ils sont obtenus par le groupe dans le cadre de l'acquisition de filiales et de sociétés mises en équivalence, ces droits sont traités comme un actif acquis identifiable et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition conformément à l'application de la méthode de l'acquisition. Ces actifs sont réputés avoir une durée de vie indéterminée dans la mesure où il est fortement probable que le groupe pourra demander et obtenir le renouvellement de ces droits lors de leur expiration. Dans cette hypothèse, ils ne sont pas amortis, mais font en revanche régulièrement l'objet de tests de perte de valeur afin de confirmer que leur valeur nette comptable dans les états financiers du groupe demeure appropriée.

1.2 Impôts

Le groupe opère dans de nombreuses juridictions fiscales et la direction doit apprécier les questions fiscales et les risques y afférents pour l'ensemble de ses activités, et provisionner les passifs éventuels en se fondant sur son interprétation des législations fiscales nationales et sur ses meilleures estimations. Dans le cadre de cet examen, la direction évalue le caractère significatif de la question et, sur la base de son expérience et des conseils d'experts, le risque qu'elle entraîne un passif pour le groupe. Si ce risque est jugé probable, une provision est constituée au titre de la charge d'impôt potentielle correspondante. Ces provisions figurent toutes sous la rubrique des Passifs courants du bilan consolidé. Au 31 décembre 2008, un montant de 107,1 millions d'euros est inscrit sous « impôts sur le résultat exigibles » (2007 : 30,5 millions d'euros).

La direction doit exercer notamment son jugement dans le domaine des prix de transfert. Le groupe emploie des collaborateurs qui sont spécialement chargés de mettre en place et de gérer les structures et la documentation appropriées en matière de prix de transfert, mais la formulation d'un jugement demeure toutefois nécessaire et des risques fiscaux peuvent potentiellement être identifiés. Dans le cadre de son appréciation globale des provisions pour risques fiscaux, le groupe procède à un examen détaillé des structures en place en matière de prix de transfert et constitue des provisions, au cas par cas, lorsque celles-ci paraissent appropriées.

2) Recours aux estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous.

2.1 Dépréciation des goodwill

Le groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an. Cette vérification nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est affecté. La détermination de la valeur d'usage requiert que le groupe procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie et qu'il choisisse également un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 15.

Regroupements d'entreprises

En cas de regroupement d'entreprises, le groupe évalue initialement les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition. Dès lors, les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués sur la base de la quote-part de ces intérêts dans les justes valeurs nettes des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. En cas d'acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale, tout goodwill résultant de l'augmentation de la participation est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition ou de fabrication et sont amorties sur la durée de vie estimée. Le coût de production des immobilisations corporelles générées en interne comprend les coûts directement attribuables ainsi que les frais généraux appropriés. Les coûts de réparation et d'entretien de ces immobilisations sont enregistrés en charges. Les charges financières encourues durant la période de construction des satellites sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base de durées de vie estimées à :

Constructions	25 ans
Satellites	10 à 16 ans
Équipements au sol	3 à 15 ans
Autres installations, outillage et mobilier	3 à 15 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout gain ou perte résultant de la sortie d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement sont revus et modifiés si nécessaire à chaque clôture annuelle.

Immobilisations corporelles en cours

Les montants dus au titre de l'achat de futurs satellites, les coûts de lancement et les autres charges connexes, qui incluent les dépenses d'équipement au sol et les coûts de financement, sont comptabilisés au bilan lorsqu'ils sont facturés. Lors de la mise en service de l'immobilisation, ces frais sont transférés en immobilisations corporelles « en service » et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations incorporelles

1) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent entre le coût d'acquisition d'une société consolidée et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs nets acquis. La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an, ou plus fréquemment si nécessaire, afin de déterminer si leur valeur comptable reste recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession de l'actif et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges lorsque la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise au cours des périodes futures. Le groupe estime la valeur d'utilité sur la base des flux de trésorerie projetés provenant d'une unité génératrice de trésorerie, déterminés en fonction des plans d'activité approuvés par la direction. Au-delà d'une période de cinq ans, les flux de trésorerie peuvent être estimés sur la base de taux de croissance ou de baisse d'activité constants. Le goodwill est inscrit au bilan au coût diminué des pertes de valeur comptabilisées.

Lorsque le goodwill fait partie d'une unité génératrice de trésorerie et qu'une partie de l'activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de cette activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation de fréquences orbitales et des contrats de service relatifs aux capacités satellitaires acquis à titre onéreux. Ces immobilisations sont évaluées à la date d'acquisition afin de déterminer si elles correspondent à des actifs à durée de vie déterminée ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur une période n'excédant pas 21 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée figurent au bilan au coût d'acquisition, mais sont soumises à des tests de perte de valeur selon les modalités décrites ci-dessus pour le goodwill. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est revue annuellement afin de déterminer si leur classement en immobilisations à durée de vie indéterminée demeure justifié. Dans le cas contraire, le transfert d'immobilisations à durée de vie indéterminée en immobilisations à durée de vie déterminée est effectué de manière prospective.

Perte de valeur des immobilisations non financières

Le groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe des indices internes ou externes indiquant qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est nécessaire, le groupe procède à une estimation de la valeur recouvrable.

Les actifs à long terme et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée, notamment la flotte de satellites en orbite, font l'objet d'un test de dépréciation quand des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur peuvent provenir d'une défaillance totale ou partielle d'un satellite, ou de toute autre cause de variation des flux de trésorerie futurs actualisés. Les tests de dépréciation consistent à comparer les flux de trésorerie futurs actualisés à la valeur comptable de l'actif. L'estimation des flux de trésorerie actualisés repose sur les plans d'activité les plus récents. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le montant de l'actif

est déprécié et ramené à la juste valeur sur la base des flux de trésorerie actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation approprié.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif répondant à certaines conditions sont capitalisés avec le coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Investissements et autres actifs financiers

Les actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Le groupe détermine la classification de ses actifs financiers après leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, il revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les achats ou ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le groupe s'est engagé à acheter ou vendre l'actif.

Les états financiers du groupe comprennent les catégories suivantes d'actifs financiers, définies par l'IAS 39.

1) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont inclus dans la catégorie des « actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être vendus à court terme. Les instruments dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture et que cette couverture soit efficace. Les gains et les pertes réalisés sur des investissements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en compte de résultat.

2) Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et à échéance déterminée sont classés en placements détenus jusqu'à leur échéance lorsque le groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les investissements que le groupe a l'intention de détenir pour une période indéterminée ne sont pas inclus dans cette catégorie. Les autres placements à long terme que le groupe a l'intention de détenir jusqu'à leur échéance, comme les obligations, sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ce coût est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance. Ce calcul tient compte de l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'investissement est décomptabilisé ou déprécié, et au travers du processus d'amortissement.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

3) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du processus d'amortissement.

4) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes afférents à ces actifs sont comptabilisés comme une composante distincte des capitaux propres, jusqu'à ce que l'investissement soit décomptabilisé ou qu'il soit identifié comme devant faire l'objet d'une dépréciation, auquel cas le profit ou la perte cumulé précédemment comptabilisé en capitaux propres est inclus dans le compte de résultat, en totalité ou en partie.

La juste valeur des investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Stocks

Les stocks sont constitués principalement de travaux en cours, d'accessoires y afférents et de pièces détachées pour les équipements de réseaux. Ils sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur de marché. Le coût est évalué sur la base du coût moyen pondéré, et la valeur de marché sur la base de la valeur nette de réalisation estimée.

Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont passées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Actions propres

Les instruments de capitaux propres qui ont été rachetés (actions propres) sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation des instruments de capitaux propres du groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en banque et en caisse, les dépôts et les investissements à court terme considérés comme très liquides, facilement convertibles en des montants en espèces prévisibles et soumis à des risques de changements de valeur non significatifs. Les avoirs en banque et en caisse et les dépôts à court terme qui sont détenus jusqu'à leur échéance sont enregistrés au coût. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la « trésorerie nette » se compose de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, nets des concours bancaires courants.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le groupe conclut des contrats visant à mettre à disposition des capacités de transmission par satellite de haute qualité et des prestations de services permettant la diffusion de programmes télévisuels et radiophoniques et d'informations auprès du grand public. Le chiffre d'affaires provient essentiellement des contrats de prestation de services de transmission par satellite.

Tous les montants reçus des clients au titre de contrats de mise à disposition de capacités de transmission par satellite sont comptabilisés linéairement sur la durée des contrats correspondants, à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les paiements reçus d'avance sont différés et figurent au bilan en produits constatés d'avance. Les intérêts courus sur les paiements reçus d'avance sont provisionnés sur la base du taux d'emprunt marginal du groupe à la date de réception des paiements. Les montants à recevoir au titre de prestations non encore facturées sont provisionnés et enregistrés dans les créances clients.

Le groupe conclut en outre un certain nombre de contrats de construction à long terme. Le chiffre d'affaires afférent à ces contrats est comptabilisé en fonction du degré d'avancement du contrat lorsque le résultat du contrat peut être estimé de façon fiable.

Dividendes

La décision concernant la distribution de dividendes intervient après l'approbation des comptes. De ce fait, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable.

Impôts exigibles

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable (approche bilantielle) pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- au titre des différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est prévue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments constatés directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe juridiquement un droit exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro (EUR), qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société. Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués en utilisant cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaie étrangère sont converties initialement dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le coût des actifs non monétaires est converti au cours en vigueur à la date de la transaction. Tous les autres actifs et passifs sont convertis au cours de clôture. Au cours de l'exercice, les charges et les produits exprimés en monnaie étrangère sont comptabilisés aux cours de change en vigueur à la date à laquelle ils sont encourus ou acquis. Tous les écarts de change résultant de l'application de ces principes sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé.

Le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant de l'acquisition d'entités étrangères détenues à 100 % sont traités comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture. Conformément à l'IFRS 1, le groupe a choisi de ne pas appliquer l'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » (révisée en 2003) de manière rétrospective aux ajustements à la juste valeur et au goodwill résultant de regroupements d'entreprises survenus avant la date de passage aux IFRS.

Les actifs et les passifs des filiales consolidées sont convertis en euros au cours de change de clôture, tandis que les produits et les charges de ces filiales sont convertis au cours de change moyen de l'exercice. Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées au poste « Ecart de conversion cumulé ». Lors de la cession d'une filiale ou d'une co-entreprise étrangère, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans les capitaux propres au titre de cette activité étrangère est comptabilisé au compte de résultat consolidé.

Les cours de change utilisés par le groupe durant l'exercice étaient les suivants pour le dollar des États-Unis :

	Cours moyen de l'exercice 2007	Cours de clôture au 31 déc. 2007	Cours moyen de l'exercice 2008	Cours de clôture au 31 déc. 2008
EUR 1 =				
Dollar des Etats-Unis	USD 1,37	USD 1,47	USD 1,48	USD 1,39

Résultat de base et résultat dilué par action

Le capital de la société SES est composé d'actions de classe A et B et, jusqu'au 5 avril 2007, d'actions de classe C, qui donnent droit au paiement de dividendes annuels tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les détenteurs des actions de catégorie B participent aux bénéfices et ont droit à 40 % des dividendes à payer par action de catégorie A.

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont calculés en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Le résultat dilué par action est ajusté compte tenu des options à effet de dilution.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le groupe comptabilise tous les instruments dérivés à leur juste valeur à l'actif et au passif du bilan. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées soit dans le compte de résultat, soit conformément aux principes décrits ci-dessous lorsque la comptabilité de couverture s'applique. Le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. La juste valeur des contrats de change à terme est calculée par référence au taux de change à terme courant pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. Lors de la souscription d'un instrument dérivé, le groupe désigne l'instrument comme suit :

- 1) une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé (couverture de juste valeur) ;
- 2) une couverture d'une transaction prévue ou de la fluctuation des flux de trésorerie à recevoir ou à payer relatifs à un actif ou un passif comptabilisé (couverture de flux de trésorerie) ; ou
- 3) une couverture d'un investissement net dans une activité dont les opérations sont exprimées en devise étrangère.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

1) Couvertures de juste valeur

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur (swaps de taux d'intérêt sur des emprunts à taux fixe) qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Tout profit ou perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert vient modifier la valeur comptable de l'élément couvert et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Produits financiers » ou « Charges financières ».

2) Couvertures de flux de trésorerie

Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats de change à terme et swaps de taux d'intérêt) qui sont destinées à couvrir des engagements fermes ou des transactions prévues, et qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte qui correspond à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, et celui qui correspond à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement en compte de résultat sous la rubrique « Produits financiers » ou « Charges financières ».

Si l'engagement couvert conduit à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors, au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits ou les pertes y afférents qui ont été comptabilisés antérieurement en capitaux propres sont inclus dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition ou de la valeur comptable de l'actif ou du passif.

3) Couverture d'un investissement net en devise étrangère

Les variations de juste valeur d'un instrument dérivé ou non dérivé qui est désigné comme instrument de couverture et qui remplit toutes les conditions fixées pour la couverture d'un investissement net, sont comptabilisées en écarts de conversion cumulés dans la mesure où la couverture est efficace. La partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat sous la rubrique « Produits financiers » ou « Charges financières ».

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé, lorsqu'il ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture ou lorsque le groupe annule sa désignation en tant qu'instrument de couverture. A ce stade, tout profit (ou perte) cumulé réalisé sur l'instrument de couverture et comptabilisé en capitaux propres est maintenu en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus prévu que la transaction couverte se produise, le profit (ou la perte) net cumulé comptabilisé en capitaux propres est transféré au résultat net de l'exercice.

Le groupe documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie en matière d'opérations de couverture. Cette procédure comprend l'affectation de tous les instruments dérivés désignés comme des couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie à des actifs ou passifs spécifiques du bilan, à des engagements fermes spécifiques ou à des transactions prévues. Le groupe vérifie également de manière formelle, tant au début de la couverture que pendant toute sa durée, que chaque dérivé est hautement efficace et permet de neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert. S'il s'avère qu'un instrument dérivé ne constitue pas ou ne constitue plus une couverture hautement efficace, le groupe abandonne la comptabilité de couverture de manière prospective.

Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

1) Actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ;
- le groupe conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier, mais a pris l'engagement de les reverser en totalité et sans délai à un tiers en vertu d'un accord de rétrocession ; ou
- le groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et (a) a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou (b) n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de cet actif.

Lorsque le groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier mais n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de cet actif, il continue à comptabiliser l'actif financier à hauteur de son implication continue dans l'actif. L'implication continue qui prend la forme d'une garantie de l'actif transféré est évaluée au plus faible de la valeur comptable d'origine de cet actif et du montant maximal de la contrepartie reçue que le groupe pourrait être tenu de rembourser.

Lorsque l'implication continue prend la forme d'une option vendue ou achetée (ou les deux) sur l'actif transféré (y compris les options dénouées en trésorerie ou les dispositions analogues), la mesure de l'implication continue du groupe correspond au montant de l'actif transféré que le groupe peut racheter, sauf s'il s'agit d'une option de vente émise (y compris les options réglées en trésorerie ou les dispositions analogues) sur un actif évalué à la juste valeur, auquel cas la mesure de l'implication continue du groupe est limitée au plus faible de la juste valeur de l'actif transféré et du prix d'exercice de l'option.

2) Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte ou annulée ou que cette obligation arrive à expiration. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument provenant du même prêteur à des conditions nettement différentes, ce remplacement est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. Il en va de même en cas de modification substantielle des termes d'un passif financier existant. La différence entre les valeurs comptables respectives du passif financier initial et du nouveau passif financier est comptabilisée en compte de résultat.

Comptabilisation des engagements de retraite

La société et certaines de ses filiales ont mis en place des plans de retraite à prestations définies et/ou à contributions définies. Le coût des avantages accordés au titre du plan à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque le cumul des gains et des pertes actuariels non reconnus pour chaque régime excède 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Ces gains ou ces pertes sont comptabilisés sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes. Les coûts relatifs aux plans à contributions définies sont enregistrés au compte de résultat au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les employés du groupe, y compris ses cadres dirigeants, reçoivent des rémunérations sous la forme de transactions dont le règlement est indexé sur des actions, aux termes desquelles ils reçoivent des instruments de capitaux propres en contrepartie des services rendus (« transactions réglées en instruments de capitaux propres »).

1) Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Les transactions réglées en instruments de capitaux propres sont valorisées à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée par un expert externe qui utilise un modèle binomial. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 24. Lors de l'évaluation des transactions réglées en instruments de capitaux propres, il n'est pas tenu compte des conditions relatives aux performances, hormis celles liées au prix des actions de la société, le cas échéant.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé, ensemble avec l'augmentation de capitaux propres correspondante, sur la période pendant laquelle les conditions de performance et/ou de services sont remplies, cette période se terminant à la date à laquelle les employés concernés obtiennent un droit inconditionnel aux instruments (« la date d'acquisition des droits »). La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de l'écoulement de cette période d'acquisition et de la meilleure estimation du groupe, à cette date, du nombre d'instruments qui vont être acquis. La charge ou le produit enregistré au compte de résultat de la période correspond à la différence entre charges cumulées à la fin de la période et charges cumulées au début de la période. Aucune charge n'est constatée pour les instruments qui ne sont finalement pas acquis.

L'effet dilutif des options en circulation est pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action (voir Note 11).

2) Transactions réglées en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial et en tenant compte des conditions auxquelles les instruments ont été attribués (voir Note 24). Cette juste valeur est comptabilisée en charges sur toute la période d'acquisition avec un passif pour contrepartie. Ce passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de son règlement, les variations de juste valeur étant comptabilisées en compte de résultat.

Le groupe a bénéficié des dispositions transitoires de l'IFRS 2 concernant les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres et n'a appliqué l'IFRS 2 qu'aux transactions réglées en instruments de capitaux propres attribuées après le 7 novembre 2002 et pour lesquelles la date d'acquisition des droits est postérieure au 1er janvier 2004.

Contrats de location

Pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location, il convient d'apprécier, en se fondant sur la substance de l'accord à la date de son commencement, si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif ou d'actifs spécifique(s) ou si l'accord confère un droit à l'utilisation de l'actif. Pour les accords conclus avant le 1er janvier 2005, la date de commencement est réputée fixée au 1er janvier 2005 conformément aux dispositions transitoires d'IFRIC 4.

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat. Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité estimée et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrat de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC non encore en vigueur

Les normes IFRS et les interprétations IFRIC ci-après s'appliquent aux exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2009 et concernent les activités du groupe. Le groupe a choisi de ne pas procéder à une application anticipée de ces normes et interprétations.

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2009. Cette norme impose l'obligation de présenter des informations concernant les secteurs opérationnels du groupe et remplace l'obligation de déterminer deux niveaux d'information sectorielle (secteurs géographiques et secteurs d'activité). Le groupe adoptera cette norme avec effet au 1er janvier 2009. Cette adoption aura seulement un impact sur les informations à fournir dans les états financiers.

En mai 2008, l'IASB (International Accounting Standards Board) a publié une première série d'amendements à ses normes, principalement dans le but d'éliminer les incohérences et de clarifier la rédaction. Chaque norme fait l'objet de dispositions transitoires distinctes. Le groupe prévoit d'adopter ces modifications avec effet au 1er janvier 2009 (ou à la date de leur approbation par l'Union Européenne si celle-ci est postérieure).

La norme IAS révisée « Présentation des états financiers » a été publiée en septembre 2007 et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. La norme distingue les variations des capitaux propres, selon qu'elles résultent ou non de transactions avec les actionnaires. L'état des variations des capitaux propres n'intégrera que le détail des transactions réalisées avec des actionnaires, tandis que celles résultant de transactions autres, seront présentées sur une seule ligne distincte. En outre, la norme introduit la présentation d'un état récapitulatif de résultat : ce dernier reprend tous éléments de produit et de charge comptabilisés, soit en un état unique, soit en deux états liés. Le groupe n'a pas encore défini s'il publiera un ou deux états.

Les normes révisées IFRS 3R « Regroupement d'entreprises » et IAS 27R « Etats financiers consolidés et individuels » ont été publiées en janvier 2008 et seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. La révision de la norme IFRS 3 introduit de nombreuses modifications dans le traitement comptable des regroupements d'entreprises réalisés après cette date, et qui auront une incidence sur la valorisation des écarts

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

d'acquisition, ainsi que sur les résultats des exercices au titre desquels sont réalisées les acquisitions comme ceux des exercices futurs. La révision de la norme IAS 27 apporte des précisions sur le traitement d'un changement dans le taux de détention d'une filiale (sans perte du contrôle), et prévoit que ce type de transaction soit comptabilisé comme une transaction entre actionnaires. C'est pourquoi de telles transactions ne donneront plus lieu, ni à variation du goodwill, ni à constatation d'un résultat. Sont également modifiés le traitement comptable des pertes encourues par une filiale, ainsi que la perte de contrôle d'une filiale. Des modifications ont été apportées en conséquence aux normes IAS 7 « Tableaux des flux de trésorerie », IAS 12 « Impôts sur le résultat », IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et IAS 31 « Participations dans des coentreprises ». Les dispositions des normes révisées IFRS 3R et IAS 27R s'appliqueront de manière prospective aux futures opérations d'acquisition ou de cession, et aux transactions avec les intérêts minoritaires. Elles peuvent être appliquées de façon anticipée. Toutefois, le groupe n'a pas opté pour cette possibilité.

IAS 23 « Coûts d'emprunt » (norme révisée) supprime la possibilité de comptabiliser en charges les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'adoption de cette norme sera sans incidence pour le groupe car ce dernier inscrit déjà ces coûts d'emprunt à l'actif.

L'IASB a publié, en janvier 2008, un amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », qui clarifie la définition d'une condition d'acquisition de droits, et définit le traitement de l'annulation d'un dispositif d'attribution.

L'amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation – Instruments financiers éligibles à la comptabilité de couverture » a été publié en août 2008 et sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Cet amendement concerne d'une part la couverture de risques asymétriques, et d'autre part la couverture de l'inflation en tant que risque ou en tant que portion de flux de trésorerie couvert dans certaines circonstances. Il clarifie qu'une entité peut couvrir une portion des variations de juste valeur ou de la variabilité des flux de trésorerie d'un instrument financier. Cet amendement n'aura pas d'incidence sur la situation financière ou la performance du groupe, dans la mesure où il n'a été conclu aucune transaction de ce type.

L'interprétation IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger » a été publiée en juillet 2008 et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008. Son application est prospective. L'interprétation fournit des précisions sur le mode de comptabilisation d'une couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Elle apporte des précisions sur l'identification des risques de change qui peuvent faire l'objet d'une couverture d'investissement net, et sur les entités du groupe qui peuvent détenir des instruments de couverture. Elle explicite également comment déterminer les montants à reclasser en résultat lors de la cession d'une activité à l'étranger, au titre des écarts de conversion, résultant à la fois de la conversion de l'activité à l'étranger, et des pertes et gains liés à l'instrument de couverture. Une analyse est en cours, au sein de groupe, afin de déterminer les traitements comptables applicables lors de la cession de l'activité à l'étranger.

Note 3 – Filiales consolidées, co-entreprises et sociétés mises en équivalence

Les comptes consolidés comprennent les comptes des filiales, co-entreprises et sociétés mises en équivalence énumérées ci-dessous :

	Pourcentage d'intérêt (%) 2008	Pourcentage d'intérêt (%) 2007	Méthode de consolidation
Détenues directement par SES :			
SES ASTRA S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Holdings General Partnership, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Finance Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Africa S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Participations S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Gibraltar Ltd, Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES Finance S.à r.l., Suisse	100,00	100,00	Intégration globale
Betzdorf Holdings Ltd, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
SES Holdings (Netherlands) B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Latin America S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale

	Pourcentage d'intérêt (%) 2008	Pourcentage d'intérêt (%) 2007	Méthode de consolidation
Détenues via SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg :			
Glocom (Communications and Images) Limited, île de Man	51,00	51,00	Intégration globale
SES ASTRA TechCom S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA TechCom Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégration globale
Astralis S.A., Luxembourg	51,00	51,00	Intégration globale
SES GLOBAL Europe Subsidiary 2 GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Broadband Services S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services AG, Suisse	100,00	100,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
Redu Operations Services S.A., Belgique	48,00	48,00	Mise en équivalence
Redu Space Services S.A., Belgique	52,00	52,00	Intégration globale
Entavio GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
SES Capital Luxembourg S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Capital Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Defence GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Services GmbH, Allemagne	–	100,00	Intégration globale
ND SatCom Managed Networks GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom FZE, Emirats Arabes Unis	100,00	100,00	Intégration globale
ND SatCom Satellite Comm. Systems (Beijing) Co. Ltd, Chine	100,00	100,00	Intégration globale
Bosphocom Ltd, Turquie	80,00	80,00	Intégration globale
ND SatCom Grintex Communications Ltd, Inde	25,00	50,00	Intégration globale
ND SatCom o.o.o., Russie	100,00	100,00	Intégration globale
Milsat Services GmbH, Allemagne	25,10	25,10	Mise en équivalence
ASTRA Platform Services GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
5cast GmbH, Allemagne	51,00	51,00	Intégration globale
SES Digital Distribution Services GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
Virtual Planet Group GmbH, Allemagne	90,00	–	Intégration globale
Détenues via SES ASTRA S.A. :			
ASTRA GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing Iberica S.A., Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA France S.A., France	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Polska Sp. z o.o., Pologne	–	100,00	Intégration globale
ASTRA CEE GmbH, Autriche	–	100,00	Intégration globale
ASTRA (GB) Limited, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Benelux B.V., Belgique	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA CEE Sp. z o.o., Pologne	100,00	100,00	Intégration globale
SES ENGINEERING (Luxembourg) S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Investments S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES SIRIUS AB, Suède	90,00	75,00	Intégration globale
Sirius Satellite Services SIA, Lettonie	90,00	75,00	Intégration globale
LLC SES Sirius Ukraine, Ukraine	90,00	–	Intégration globale
SES ASTRA 1KR S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1L S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1M S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 3B S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 5 S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1N S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
Solaris Mobile Limited, Irlande	50,00	–	Intégration proportionnelle

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

	Pourcentage d'intérêt (%) 2008	Pourcentage d'intérêt (%) 2007	Méthode de consolidation
Détenues via SES Finance S.à r.l. :			
SES Re International (Bermuda) Ltd, Bermudes	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellite Leasing Ltd, île de Man	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL Africa S.A. :			
Accelon Ltd, Afrique du Sud	43,55	43,55	Mise en équivalence
SES Africa (Proprietary) Ltd, Afrique du Sud	100,00	100,00	Intégration globale
ODM (Proprietary) Ltd, Afrique du Sud	20,00	–	Mise en équivalence
Détenues via SES GLOBAL – Americas Inc. :			
SES Subsidiary 23 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 24 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 25 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 26 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM PAC, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Worldsat LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Communications Satellite Int. Marketing Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM International Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Canada, Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Brazil) Holdings, LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Servicos de Telecomunicacoes, Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Singapore) Pty, Ltd, Singapour	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Government Services, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Sistemas Satelitales de Mexico S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Socios Aguila S.de R.L de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Columbia Communications Corporation, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Columbia/WIGUSA Communications, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites International, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites (Gibraltar) Ltd, Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Colorado, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-1 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-2 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-3 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-5 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-6 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-8 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-9 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-10 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-11 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Asia 1A) LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Asia Pacific LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-12 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-23 Holdings LLC, Etats-Unis	–	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM California, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-4 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-7 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-15 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-16 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Starsys Global Positioning Inc., Etats-Unis	80,00	80,00	Intégration globale
Ciel Satellite Holdings Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
Ciel Satellite Communications Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
Ciel Satellite Limited Partnership, Canada	70,00	70,00	Intégration proportionnelle

	Pourcentage d'intérêt (%) 2008	Pourcentage d'intérêt (%) 2007	Méthode de consolidation
QuetzSat Directo, S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Intégration proportionnelle
Safe Sat of New York Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES ENGINEERING (United States) Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-14 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Northern Americas Satellite Venture, Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
ISAT Inc., Etats-Unis	–	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Holdings (South America) LLC, Etats-Unis	–	100,00	Intégration globale
HiWire LLC, Etats-Unis	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
Détenues via SES Latin America S.A. :			
Quetzsat S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Intégration proportionnelle
Satellites Globales S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Intégration proportionnelle
SES Satelites Directo Ltda, Mexique	100,00	100,00	Intégration globale
SES DTH do Brasil Ltda, Mexique	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL South America Holding S.L., Espagne	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES Holdings (Netherlands) B.V. :			
New Skies Satellites Intermediate Holdings Ltd, Bermudes	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Holdings (US) LLC, Etats-Unis	–	100,00	Intégration globale
New Skies Investments Holding B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Holding B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Investments (Ireland) UnLtd, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
SES Holdings (Bermuda) Ltd, Bermudes	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Holdings Ireland Unlimited, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Ireland Unlimited, Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites (UK) Ltd, Royaume-Uni	–	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites de Mexico S.A. de CV, Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
New Skies Satellites Mar B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
Morharras B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks (UK) Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
SES ENGINEERING (Netherlands) B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Asset Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Carrier Services, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites China B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
SES New Skies Marketing B.V. Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites, India B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Argentina B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks Australia B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Networks Australia Pty Ltd, Australie	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Australia Pty Ltd, Australie	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Licensee B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
New Skies Satellites Singapore B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégration globale
NSS Latin America Holdings S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-South Americas Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES do Brasil Ltda, Brésil	–	100,00	Intégration globale
SES Asia S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Finance Services AG, Suisse	100,00	100,00	Intégration globale

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Note 4 – Opérations significatives de regroupement et de cession d'entreprises

Transaction de scission-échange conclue avec GE

Le 14 février 2007, la société a annoncé qu'elle avait conclu avec GE une transaction de scission-échange par laquelle SES a apporté certains actifs et une somme en numéraire à une nouvelle société, SES International Holdings, Inc (« SIH »). Par la suite, SES a échangé sa participation de 100 % dans SIH contre la totalité de la participation détenue par GE, soit 103 149 900 actions SES de classe C. L'accord était soumis à certaines conditions de clôture qui ont été satisfaites de telle sorte que, sous réserve du point exposé ci-dessous, la transaction a été finalisée le 30 mars 2007. Le transfert de la participation de 19,99 % détenue par le groupe dans l'opérateur de satellites brésilien Star One, prévu dans le cadre de l'accord, n'a pas pu être réalisé le 30 mars 2007 pour des raisons liées à la réglementation brésilienne. Les autorisations nécessaires ont été obtenues le 29 juin 2007, et cette partie finale de la transaction a été parachevée à cette date. Au cours du deuxième semestre de 2007, la comptabilisation de la transaction a été finalisée à la suite de la liquidation de la société mère intermédiaire de Star One et de la résolution de certaines éventualités liées à la partie de la transaction conclue en numéraire. Sur la base du cours des actions SES à la date de clôture (14,29 euros), la juste valeur des 103 149 900 actions de catégorie C reçues en contrepartie des actifs transférés s'élevait à 1 474 millions d'euros.

Les actifs transférés à GE dans le cadre de cette transaction sont récapitulés ci-dessous :

	Résultat net provisoire de la cession millions d'euros	Impact de la finalisation de la cession de Star One millions d'euros	Résultat net définitif de la cession millions d'euros
Valeur comptable à la date de cession :			
Satellite AMC-23 et activités connexes	297,7	–	297,7
49,50 % de Bowenvale Ltd ¹	381,6	–	381,6
Participation de 19,99 % dans Star One	106,3	–	106,3
100,00 % de SATLYNX	13,9	–	13,9
5,50 % de OrbComm	–	–	–
Droits d'exploitation de fréquences orbitales pour le satellite AMC-23	–	–	–
Trésorerie	653,8	(15,0)	638,8
Ajustement relatif à l'impact fiscal des cessions ci-dessus	–	(3,2)	(3,2)
Total	1 453,3	(18,2)	1 435,1
Retraitement des écarts de conversion cumulés	–	98,5	98,5
Juste valeur des actions de catégorie C reçues en échange	1 474,0	–	1 474,0
Profit net (perte nette) de cession des actifs ci dessus	20,7	(80,3)	(59,6)

¹ Représentant une participation de 34,1 % dans Asia Satellite Telecommunications Holdings Ltd (« AsiaSat »).

Lors de la cession des participations détenues dans Bowenvale et SATLYNX, le groupe s'est dessaisi d'un solde total de liquidités de 69,6 millions d'euros. Etant donné que cette transaction a été conclue avec un actionnaire, le résultat de cession des actifs individuels a été constaté directement dans les capitaux propres. Conformément à la résolution adoptée par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2007, la société a annulé le 5 avril 2007 les actions de catégorie C acquises dans le cadre de cette transaction, de telle sorte qu'aucune distribution de dividendes n'a été décidée au titre de ces actions lors de l'assemblée générale annuelle de SES qui s'est tenue à la même date. Parmi les actifs transférés à SIH, seules les participations détenues dans AsiaSat et dans SATLYNX constituaient des « composantes d'une entité » au sens d'IFRS 5 (« Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »). Pour ces activités abandonnées, la contribution au résultat net consolidé et aux flux de trésorerie consolidés du groupe est analysée ci-dessous.

Période de 12 mois close
le 31 décembre 2007
millions d'euros

Contribution au résultat net consolidé :

Chiffre d'affaires	17,8
Charges	(16,6)
Résultat de l'exercice avant impôt	1,2
Impôt sur le résultat	(0,5)
Résultat de l'exercice après impôt	0,7

Contribution aux flux de trésorerie consolidés :

Flux de trésorerie opérationnels nets	1,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(7,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	–

Note 5 – Participation dans des co-entreprises

1. Ciel Satellite Limited Partnership, Canada

Le groupe détient une participation de 70 % dans Ciel Satellite Limited Partnership, Canada. Cette entité est contrôlée conjointement et exerce une activité similaire à celle des autres principales entités opérationnelles du groupe.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement qui figure dans les comptes consolidés de l'exercice s'analyse comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Actifs non courants	130,7	68,0
Actifs courants	0,5	0,2
Passifs non courants	(67,5)	(62,9)
Passifs courants	(3,6)	(5,4)
Chiffre d'affaires	0,7	0,7
Charges opérationnelles	(1,0)	(0,8)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	–	–
Charges financières	–	–
Résultat net	(0,3)	(0,1)

2. Solaris Mobile Limited, Irlande

Le groupe détient une participation de 50 % dans Solaris Mobile Limited. Cette co-entreprise a été créée entre SES ASTRA et Eutelsat Communications pour la fourniture de services mobiles par satellite en bande S. Le lancement des services proposés par Solaris Mobile Limited est prévu en 2009, lorsque la capacité en bande S deviendra disponible sur le satellite W2A d'Eutelsat.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de la co-entreprise qui figure dans les comptes consolidés de l'exercice s'analyse comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Actifs non courants	63,6	–
Actifs courants	10,6	–
Passifs non courants	–	–
Passifs courants	10,1	–
Chiffre d'affaires	–	–
Charges opérationnelles	(1,6)	–
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	–	–
Résultat financier net	0,4	–
Résultat net	(1,2)	–

Note 6 – Information sectorielle : secteurs géographiques

Le reporting interne et la structure de responsabilité du groupe reflètent les secteurs géographiques qui sont au nombre de quatre :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1. SES ASTRA | comprenant principalement l'Europe ; |
| 2. SES AMERICOM | comprenant principalement l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale ; |
| 3. SES NEW SKIES | comprenant principalement les autres régions ; |
| 4. SES S.A. & Autres Participations | activités du siège. |

Le groupe comptabilise les ventes et transferts intersectoriels comme si ces ventes ou transferts étaient réalisés avec des tiers au prix du marché.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 et à cette date :

	SES ASTRA millions d'euros	SES AMERICOM millions d'euros	SES NEW SKIES millions d'euros	Autres millions d'euros	Eliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Résultats sectoriels						
Ventes à des clients externes	1 010,0	367,9	252,4	–	–	1 630,3
Ventes inter-secteurs	–	1,2	13,2	–	(14,4)	–
Chiffre d'affaires total	1 010,0	369,1	265,6	–	(14,4)	1 630,3
Charges opérationnelles	(302,4)	(155,7)	(60,1)	(27,3)	14,4	(531,1)
Produits générés par la cessation du programme AMC-14	–	130,3	–	–	–	130,3
Charges générées par la cessation du programme AMC-14	–	(129,5)	–	–	–	(129,5)
Incidence nette de la cessation du programme AMC-14	–	0,8	–	–	–	0,8
EBITDA ¹	707,6	214,2	205,5	(27,3)	–	1 100,0
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(190,0)	(165,2)	(70,2)	(0,8)	–	(426,2)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(46,0)	(2,7)	–	–	–	(48,7)
Résultat opérationnel	471,6	46,3	135,3	(28,1)	–	625,1
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,6)	–	–	–	–	(0,6)
Actifs sectoriels						
Immobilisations corporelles	1 449,8	1 535,8	703,2	107,2	–	3 796,0
Immobilisations incorporelles	557,6	1 725,3	599,2	–	–	2 882,1
Actifs non courants affectés	2 007,4	3 261,1	1 302,4	107,2	–	6 678,1
Actifs courants	253,9	40,5	72,8	15,7	–	382,9
Total des actifs affectés	2 261,3	3 301,6	1 375,2	122,9	–	7 061,0
Actifs non affectés						466,5
Total actifs						7 527,5
Passifs sectoriels						
Passifs non courants	188,5	131,4	23,4	1,0	–	344,3
Passifs courants	377,2	109,5	70,5	132,1	–	689,3
Total des passifs affectés	565,7	240,9	93,9	133,1	–	1 033,6
Passifs non affectés						4 932,6
Total passifs						5 966,2
Dépenses d'investissement	325,1	246,8	155,1	72,3	–	799,3

¹Résultat avant charges financières, impôts, dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 et à cette date :

	SES ASTRA millions d'euros	SES AMERICOM millions d'euros	SES NEW SKIES millions d'euros	Autres millions d'euros	Eliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Résultats sectoriels						
Ventes à des clients externes	970,5	394,7	245,5	–	–	1 610,7
Ventes inter-secteurs	0,9	6,5	15,8	–	(23,2)	–
Chiffre d'affaires total	971,4	401,2	261,3	–	(23,2)	1 610,7
Charges opérationnelles	(293,6)	(148,9)	(67,3)	(33,8)	23,2	(520,4)
EBITDA ¹	677,8	252,3	194,0	(33,8)	–	1 090,3
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(186,4)	(150,2)	(98,6)	(0,5)	–	(435,7)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(38,6)	(2,9)	–	–	–	(41,5)
Résultat opérationnel	452,8	99,2	95,4	(34,3)	–	613,1
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1,9)	(0,1)	2,3	–	–	0,3
Actifs sectoriels						
Immobilisations corporelles	1 340,2	1 514,0	599,1	35,7	–	3 489,0
Immobilisations incorporelles	574,4	1 631,3	569,0	0,1	–	2 774,8
Actifs non courants affectés	1 914,6	3 145,3	1 168,1	35,8	–	6 263,8
Actifs courants	209,2	30,0	61,7	25,0	–	325,9
Total des actifs affectés	2 123,8	3 175,3	1 229,8	60,8	–	6 589,7
Actifs non affectés						260,0
Total actifs						6 849,7
Passifs sectoriels						
Passifs non courants	137,4	162,5	34,0	0,9	–	334,8
Passifs courants	325,6	78,2	64,4	65,6	–	533,8
Total des passifs affectés	463,0	240,7	98,4	66,5	–	868,6
Passifs non affectés						4 369,3
Total passifs						5 237,9
Dépenses d'investissement	296,4	211,3	159,3	40,7	–	707,7

¹Résultat avant charges financières, impôts, dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Note 7 – Information sectorielle : secteurs d'activité

Les tableaux ci-dessous contiennent des informations concernant les secteurs d'activité du groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et 2007.

Le secteur « infrastructure » correspond à l'activité de détention et d'exploitation des satellites. Il comprend les locations de satellites et les opérations de vente concernant exclusivement la mise à disposition de capacités de transmission et les services connexes (tels que les liaisons montantes et descendantes), et notamment la location de satellites au secteur « services ».

Le secteur « services » comprend toutes les opérations de location dans lesquelles les capacités satellitaires sont regroupées avec d'autres services (comme les services afférents aux plates-formes), ou dans lesquelles d'autres services satellitaires sont proposés.

	Infrastructure millions d'euros	Services millions d'euros	Eliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Exercice clos le 31 décembre 2008				
Ventes à des clients externes	1 263,9	366,4	–	1 630,3
Ventes inter-secteurs	107,8	–	(107,8)	–
Chiffre d'affaires total	1 371,7	366,4	(107,8)	1 630,3
Actifs affectés	6 775,6	285,4	–	7 061,0
Actifs non affectés				466,5
Total actifs				7 527,5
Dépenses d'investissement	759,8	39,5	–	799,3
Exercice clos le 31 décembre 2007				
Ventes à des clients externes	1 297,1	313,6	–	1 610,7
Ventes inter-secteurs	81,1	6,6	(87,7)	–
Chiffre d'affaires total	1 378,2	320,2	(87,7)	1 610,7
Actifs affectés	6 242,5	347,2	–	6 589,7
Actifs non affectés			–	260,0
Total actifs				6 849,7
Dépenses d'investissement	664,5	43,2		707,7

Note 8 – Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles mentionnées dans le présent rapport incluent les types de dépenses ci-après :

- 1) Le coût des ventes (hors frais de personnel et amortissements sur immobilisations corporelles) correspond à des catégories de coûts qui varient généralement en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires. Ces coûts comprennent la location de capacités satellitaires auprès de tiers, le coût des produits vendus (par exemple lors de la cession de satellites), et les coûts directement attribuables à la mise en place des contrats conclus avec les clients.
- 2) Les frais de personnel comprennent les salaires bruts, les cotisations de l'employeur aux régimes de sécurité sociale et de retraite des salariés, ainsi que les charges relatives aux plans de rémunérations dont le règlement est indexé sur des actions.
- 3) Les autres charges opérationnelles sont, par nature, moins sensibles à l'évolution du chiffre d'affaires. Elles incluent les coûts afférents aux locaux, les coûts d'assurance des satellites en orbite, les frais de marketing, les frais généraux et administratifs, les honoraires de conseil, les frais de voyage et les variations des provisions pour créances douteuses.

Provision pour cessation des activités IP-PRIME

Le 15 décembre 2008, la société SES AMERICOM a annoncé la cessation de son service « IP-PRIME » (solution de télévision via IP ou « IPTV ») en Amérique au plus tard le 31 juillet 2009. Sur la base des coûts associés à cette cessation d'activité, le groupe a constitué une provision d'un montant de 8,5 millions d'euros qui figure sur la ligne « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat consolidé. Par ailleurs, une perte de valeur afférente aux actifs utilisés pour ces prestations de services a été inscrite sur la ligne « Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles » pour un montant de 20,3 millions d'euros.

Note 9 – Produits et charges financiers

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Produits financiers		
Revenus d'intérêts	45,6	27,7
Gains de change	–	21,3
Plus-value de cession d'une filiale	–	2,7
	45,6	51,7
Charges financières		
Charge d'intérêts (nette des montants capitalisés)	(193,7)	(181,7)
Pertes de change	(0,2)	–
Charges liées à la dissolution d'une filiale	(0,3)	–
	(194,2)	(181,7)

Note 10 – Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt sur le résultat payé ou dû dans les différents pays, ainsi que les impôts différés. Les impôts exigibles et les impôts différés s'analysent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Compte de résultat consolidé		
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	(111,0)	(76,8)
Impôts étrangers	–	–
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(3,8)	15,3
Impôt différé		
Relatif aux différences temporelles générées et reprises	41,8	9,2
Utilisation de déficits fiscaux reportés en avant	(14,4)	(26,0)
Charge d'impôt figurant au compte de résultat consolidé	(87,4)	(78,3)
Tableau de variation des capitaux propres consolidés		
Impôt différé relatif aux éléments imputés directement au débit ou au crédit des capitaux propres		
Perte nette sur la réévaluation des instruments financiers – Couverture de flux de trésorerie	20,1	1,8
Perte latente sur les prêts et les emprunts – Couverture d'investissements nets	4,5	(58,4)
Impôts sur le résultat figurant dans les capitaux propres	24,6	(56,6)

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le bénéfice avant impôt du groupe multiplié par le taux d'imposition théorique de 30,38 %, qui correspond aux taux d'imposition en vigueur au Luxembourg, se présente comme suit pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et 2007 :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Résultat avant impôt	476,5	483,1
Multiplié par le taux d'imposition théorique de 30,38 %	144,8	146,8
Crédits d'impôt pour investissements	(25,2)	(14,1)
Revenu exonéré d'impôt	(18,1)	(3,5)
Impôt différé actif sur des déficits fiscaux non comptabilisés précédemment	(8,7)	-
Impôts sur les résultats non distribués des filiales	6,1	-
Utilisation de déficits fiscaux des exercices antérieurs	3,4	-
Incidence des écarts avec les taux d'imposition locaux	(76,3)	(54,9)
Impôts afférents aux exercices antérieurs	(9,7)	(13,0)
Dépenses non déductibles	59,2	11,7
Incidence des variations du taux d'imposition	(0,7)	1,2
Reprise d'actifs d'impôts différés comptabilisés précédemment	-	1,9
Autres	12,6	2,2
Impôt sur le résultat enregistré au compte de résultat consolidé	87,4	78,3

Les comptes relatifs aux impôts différés inclus dans les états financiers consolidés s'analysent comme suit :

	Impôts différés actifs 2008 millions d'euros	Impôts différés actifs 2007 millions d'euros	Impôts différés passifs 2008 millions d'euros	Impôts différés passifs 2007 millions d'euros	Impôts différés compte de résultat 2008 millions d'euros	Impôts différés compte de résultat 2007 millions d'euros
Pertes reportées	102,8	109,5	-	-	11,1	23,9
Amortissement suivant règles fiscales	-	-	12,0	15,6	1,2	4,7
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	-	-	261,4	166,9	(7,7)	25,7
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	-	-	543,1	529,8	(14,1)	1,1
Engagements au titre des prestations de retraite	5,7	7,5	-	-	1,0	(2,0)
Corrections de valeur sur actifs financiers	-	-	6,3	95,2	(0,6)	(0,2)
Corrections de valeur sur actions propres	3,2	3,5	-	-	1,2	(1,6)
Evaluation des instruments financiers à la juste valeur	-	-	38,5	75,1	(11,6)	(29,7)
Créances	-	-	30,1	22,0	(3,5)	0,5
Dettes	23,2	23,2	-	-	-	(5,3)
Autres provisions et comptes de régularisation	6,4	6,4	-	-	(1,0)	1,1
Autres	-	-	(13,8)	4,6	(3,4)	(1,4)
Sous-total	141,3	150,1	877,6	909,2	(27,4)	16,8
Compensation d'impôts différés	(122,4)	(129,5)	(122,4)	(129,5)	-	-
Total	18,9	20,6	755,2	779,7	(27,4)	16,8

Des actifs d'impôts différés ont été imputés sur des passifs d'impôts différés lorsque ces actifs et ces passifs concernent la même autorité fiscale et que l'entité concernée détient un droit juridiquement exécutoire de compenser ses actifs d'impôts recouvrables avec ses passifs d'impôts exigibles.

Les déficits fiscaux du groupe comprennent, outre les déficits pour lesquels des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés, des déficits fiscaux indéfiniment reportables de 244,7 millions d'euros (2007 : 250,3 millions d'euros) qui pourront être imputés sur les bénéfices imposables futurs des sociétés ayant enregistré les pertes. Le groupe n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés au titre de ces déficits, car ces derniers ne peuvent pas être imputés sur les bénéfices imposables d'autres sociétés du groupe et proviennent de filiales pour lesquelles il n'est pas prévu de bénéfices imposables permettant d'absorber ces déficits dans un avenir prévisible.

Note 11 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux titulaires d'actions ordinaires de chaque catégorie par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Pour l'exercice 2008, les résultats de 0,98 euro par action de catégorie A (2007 : 0,91 euro) et 0,39 euro par action de catégorie B (2007 : 0,37 euro) ont été calculés sur les bases suivantes :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Résultat net – Part du groupe	387,5	404,0

Nombre moyen pondéré d'actions, déduction faite des actions propres détenues, ayant servi au calcul des résultats par action :

	2008 millions	2007 millions
Actions de catégorie A	326,5	342,1
Actions de catégorie B	172,0	188,9
Actions de catégorie C (annulées en 2007)	–	24,9
Total	498,5	555,9

Le nombre moyen pondéré d'actions est déterminé en fonction de la composition du capital de la société telle que décrite à la Note 23.

Note 12 – Dividendes payés et proposés

Dividendes votés et payés au cours de l'exercice :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Dividende par action de catégorie A au titre de 2007 : 0,60 euro (2006 : 0,44 euro)	213,3	148,9
Dividende par action de catégorie B au titre de 2007 : 0,24 euro (2006 : 0,18 euro)	42,7	38,8
Total	256,0	187,7

Dividendes soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle de SES en 2009 (non comptabilisés au passif au 31 décembre 2008)

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Dividende par action de catégorie A au titre de 2008 : 0,66 euro	219,7	213,3
Dividende par action de catégorie B au titre de 2008 : 0,26 euro	44,0	42,7
Total	263,7	256,0

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Note 13 – Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Mouvements en 2007 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2007	177,8	5 256,8	408,3	134,6	5 977,5
Changement du périmètre de consolidation	(4,6)	–	–	1,7	(2,9)
Impact de la transaction conclue avec GE (Note 4)	(3,9)	(340,6)	(26,6)	(4,8)	(375,9)
Acquisitions	4,5	20,3	23,9	21,0	69,7
Cessions/Mises hors service	(2,6)	(26,0)	(25,5)	(3,1)	(57,2)
Transferts des immobilisations corporelles en cours (Note 14)	0,8	456,6	12,5	5,5	475,4
Effets des variations de change	(5,1)	(264,1)	(24,8)	(2,1)	(296,1)
Coût au 31 décembre	166,9	5 103,0	367,8	152,8	5 790,5
Mouvements en 2007 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier	(71,5)	(2 466,2)	(277,5)	(94,6)	(2 909,8)
Changement du périmètre de consolidation	0,2	–	–	–	0,2
Impact de la transaction conclue avec GE (Note 4)	0,5	83,8	17,0	4,0	105,3
Dotations aux amortissements	(7,9)	(373,3)	(30,9)	(23,6)	(435,7)
Amortissements sur les cessions/mises hors service	1,6	25,1	25,4	2,8	54,9
Reclassements	–	(0,1)	0,7	–	0,6
Effets des variations de change	1,4	97,3	16,9	2,0	117,6
Amortissements cumulés au 31 décembre	(75,7)	(2 633,4)	(248,4)	(109,4)	(3 066,9)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	91,2	2 469,6	119,4	43,4	2 723,6

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Mouvements en 2008 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2008	166,9	5 103,0	367,8	152,8	5 790,5
Changement du périmètre de consolidation	–	0,4	–	–	0,4
Acquisitions	2,0	31,9	12,8	27,9	74,6
Cessions/Mises hors service	(1,8)	–	(19,6)	(6,8)	(28,2)
Transferts des immobilisations corporelles en cours (Note 14)	–	119,9	17,0	1,8	138,7
Effets des variations de change	2,4	86,9	5,4	1,2	95,9
Coût au 31 décembre	169,5	5 342,1	383,4	176,9	6 071,9

Mouvements en 2008 sur les amortissements

Amortissements cumulés au 1er janvier	(75,7)	(2 633,4)	(248,4)	(109,4)	(3 066,9)
Perte de valeur, immobilisations IP-PRIME (Note 8)	–	–	(20,3)	–	(20,3)
Dotations aux amortissements	(7,8)	(345,4)	(29,0)	(23,7)	(405,9)
Amortissements sur les cessions/mises hors service	1,5	–	17,2	3,0	21,7
Reclassements	0,3	(0,3)	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Effets des variations de change	(0,7)	(45,1)	(0,9)	(0,8)	(47,5)
Amortissements cumulés au 31 décembre	(82,4)	(3 024,2)	(281,5)	(131,0)	(3 519,1)

Valeur nette comptable au 31 décembre 2008

87,1	2 317,9	101,9	45,9	2 552,8
-------------	----------------	--------------	-------------	----------------

Au 31 décembre 2008, la société ne détenait pas d'immobilisations dans le cadre de contrats de location-financement (2007 : 0,6 million d'euros).

Note 14 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Total millions d'euros
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2007	–	664,5	30,5	695,0
Mouvements en 2007				
Changement du périmètre de consolidation	–	–	0,2	0,2
Impact de la transaction conclue avec GE (Note 4)	–	(9,9)	–	(9,9)
Acquisitions	0,3	609,6	28,1	638,0
Cessions	(0,1)	(0,2)	(5,2)	(5,5)
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 13)	–	(454,7)	(20,7)	(475,4)
Effets des variations de change	–	(74,3)	(2,7)	(77,0)
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2007	0,2	735,0	30,2	765,4

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Equipements au sol millions d'euros	Total millions d'euros
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2008	0,2	735,0	30,2	765,4
Mouvements en 2008				
Échec du lancement du satellite AMC-14 (Note 21)	–	(127,5)	–	(127,5)
Acquisitions	0,1	692,9	31,7	724,7
Cessions	(0,1)	–	(0,5)	(0,6)
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 13)	–	(119,9)	(18,8)	(138,7)
Effets des variations de change	–	16,5	3,4	19,9
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2008	0,2	1 197,0	46,0	1 243,2

Des coûts d'emprunt de 48,7 millions d'euros (2007 : 27,7 millions d'euros) relatifs aux financements spécifiquement affectés à la construction de satellites ont été capitalisés au cours de l'exercice et sont inclus dans les acquisitions de « Satellites » dans le tableau ci-dessus. Un taux moyen pondéré de capitalisation de 5 % (2007 : 5 %), représentant le coût moyen pondéré des emprunts contractés par le groupe, a été utilisé.

Note 15 – Immobilisations incorporelles

	Durée de vie indéterminée			Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée millions d'euros	Total millions d'euros
	Droits d'exploitation des positions orbitales millions d'euros	Goodwill millions d'euros	Autres millions d'euros		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2007	945,2	1 943,9	2,8	490,7	3 382,6
Mouvements en 2007 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier 2007	945,2	1 943,9	2,8	677,0	3 568,9
Impact de la transaction conclue avec GE (Note 4)	(203,3)	(123,6)	–	(4,1)	(331,0)
Acquisitions	–	4,4	2,7	15,3	22,4
Effets des variations de change	(70,6)	(183,9)	–	(6,4)	(260,9)
Coût d'acquisition au 31 décembre 2007	671,3	1 640,8	5,5	681,8	2 999,4
Mouvements en 2007 sur les amortissements cumulés					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2007	–	–	–	(186,3)	(186,3)
Dotations aux amortissements	–	–	–	(41,5)	(41,5)
Effets des variations de change	–	–	–	3,2	3,2
Amortissements cumulés au 31 décembre 2007	–	–	–	(224,6)	(224,6)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	671,3	1 640,8	5,5	457,2	2 774,8
Mouvements en 2008 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier 2008	671,3	1 640,8	5,5	681,8	2 999,4
Acquisitions	14,3	4,2	–	13,7	32,2
Effets des variations de change	30,4	91,4	–	3,0	124,8
Coût d'acquisition au 31 décembre 2008	716,0	1 736,4	5,5	698,5	3 156,4
Mouvements en 2008 sur les amortissements cumulés					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2008	–	–	–	(224,6)	(224,6)
Dotations aux amortissements	–	–	–	(48,7)	(48,7)
Effets des variations de change	–	–	–	(1,0)	(1,0)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2008	–	–	–	(274,3)	(274,3)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2008	716,0	1 736,4	5,5	424,2	2 882,1

Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont une valeur nette comptable de 2 457,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 (2007 : 2 317,6 millions d'euros) qui se décompose par unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
SES AMERICOM	1 675,8	1 596,3
SES NEW SKIES	599,2	569,1
SES SIRIUS	84,3	86,7
ASTRA Platform Services	33,9	33,5
ND SatCom	29,5	31,4
SES ASTRA	13,7	0,6
Others	21,5	–
Total	2 457,9	2 317,6

1. Droits d'exploitation des positions orbitales

Les intérêts dans des droits d'exploitation de positions orbitales ont été acquis dans le cadre des acquisitions de SES AMERICOM, SES SIRIUS et SES NEW SKIES, et également lors d'acquisitions ciblées de ces droits auprès de tiers. Le groupe estime qu'il a de fortes probabilités d'obtenir la prorogation de ces droits lorsque les accords en cours arriveront à expiration et, par conséquent, ces actifs ne sont pas amortis. Ils figurent au bilan au coût d'acquisition. Des tests de perte de valeur sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur comptable demeure appropriée.

2. Goodwill

Aucune charge n'a été constatée au cours de l'exercice au titre de pertes de valeur subies par le goodwill (2007 : néant).

Des tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur nette comptable est toujours appropriée. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur d'utilité (Note 2) effectué à partir des informations contenues dans les derniers plans d'activité approuvés par la direction, couvrant une période de sept ans au plus.

Les taux d'actualisation utilisés en 2008, compris entre 6,80 % et 8,30 % (2007 : 6,75 % et 8,25 %), tiennent compte des taux pratiqués sur les marchés financiers et de la structure financière des entreprises opérant dans le secteur d'activité du groupe. Les taux de croissance perpétuels retenus pour ces évaluations sont fixés à 1 % et peuvent être justifiés par référence aux performances commerciales des sociétés concernées sur une période plus longue.

Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée

La principale immobilisation incorporelle à durée de vie déterminée du groupe correspond à l'accord conclu par SES ASTRA avec le gouvernement luxembourgeois, relatif à l'exploitation des fréquences du Luxembourg dans les positions orbitales de l'arc géostationnaire de 45° Ouest à 50° Est pour la période du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2021. Etant donné la durée déterminée de cet accord, ces droits d'exploitation – évalués à 550 millions d'euros à la date d'acquisition – sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de l'accord, soit 21 ans.

Tests de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les unités génératrices de trésorerie retenues aux fins des tests de perte de valeur des goodwills et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée de SES AMERICOM, SES NEW SKIES et SES SIRIUS sont définies comme les plus petits groupes d'actifs satellitaires identifiables qui sont largement indépendants des flux de trésorerie provenant d'autres groupes de satellites. En définissant ces unités, le groupe prend en considération l'utilisation de la flotte de satellites et plus particulièrement la capacité de chaque satellite à fournir des services de remplacement à d'autres satellites en fonction de leur spectre de fréquence disponible et de leur position géographique. Pour ASTRA Platform Services et ND SatCom, les activités de ces sociétés prises dans leur ensemble sont traitées comme une unité génératrice de trésorerie.

Les calculs des valeurs d'utilité sont les plus sensibles aux éléments suivants :

- les modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés ;
- les changements de taux d'actualisation ;
- les hypothèses de taux de croissance utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés : les filiales du groupe établissent annuellement un plan d'activité qui contient généralement une évaluation des développements attendus pour une période de sept ans à partir de la date d'établissement du plan. Ces plans d'activité reflètent à la fois les dernières hypothèses concernant les marchés de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que les développements et les tendances du secteur d'activité dans lequel l'unité opère. En ce qui concerne l'activité d'exploitation de capacités satellitaires, les facteurs suivants sont plus particulièrement pris en compte :

- les développements attendus concernant les taux d'utilisation des répéteurs, incluant l'impact du lancement de nouvelles capacités ;
- les nouveaux produits et services à offrir pendant la période du plan d'activité ;
- tout changement dans le cycle des dépenses d'investissement attendues – en raison de la détérioration des caractéristiques techniques d'un satellite ou de l'identification de besoins de capacités additionnelles ; et
- tout changement dans les hypothèses de coûts pour les achats de satellites ou les lancements de satellites.

Changements de taux d'actualisation : les taux d'actualisation reflètent les estimations du management concernant les risques spécifiques à chaque unité. Le management utilise un coût moyen pondéré du capital comme taux d'actualisation pour chaque entité. Ce taux reflète les taux d'intérêt des obligations d'une maturité de dix ans du marché concerné, la structure de capitalisation du groupe et d'autres facteurs si nécessaire, appliqués spécifiquement à l'unité génératrice de trésorerie concernée.

Hypothèses de taux de croissance utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité : les taux sont basés sur l'expérience commerciale relative aux unités génératrices de trésorerie concernées et aux perspectives de développement des marchés dans lesquels elles opèrent.

Dans le cadre des procédures de test de perte de valeur en vigueur, la société évalue l'impact des changements de taux d'actualisation et des hypothèses de croissance sur l'excédent ou la perte, selon le cas, mis en évidence par les tests de perte de valeur. Des simulations sont effectuées en utilisant des taux d'actualisation inférieurs et supérieurs de 1 % au plus au taux spécifique retenu pour l'unité concernée dans l'évaluation de base. De même, les hypothèses de croissance font l'objet de simulations avec des taux supérieurs et inférieurs de 1 % à l'hypothèse de base retenue dans l'évaluation. Ceci permet de générer une matrice d'évaluations indiquant le risque de perte de valeur encouru pour chaque unité génératrice de trésorerie en fonction de variations des paramètres d'évaluation comprises dans la fourchette des évolutions prévisibles à la date d'évaluation.

Les tests les plus récents ont confirmé que, pour toutes les unités génératrices de trésorerie sauf une, aucune perte de valeur ne devrait être comptabilisée même dans le cas le moins favorable – taux de croissance perpétuels plus faibles associés à des taux d'actualisation plus élevés. Pour l'entité SES AMERICOM, l'évaluation fait actuellement ressortir un excédent, mais celui-ci serait éliminé dans l'hypothèse d'une baisse du taux de croissance perpétuel de l'ordre de 0,6 % ou en cas d'augmentation du taux d'actualisation supérieure à 0,3 %, tous les autres facteurs restant constants.

Note 16 – Participations dans des entreprises associées

Au 31 décembre 2008, le groupe détenait des participations dans des entreprises associées pour un montant de 3,2 millions d'euros (2007 : 1,6 million d'euros), correspondant pour l'essentiel aux participations détenues dans Milsat Services GmbH en Allemagne et QuetzSat S. de R. L. de C.V. au Mexique. Les actifs et les passifs de ces entités qui sont détenus par des tiers ne sont pas significatifs.

Note 17 – Autres immobilisations financières

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Prêts et créances		
Créances à plus d'un an sur les entreprises associées	12,3	12,0
Autres créances non courantes	1,2	0,5
	13,5	12,5
Autres immobilisations financières		
Actifs financiers divers	–	3,1
Total des autres immobilisations financières	13,5	15,6

Les créances à plus d'un an sur les entreprises associées concernent un prêt accordé à la société liée mexicaine QuetzSat S. de R. L. de C.V.

Note 18 – Créances clients et autres créances

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Créances clients, nettes	199,3	156,6
Revenu reconnu mais non encore facturé	68,6	68,5
Autres créances	66,9	64,5
Total créances clients et autres créances	334,8	289,6

Le revenu reconnu mais non encore facturé est afférent à l'utilisation de capacités satellitaires dans le cadre de contrats à long terme. La facturation interviendra conformément aux termes des contrats. Un montant de 4,3 millions d'euros a été comptabilisé en charges en 2008 au titre de la variation des provisions pour créances douteuses (2007 : 1,6 million d'euros). Ce montant figure sous la rubrique « Autres charges opérationnelles ». Les créances clients et autres créances au 31 décembre 2008 comprenaient des créances d'une durée résiduelle supérieure à un an pour un montant de 12,8 millions d'euros (2007 : 11,7 millions d'euros).

Au 31 décembre 2008, des créances clients d'un montant nominal de 28,8 millions d'euros (2007 : 25,5 millions d'euros) étaient dépréciées et entièrement provisionnées. Les variations de la provision pour dépréciation des créances s'analysent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Au 1er janvier	25,5	33,1
Charge nette de l'exercice	4,3	1,6
Modification du périmètre	–	(2,4)
Utilisations	(1,4)	(5,5)
Effets des variations de change	0,4	(1,3)
Au 31 décembre	28,8	25,5

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Note 19 – Instruments financiers

Justes valeurs

Le tableau ci-dessous contient une comparaison par catégorie d'instruments des valeurs comptables et des justes valeurs de tous les instruments financiers figurant dans les états financiers du groupe.

	Valeur comptable 2008 millions d'euros	Juste valeur 2008 millions d'euros	Valeur comptable 2007 millions d'euros	Juste valeur 2007 millions d'euros
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants :				
Prêts et créances	13,5	13,5	12,5	12,5
Autres actifs financiers non courants	–	–	3,1	3,1
Total des autres immobilisations financières	13,5	13,5	15,6	15,6
Actifs financiers courants :				
Instruments financiers dérivés	–	–	20,6	20,6
Créances clients et autres créances	334,8	334,8	289,6	289,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	435,5	435,5	197,1	197,1
Total	770,3	770,3	507,3	507,3
Passifs financiers				
Emprunts portant intérêts :				
Emprunts à taux variable :				
Facilités de crédit multidevises bilatérales	1 046,2	1 046,2	694,5	694,5
Facilité de crédit bilatérale (100 millions d'euros) 2010 émise sous le programme EMTN	100,0	100,0	–	–
Prêt syndiqué	373,0	373,0	–	–
Prêts non confirmés	90,0	90,0	115,0	115,0
Eurobond 2009 (300 millions d'euros)	300,0	298,2	299,9	299,3
Emprunts à taux fixe :				
Eurobond 2008 (500 millions d'euros)	–	–	489,8	497,9
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	649,1	629,6	648,1	649,0
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	499,8	441,2	497,9	474,7
Emprunt allemand (« Schuldschein ») 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,5	111,2	–	–
Emprunt allemand (« Schuldschein ») 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,4	112,1	–	–
Série A, 400 millions USD	203,0	225,2	229,6	273,4
Série B, 513 millions USD	367,4	422,4	348,0	367,2
Série C, 87 millions USD	62,9	70,6	59,5	63,2
Série D, 28 millions GBP	21,0	22,6	32,7	37,3
Total des emprunts portant intérêts :	3 911,3	3 942,3	3 415,0	3 471,5
Dont : emprunts non courants	3 476,0	3 508,8	2 766,0	2 814,4
Dont : emprunts courants	435,3	433,5	649,0	657,1
Swaps de taux d'intérêt				
Contrats de change à terme	27,8	27,8	15,8	15,8
Contrats de change à terme	39,8	39,8	–	–
Total des instruments financiers dérivés	67,6	67,6	15,8	15,8
Dont : non courants	27,8	27,8	–	–
Dont : courants	39,8	39,8	15,8	15,8
Fournisseurs et autres dettes	460,5	460,5	284,9	284,9

Le tableau ci-dessous analyse l'évaluation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction et à des fins de couverture.

	31 décembre, 2008		31 décembre, 2007	
	Actif à la juste valeur millions d'euros	Passif à la juste valeur millions d'euros	Actif à la juste valeur millions d'euros	Passif à la juste valeur millions d'euros
Analyse des instruments financiers dérivés				
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction :				
Contrats de change à terme et swaps de devises	–	2,3	4,0	–
Couvertures de flux de trésorerie :				
Contrats de change à terme et swaps de devises	–	37,5	–	0,1
Swaps de taux d'intérêt	–	27,8	–	5,8
Couvertures de juste valeur :				
Swaps de taux d'intérêt	–	–	–	9,9
Couvertures d'investissements nets :				
Contrats de change à terme et swaps de devises	–	–	16,6	–
Total des instruments financiers dérivés	–	67,6	20,6	15,8
Dont : courants	–	39,8	20,6	15,8
Dont : non courants	–	27,8	–	–

Les justes valeurs des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, aux taux d'intérêts courants en vigueur à l'exception des Eurobonds cotés pour lesquels les valeurs de marché ont été utilisées. La juste valeur des contrats de change a été calculée sur la base des taux de change à terme en vigueur pour les contrats comportant des structures d'échéances similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt a été déterminée en fonction des valeurs de marché d'instruments similaires.

Tous les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'Eurobond 2008 de 500 millions d'euros qui a été enregistré à sa juste valeur pour la partie de l'emprunt liée au risque de taux conformément aux couvertures de juste valeur décrites à la Note 20.

Note 20 – Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les instruments financiers du groupe, hors instruments dérivés, comprennent des facilités de crédit multidevises bilatérales accordées par les banques, des prêts syndiqués, des Eurobonds, des emprunts en dollars des États-Unis contractés auprès d'investisseurs institutionnels américains, des billets de trésorerie libellés en euros, de la trésorerie et des dépôts à court terme. Le principal objectif poursuivi par le groupe à travers ces instruments financiers est de lever des capitaux afin de financer les activités courantes du groupe. Le groupe détient d'autres actifs et passifs financiers, tels que les créances clients et les dettes fournisseurs, qui découlent directement de ses activités opérationnelles.

Le groupe conclut aussi des transactions portant sur des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt et de devises, ainsi que des contrats de change à terme. Son objectif est de gérer le risque de taux et le risque de change afférents aux actifs et aux passifs du groupe et au financement de ses activités.

Les principaux risques associés aux instruments financiers du groupe sont les risques de liquidité, les risques de change, les risques de taux d'intérêt et le risque de crédit. Les stratégies adoptées sont revues et approuvées par le Conseil d'administration. Elles peuvent être résumées comme indiqué ci-dessous.

Le groupe procède à une gestion des risques hebdomadaire sur la base d'un examen des risques et des couvertures en place. Cet examen comprend un point du marché ainsi que des prévisions concernant les taux d'intérêt et les cours de change importants pour le portefeuille du groupe. L'analyse des risques est examinée tous les trimestres par le Conseil d'administration.

Les méthodes comptables du groupe en matière d'instruments dérivés et d'instruments financiers non dérivés sont décrites à la Note 2.

Risque de liquidité

L'objectif du groupe est d'utiliser efficacement la trésorerie générée de façon à maintenir ses dettes à court terme et ses emprunts bancaires à un niveau faible. En cas de besoins de liquidités, le groupe peut recourir à ses facilités de crédit bilatérales confirmées et à un prêt syndiqué. En outre, le groupe peut se procurer des capitaux supplémentaires grâce à ses programmes d'émission d'obligations en euros à moyen terme (« EMTN ») ou de billets de trésorerie s'il le juge opportun compte tenu des conditions du marché. L'échéancier de remboursement des dettes du groupe est conçu de façon à permettre à la société d'honorer les engagements de remboursement à l'échéance.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Les liquidités du groupe sont gérées par une fonction de trésorerie centralisée de façon à optimiser les coûts de financement. En outre, un dispositif de mise en commun journalière de la trésorerie a été mis en place.

Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi hebdomadaire à travers un examen des tirages, des émissions et des ressources supplémentaires disponibles au titre des lignes de crédit ou du programme de billets de trésorerie.

Le tableau ci-dessous récapitule les flux de trésorerie contractuels non actualisés prévus sur la base de l'échéancier de remboursement des emprunts portant intérêts du groupe au 31 décembre.

	A moins d'un an millions d'euros	Entre 1 et 5 ans millions d'euros	Au-delà de 5 ans millions d'euros	Total millions d'euros
Echéancier :				
Au 31 décembre 2008	609,9	3 588,0	230,3	4 428,2
Au 31 décembre 2007	831,7	2 356,7	871,6	4 060,0

Risque de change

Le bilan du groupe peut être significativement affecté par les variations du cours de change USD/euro car, pour certaines activités importantes du groupe, le dollar des Etats-Unis est la monnaie fonctionnelle et les dettes sont libellées dans cette devise. Afin d'atténuer ce risque, le groupe conclut des contrats de change à terme destinés à couvrir les risques associés à ses dettes financières et les risques résiduels sur ses actifs nets. Le groupe est également exposé au risque correspondant sur son compte de résultat. Environ 37,8 % (2007 : 39,1 %) des ventes du groupe et 44,8 % (2007 : 39,4 %) de ses charges opérationnelles sont libellés en dollars des Etats-Unis. Le groupe n'utilise pas les instruments dérivés de couverture pour couvrir ce risque de change.

Le groupe conclut des contrats de change à terme pour éliminer ou réduire le risque de change afférent à certaines transactions, telles que les achats de satellites, en faisant coïncider les échéances des contrats aux dates de paiement des acomptes. Les contrats de change à terme sont conclus dans la même devise que l'élément couvert et peuvent couvrir jusqu'à 100 % du montant total du contrat. Conformément à ses procédures, le groupe ne conclut pas de contrats à terme avant la mise en place d'un engagement ferme. La politique du groupe consiste à aligner les caractéristiques de ses instruments dérivés de couverture sur celles de l'élément couvert afin de maximiser l'efficacité de la couverture.

Couverture des flux de trésorerie liés aux engagements contractés en matière de dépenses d'investissement

Au 31 décembre 2008 et 2007, le groupe détenait de nombreux contrats de change à terme désignés comme instruments de couverture des engagements futurs contractés auprès des fournisseurs au titre des achats de satellites. Ces contrats de change à terme servent à couvrir le risque de change lié à ces engagements, et leurs échéances coïncident avec les dates des paiements à effectuer au titre des contrats d'achat de satellites concernés.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été jugées très efficaces, et une perte latente de 2,3 millions d'euros (2007 : perte latente de 1,8 million d'euros) nette d'un impôt différé de (0,2) million d'euros (2007 : 0,6 million d'euros), relative aux instruments de couverture, est comprise dans les capitaux propres. Au cours de l'exercice, un montant de 0,1 million d'euros (2007 : 1,7 million d'euros) a été éliminé des capitaux propres et incorporé dans la valeur comptable initiale des satellites acquis. Au 31 décembre 2008, la juste valeur des contrats correspond à un passif de 2,8 millions d'euros (2007 : passif de 0,5 million d'euros).

Les échéances prévisionnelles des flux de trésorerie liés au programme d'investissements sont présentées ci-dessous.

	A moins d'un an millions d'USD	Entre 1 et 5 ans millions d'USD	Au-delà de 5 ans millions d'USD	Total millions d'USD
Au 31 décembre 2008 :				
Sorties de trésorerie liées aux achats	307,7	180,8	–	488,5
Montant des couvertures de flux de trésorerie	252,4	–	–	252,4
Au 31 décembre 2007 :				
Sorties de trésorerie liées aux achats	110,1	53,8	–	163,9
Montant des couvertures de flux de trésorerie	14,7	–	–	14,7

Couverture des investissements dans des opérations étrangères

A la fin de 2007, certains emprunts et instruments dérivés du groupe étaient désignés comme instruments de couverture des investissements nets dans SES AMERICOM, SES NEW SKIES et SES Re International afin de couvrir l'exposition du groupe aux risques de change afférents à ces investissements.

	31 décembre 2007 millions d'USD
Exposition aux risques associés aux bilans en USD :	
SES AMERICOM	4 808,0
SES NEW SKIES	2 304,7
SES Re International	167,7
Total	7 280,4
Instruments de couverture :	
Contrats de change à terme	3 400,0
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	943,0
Emprunts bilatéraux	360,0
Total	4 703,0
Taux de couverture	64,6 %

Cette désignation a pris fin en octobre 2008. Jusqu'à cette date, un montant de 142,8 millions d'euros, net d'un impôt de 37,7 millions d'euros, a été enregistré dans les capitaux propres au titre de ces couvertures.

Couvertures des flux de trésorerie liés aux emprunts libellés en dollars des Etats-Unis

A compter d'octobre 2008, certains instruments dérivés ont été désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie liés aux dettes en USD du groupe, afin de compenser l'exposition aux risques de change sur ces dettes.

	31 décembre 2008 millions d'USD	31 décembre 2007 millions d'USD
Exposition aux risques associés aux dettes en USD :		
Emprunts bilatéraux	360,0	—
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	885,7	—
Total	1 245,7	—
Instruments de couverture :		
Contrats de change à terme	1 245,0	—
Taux de couverture	100 %	—

Les profits ou les pertes liés à l'évaluation des contrats de change à terme sont comptabilisés par le biais du compte de résultat afin de compenser tout écart de conversion des dettes figurant au bilan. La partie inefficace de cette relation de couverture était nulle en 2008. En fin d'exercice, un montant de 34,7 millions d'euros est inscrit au passif parmi les « Instruments financiers dérivés » au titre de cette couverture de flux de trésorerie.

Tous les contrats de change à terme arrivent à échéance dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Le tableau suivant montre la sensibilité du montant nominal des emprunts du groupe libellés en dollars à une variation réaliste du cours de change du dollar, l'ensemble des autres variables étant constantes par ailleurs.

31 décembre 2008	Montant en millions d'USD	Montant en euro au taux de clôture de 1,39 millions d'euros	Montant en euro au taux de 1,42 millions d'euros	Montant en euro au taux de 1,18 millions d'euros
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	885,7	636,4	623,8	750,6
Emprunts bilatéraux	360,0	258,7	253,5	305,1
Total	1 245,7	895,1	877,3	1 055,7

Ces variations seraient sans incidence sur le compte de résultat car, au 31 décembre 2008, l'écart de change est couvert par des contrats de change à terme qui coïncident exactement avec les montants nominaux.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

31 décembre 2007	Montant en millions d'USD	Montant en euro au taux de clôture de 1,4721 millions d'euros	Montant en euro au taux de 1,44 millions d'euros	Montant en euro au taux de 1,50 millions d'euros
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	943,0	640,6	654,9	628,7
Emprunts bilatéraux	360,0	244,5	250,0	240,0
Total	1 303,0	885,1	904,9	868,7

Ces variations seraient sans incidence sur le compte de résultat car, au 31 décembre 2007, l'écart de change figurait dans les réserves au titre de la couverture des investissements nets.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée pour l'essentiel à ses emprunts à taux variable. Le groupe suit attentivement la répartition entre ses dettes à taux fixe et ses dettes à taux variable, et il l'ajuste périodiquement en fonction des conditions du marché. Le groupe a également recours à des swaps de taux d'intérêt afin de gérer cette combinaison. Les caractéristiques des instruments dérivés de couverture sont négociées de façon à les aligner sur celles de l'élément couvert et à maximiser l'efficacité de la couverture.

Le tableau ci-dessous récapitule le montant nominal des emprunts du groupe, répartis entre emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable.

	A taux fixe millions d'euros	A taux variable millions d'euros	Total millions d'euros
Avant prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt :			
Emprunts au 31 décembre 2008	2 007,0	1 911,0	3 918,0
Emprunts au 31 décembre 2007	2 323,2	1 109,5	3 432,7
Après prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt :			
Emprunts au 31 décembre 2008	2 629,0	1 289,0	3 918,0
Emprunts au 31 décembre 2007	1 986,2	1 446,5	3 432,7

Au cours de l'exercice, le groupe a remboursé l'Eurobond de 500 millions d'euros (2007 : Eurobond de 300 millions d'euros) ainsi que deux tranches de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains – 57 millions d'USD et 4 millions de GBP (2007 : 57 millions d'USD et 4 millions de GBP). Il s'agissait dans les deux cas d'emprunts à taux fixe.

Le taux d'intérêt moyen pondéré ressort à 5,05 % en 2008 (2007 : 4,90 %).

Couvertures de juste valeur

En 2008, le groupe détenait deux swaps de taux d'intérêt arrivant à échéance d'un montant notionnel global de 500,0 millions d'euros. Aux termes de ces contrats, le groupe recevait un taux d'intérêt fixe de 4,5 % par an et payait un taux variable trimestriel égal à l'EURIBOR trois mois plus une marge sur le montant notionnel. Ces swaps ont permis de couvrir le risque de variations de juste valeur liées aux taux d'intérêt de l'Eurobond 2008 de 500,0 millions d'euros. L'Eurobond et les swaps présentaient les mêmes caractéristiques spécifiques en ce qui concerne le montant notionnel, le taux d'intérêt et la date d'échéance fixée à novembre 2008.

Couvertures des flux de trésorerie liés aux engagements contractés au titre des intérêts sur les facilités de crédit multidevises bilatérales et sur le prêt syndiqué

Au 31 décembre 2008, le groupe détenait quatre swaps de taux d'intérêt qui ont été désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futures attendues sur un montant total de 350 millions d'euros au titre du prêt syndiqué et sur un montant de 100 millions d'euros au titre des facilités de crédit multidevises bilatérales – ces deux instruments correspondant à des dettes à taux variable.

Au 31 décembre 2008 comme au 31 décembre 2007, le groupe détenait quatre swaps de taux d'intérêt qui ont été désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futures attendues sur des facilités de crédit multidevises bilatérales d'un montant de 240 millions d'USD correspondant à des dettes à taux variable.

Les couvertures de flux de trésorerie des charges d'intérêts futures attendues en 2009 ont été jugées très efficaces et, au 31 décembre 2008, une perte nette latente de 19,7 millions d'euros (2007 : perte nette latente de 4,0 millions d'euros), nette d'un impôt différé de 8,1 millions d'euros (2007 : 1,8 million d'euros), est comprise dans les capitaux propres au titre de ces instruments de couverture. La partie inefficace de cette relation de couverture était nulle en 2008.

Les échéances prévisionnelles des flux de trésorerie liés aux paiements d'intérêts courus sur les facilités de crédit multidevises bilatérales et sur le prêt syndiqué sont présentées ci-dessous.

Facilité multidevises bilatérale (tirages en USD)	A moins d'un an millions d'USD	Entre 1 et 5 ans millions d'USD	Au-delà de 5 ans millions d'USD	Total millions d'USD
Au 31 décembre 2008 :				
Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts (variable)	(5,8)	(1,8)	–	(7,6)
Entrées de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (variable)	5,2	1,5	–	6,7
Sorties de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (fixe)	(12,4)	(4,9)	–	(17,3)
Total	(13,0)	(5,2)	–	(18,2)

Au 31 décembre 2007 :				
Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts (variable)	(11,3)	(14,3)	–	(25,6)
Entrées de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (variable)	10,6	13,2	–	23,8
Sorties de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (fixe)	(12,5)	(18,8)	–	(31,3)
Total	(13,2)	(19,9)	–	(33,1)

Facilité multidevises bilatérale (tirages en euros) et prêt syndiqué	A moins d'un an millions d'euros	Entre 1 et 5 ans millions d'euros	Au-delà de 5 ans millions d'euros	Total millions d'euros
Au 31 décembre 2008 :				
Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts	(21,6)	(8,7)	–	(30,3)
Entrées de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (variable)	18,9	7,0	–	25,9
Sorties de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (fixe)	(19,1)	(12,9)	–	(32,0)
Total	(21,8)	(14,6)	–	(36,4)

Le tableau ci-après montre la sensibilité du résultat avant impôt du groupe à des variations réalistes des taux d'intérêt affectant la charge d'intérêts afférente aux emprunts à taux variable (les emprunts à taux variables échangés contre des emprunts à taux fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt ne sont pas pris en compte). Les autres variables sont toutes constantes. S'agissant de l'évolution des taux d'intérêt dans la zone euro, le groupe estime que l'on peut raisonnablement envisager une augmentation de 25 points de base ou une diminution de 100 points de base (2007 : une augmentation ou une diminution de 30 points de base). Dans la zone dollar, le groupe estime qu'une baisse des taux d'intérêt en dessous des niveaux actuels n'est guère probable, mais qu'une augmentation de 50 points de base au maximum est possible (2007 : possibilité d'une chute de 100 points de base ou d'une augmentation de 50 points de base).

Taux d'intérêt – USD	Emprunts à taux variable millions d'USD	Impact avant impôt de l'augmentation de taux millions d'USD	Impact avant impôt de la diminution de taux millions d'USD
Emprunts au 31 décembre 2008	120,0	(0,6)	–
Emprunts au 31 décembre 2007	120,0	(0,6)	1,2

Taux d'intérêt – euros	Emprunts à taux variable millions d'euros	Impact avant impôt de l'augmentation de taux millions d'euros	Impact avant impôt de la diminution de taux millions d'euros
Emprunts au 31 décembre 2008	1 203,0	(3,0)	12,0
Emprunts au 31 décembre 2007	1 365,0	(4,1)	4,1

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Risque de crédit

Risque de crédit associé à la clientèle

Conformément à la politique du groupe, tous les clients qui sollicitent un crédit sont soumis à des contrôles de solvabilité. De plus, les soldes des comptes clients font l'objet d'un suivi régulier, et par conséquent, le risque de créances irrécouvrables est, de longue date, non significatif pour le groupe. La valeur comptable des créances nettes non provisionnées s'élève à 199,3 millions d'euros au 31 décembre 2008 (2007 : 156,6 millions d'euros). Les principaux clients du groupe sont d'importantes sociétés du secteur des médias et des administrations publiques et le risque de crédit associé à ces contrats est jugé faible.

Ancienneté des créances clients nettes	Sans arriéré ni dépréciation millions d'euros	Moins d'un mois millions d'euros	Entre 2 et 3 mois millions d'euros	Plus de 3 mois millions d'euros	Total millions d'euros
2008	102,8	43,2	33,3	20,0	199,3
2007	106,8	12,5	17,6	19,7	156,6

Risque de crédit financier

S'agissant du risque de crédit associé aux actifs financiers (trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers détenus à des fins de transaction, prêts et instruments dérivés), le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de la contrepartie, le risque maximum étant égal à la valeur comptable de ces instruments. Pour atténuer ce risque, le groupe ne traite qu'avec des institutions financières reconnues dont le profil-risque est supérieur ou égal à la notation « A ». Toutes les contreparties sont des institutions financières soumises aux règles et au contrôle des autorités fédérales de surveillance du secteur financier des pays concernés. Par ailleurs, afin de réduire ce risque de contrepartie, le portefeuille est diversifié en ce qui concerne les principales contreparties de façon à garantir une relation équilibrée pour toutes les catégories de produits (instruments dérivés ainsi que dépôts).

Assurance en orbite de la flotte satellitaire

La politique du groupe consiste à retenir une partie du risque d'assurance en orbite de sa flotte de satellites.

Gestion du capital

L'objectif du groupe est d'obtenir et de conserver une cote de crédit « BBB stable » auprès de Standard & Poors et de Fitch, et « Baa2 » auprès de Moody's. Cette notation « valeur d'investissement » permet de conserver la confiance des investisseurs, des créanciers, des agences de notation et du marché.

Le groupe gère son capital et sa liquidité en fonction de l'évolution de la situation économique de façon à contenir le coût de l'endettement, à maintenir la confiance des investisseurs à un niveau élevé et à créer de la valeur ajoutée pour ses actionnaires.

Note 21 – Cessation du programme AMC-14

En raison d'une anomalie survenue lors de son lancement le 15 mars 2008, le satellite AMC-14 n'a pas atteint l'orbite géostationnaire prévue. La valeur comptable du satellite étant entièrement assurée, une demande de remboursement intégral a été présentée et tous les remboursements correspondants ont été perçus avant la date de clôture de l'exercice. La valeur comptable du satellite était entièrement dépréciée en mars 2008. L'incidence de ce problème de lancement sur le résultat et les flux de trésorerie de l'exercice fait l'objet de mentions distinctes dans les états financiers concernés.

Les produits constatés au titre de la cessation du programme AMC-14, soit 130,3 millions d'euros, comprennent 97,6 millions de remboursements d'assurance et 32,7 millions d'acomptes non remboursables versés par les clients.

Note 22 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Avoirs en banque et en caisse	144,2	175,1
Dépôts à court terme	291,3	22,0
	435,5	197,1

Les avoires en banque portent intérêt à des taux variables en fonction des taux quotidiens en vigueur pour les dépôts bancaires. Les dépôts à court terme sont effectués pour des périodes allant d'un jour à trois mois selon les besoins de trésorerie immédiats du groupe. Ils portent intérêt aux taux en vigueur pour les dépôts à court terme.

Note 23 – Capitaux propres

Le capital social de la société s'élève à 624,4 millions d'euros (2007 : 666,8 millions d'euros). Il est composé d'actions de classe A et B sans valeur nominale. Le rapprochement entre le nombre d'actions émises par catégorie d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Total
Au 1er janvier 2008	355 582 270	177 791 135	533 373 405
Annulation d'actions de catégories A et B	(22 597 140)	(11 298 570)	(33 895 710)
Au 31 décembre 2008	332 985 130	166 492 565	499 477 695

Le 26 juin 2008, le groupe a annulé 33 895 710 actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les certificats de dépôt fiduciaire concernant les actions de catégorie A sont cotés à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris. Ces certificats de dépôt fiduciaire peuvent être négociés librement et sont convertibles en actions de catégorie A à tout moment au gré du titulaire, suivant les conditions fixées dans les statuts de la société et conformément aux conditions des certificats de dépôt fiduciaire.

Toutes les actions de catégorie B sont actuellement détenues par l'Etat luxembourgeois ou par des institutions publiques luxembourgeoises. Les dividendes versés au titre d'une action de catégorie B représentent 40 % du dividende versé au titre d'une action de catégorie A.

Tout actionnaire ou actionnaire potentiel qui envisage d'acquérir, par tout moyen, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société (« le demandeur ») doit informer le président du Conseil d'administration de la société de cette intention. Le président du Conseil d'administration informe aussitôt les pouvoirs publics du projet d'acquisition. Les pouvoirs publics peuvent s'opposer à l'acquisition envisagée dans un délai de trois mois à compter de cette information s'ils estiment que cette acquisition serait contraire à l'intérêt général. En l'absence d'opposition des pouvoirs publics, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires qui peut décider à la majorité prévue à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, d'autoriser le demandeur à acquérir plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions. S'il est actionnaire de la société, le demandeur peut participer à l'assemblée générale et sera pris en compte pour le calcul du quorum, mais il ne peut pas prendre part au vote.

Avec l'accord de ses actionnaires, SES a acquis au titre des actions de catégorie A des certificats de dépôt fiduciaire qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options sur actions accordés aux cadres et salariés, ou à être annulés. Les certificats de dépôt fiduciaire détenus par la société à la clôture de l'exercice, dans le cadre des plans ou projets ci-dessus, sont présentés ci-dessous. Ces certificats sont présentés au bilan comme des actions propres et sont évalués à leur coût historique pour le groupe.

	2008	2007
Nombre de certificats détenus au 31 décembre	8 806 195	15 549 313
Valeur comptable des certificats détenus (en millions d'euros)	108,4	213,7

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, 5 % au minimum du résultat net (statutaire) annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis. Au 31 décembre 2008, un montant de 66,7 millions d'euros (2007 : 69,2 millions d'euros) est inclus dans les autres réserves. Les autres réserves comprennent un autre montant non distribuable de 301,5 millions d'euros (2007 : 222,7 millions d'euros).

Note 24 – Plans de rémunération fondés sur des actions

Le groupe gère quatre plans de rémunération fondés sur des actions qui sont décrits ci-après. Pour les plans 2, 3 et 4, le prix d'exercice à retenir est défini comme étant la moyenne du prix de marché des actions sous-jacentes à la date d'attribution.

1. « Plan IPO »

Le « plan IPO » est un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres dont bénéficiaient les membres du personnel de SES ASTRA S.A. lors de son introduction à la Bourse de Luxembourg en 1998. Les membres du personnel ont reçu des options leur permettant d'acquérir des actions au prix fixe de 12,64 euros. En 2005, la période d'exercice de ce plan a été prorogée jusqu'au 30 juin 2013. Tous les droits d'options d'achat de ce type étaient acquis au 31 décembre 2005.

	2008	2007
Options en circulation à la clôture de l'exercice	975 321	1 015 671
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	12,64	12,64

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

2. Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« plan STAR »)

Le « plan STAR », initié en 2000, est un plan de rémunération en faveur des salariés non cadres de filiales dont le groupe détient le contrôle. Ce plan prévoit l'attribution aux salariés de droits à des rémunérations basés sur l'appréciation du cours de l'action par rapport au prix d'exercice. Les droits attribués au titre du plan STAR s'acquiert par tiers sur une période de trois ans, la période d'exercice étant de deux ans, une fois les droits acquis.

Jusqu'à 2005, le « plan STAR » était structuré comme un plan de rémunération réglé en numéraire. Les options attribuées avant 2006 et non exercées sont présentées ci-dessous :

	2008	2007
Options en circulation à la clôture de l'exercice	455 919	681 217
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	8,96	8,29

En 2006, le « plan STAR » a été transformé en plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres. Les options attribuées depuis 2006 et non exercées sont présentées ci-dessous :

	2008	2007
Options en circulation à la clôture de l'exercice	2 204 934	1 495 305
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	14,31	14,12

3. Plan d'intéressement en faveur des cadres (« plan EICP »)

Le « plan EICP » a été initié en 2002 en faveur des cadres du groupe. Selon ce plan, les options sont attribuées avec effet au 1er janvier. Un quart des droits s'acquiert à chaque date anniversaire de l'attribution initiale. Une fois les droits acquis, les options peuvent être exercées jusqu'au dixième anniversaire de l'attribution initiale.

	2008	2007
Options en circulation à la clôture de l'exercice	6 715 506	5 587 472
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	12,63	11,70

4. Plan d'intéressement à long terme (« programme LTI »)

Le « programme LTI », initié en 2005, est également destiné aux cadres et aux cadres dirigeants du groupe. Dans le cadre de ce programme, des actions spécifiques sont allouées aux cadres le 1er juillet. Les droits à ces actions s'acquiert lors du troisième anniversaire de l'attribution. Les cadres dirigeants peuvent en outre recevoir des actions de performance, dont l'attribution dépend de la réalisation de critères de performance définis. Lorsque ces critères sont remplis, les droits aux actions s'acquiert lors du troisième anniversaire de l'attribution initiale.

	2008	2007
Actions spécifiques et actions de performance attribuées à la clôture de l'exercice	697 311	711 016
Juste valeur moyenne pondérée en euros	13,09	12,12

La juste valeur des options d'achat d'actions est estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options, en tenant compte des conditions d'attribution des options. Le tableau ci-dessous indique la valeur moyenne des données utilisées dans le cadre de ce modèle pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007.

	2008	2007
Rendement par action (en %)	3,61	2,17
Volatilité estimée (en %)	27,83	26,33
Volatilité historique (en %)	27,83	26,33
Taux d'intérêt sans risque (en %)	4,24	4,09
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5
Prix moyen pondéré de l'action (en euros)	15,2	15,48

La durée de vie estimée des options est déterminée à partir de données historiques et n'est pas nécessairement représentative des conditions dans lesquelles les options seront exercées. La volatilité estimée repose sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité historique est représentative des tendances futures, qui peuvent correspondre ou non au résultat effectif.

La juste valeur des options réglées en numéraire est évaluée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options qui tient compte des conditions d'attribution de ces instruments. Les services reçus, ainsi qu'un passif au titre de leur paiement, sont comptabilisés sur la période prévisionnelle d'acquisition des droits. Le passif est réévalué à chaque date de reporting jusqu'à son règlement, les variations de juste valeur étant constatées au compte de résultat.

La valeur comptable du passif relatif aux options réglées en numéraire est de 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2008 (2007 : 4 millions d'euros). La charge totale de l'exercice au titre des plans de rémunération fondés sur des actions s'élève à 1,8 million d'euros (2007 : 6,7 millions d'euros).

Note 25 – Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit

Aux 31 décembre 2008 et 2007, les emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit du groupe se présentent comme suit :

	Taux d'intérêt effectif	Echéance	Montants non échus 2008 millions d'euros	Montants non échus 2007 millions d'euros
Non courants				
Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains				
Série A, 400 millions USD	5,74 %	septembre 2013	161,9	190,8
Série B, 513 millions USD	5,82 %	septembre 2015	367,4	348,0
Série C, 87 millions USD	5,63 %	septembre 2015	62,9	59,5
Série D, 28 millions GBP	5,63 %	septembre 2013	16,8	27,3
Eurobond 2009 (300 millions d'euros)	Euribor + 0,25 %	octobre 2009	–	299,9
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	4,375 %	octobre 2013	499,8	497,9
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	4,00 %	mars 2011	649,1	648,1
Facilités de crédit multidevises bilatérales	Euribor/Libor + 0,265 %	mai 2010	1 046,2	694,5
Facilité de crédit bilatérale (100 millions d'euros) émise sous le programme EMTN	Euribor + 0,6 %	octobre 2010	100,0	–
Prêt syndiqué	Euribor + 0,6 %	mai 2010	373,0	–
Emprunt allemand (100 millions d'euros) non coté	5,75 %	novembre 2012	99,5	–
Emprunt allemand (100 millions d'euros) non coté	6,00 %	novembre 2012	99,4	–
			3 476,0	2 766,0
Courants				
Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains				
Série A, 400 millions USD	5,74 %	septembre 2009	41,1	38,8
Série D, 28 millions GBP	5,63 %	septembre 2009	4,2	5,4
Eurobond 2008 (500 millions d'euros)	4,54 %	novembre 2008	–	489,8
Eurobond 2009 (300 millions d'euros)	Euribor + 0,25 %	octobre 2009	300,0	–
Prêts non confirmés	5,18 %	février 2009	90,0	115,0
			435,3	649,0

Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, le groupe a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions d'USD et à 28,0 millions de GBP. Ces billets sont émis en différentes séries, comme suit :

1. Série A – 400,0 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015
4. Série D – 28,0 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

Le groupe verse des intérêts semestriels sur ces quatre séries. SES s'est engagé, dans le cadre de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à remplir un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds. L'engagement que la direction suit de plus près est celui concernant le maintien du ratio endettement/EBITDA à un niveau inférieur ou égal à 3,5.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Eurobond de 500,0 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, SES a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants dus au titre de l'accord en date du 28 mars 2001 relatif à l'octroi de facilités de crédit renouvelables et multidevises par un consortium bancaire. Cet emprunt, émis pour un montant nominal de 500 millions d'euros avec un coupon de 4,50 %, et a été réglé à sa date d'échéance, soit le 19 novembre 2008.

Facilités de crédit multidevises bilatérales

Les 31 décembre 2008 et 2007, SES disposait de facilités de crédit renouvelables multidevises, bilatérales et non garanties, mises en place avec onze banques pour un montant total de 1 075,0 millions d'euros avec une échéance moyenne pondérée de mai 2010, dont 1 046,2 millions d'euros étaient utilisés à la fin de l'année (2007 : 694,5 millions d'euros). Ces facilités bilatérales peuvent être utilisées par SES et par SES GLOBAL-Americas Holdings GP.

Programme de billets de trésorerie

Le 25 octobre 2005, SES a mis en place un programme de titres de créance négociables de 500,0 millions d'euros sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents. L'encours maximum des billets de trésorerie émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Le 11 mai 2008, ce programme a été prorogé d'un an. Aux 31 décembre 2008 et 2007, l'encours des emprunts contractés au titre de ce programme était nul.

Programme EMTN (European Medium-Term Note Programme)

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations en euros à moyen terme (European Medium-Term Note ou « EMTN ») de 2 000 millions d'euros, permettant à SES ou à SES GLOBAL-Americas Holdings GP de procéder à des émissions en fonction des besoins à concurrence d'un plafond global de 2 000 millions d'euros. En mai 2007, ce programme a été porté à un montant de 4 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, SES avait émis des obligations pour un montant de 1 550 millions d'euros (2007 : 1 450 millions d'euros) au titre de ce programme, avec des échéances allant de 2009 à 2013.

Facilité de crédit renouvelable syndiquée de 550,0 millions d'euros

Le 20 mai 2008, le groupe a signé une facilité de crédit renouvelable syndiquée de 550,0 millions d'euros. Cette facilité à taux variable, destinée à répondre à des besoins de financement généraux, est une facilité multidevises renouvelable d'une durée de deux ans qui peut être prorogée d'un an au gré des organismes de prêt. Au 31 décembre 2008, SES avait utilisé cette facilité de crédit renouvelable à hauteur de 375,0 millions d'euros. Au cas où le groupe ne respecterait pas ses engagements financiers relatifs à l'utilisation des emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains, le groupe est contraint de renégocier les termes et conditions de la facilité de crédit syndiquée avec les organismes de prêt.

Emprunt obligataire allemand de 200,0 millions d'euros

Le 21 mai 2008, le groupe a également conclu un accord aux fins d'une émission de 200,0 millions d'euros répartie en deux tranches égales sur le marché obligataire allemand (« Schuldschein »). L'accord relatif à la première tranche a été signé le 30 mai 2008 et les tirages correspondants ont eu lieu en juin. L'accord concernant la deuxième tranche a été signé le 14 juillet 2008, et les tirages ont eu lieu en juillet. Cet emprunt porte intérêts à taux fixe et arrivera à échéance en novembre 2012.

Note 26 – Provisions et produits constatés d'avance

	Provisions millions d'euros	Produits constatés d'avance millions d'euros	Total millions d'euros
Au 1er janvier 2008	74,6	260,6	335,2
Diminution des provisions	(9,5)	–	(9,5)
Variation des produits constatés d'avance	–	18,7	18,7
Au 31 décembre 2008	65,1	279,3	344,4

Les provisions concernent principalement des impôts retenus à la source, les régimes d'avantages postérieurs au départ en retraite et d'autres éléments liés à l'activité.

Le groupe octroie des prestations de retraite aux membres de son personnel, généralement dans le cadre de régimes à contributions définies. Il existe au sein du groupe un régime de retraite à prestations définies pour lequel une évaluation actuarielle a été réalisée, et une provision correspondante de 12,9 millions d'euros (2007 : 11,9 millions d'euros) figure dans les comptes consolidés.

Certains salariés de SES AMERICOM et de SES ENGINEERING (Etats-Unis) bénéficient d'un programme de prestations de santé postérieur au départ en retraite couvert par une assurance externe. Au 31 décembre 2008, des primes à payer de 7,9 millions d'euros (2007 : 6,8 millions d'euros) sont rapportées sous cette rubrique.

Les contributions aux régimes de retraite du groupe s'élèvent à 7,1 millions d'euros au titre de 2008 (2007 : 7,1 millions d'euros).

Note 27 – Fournisseurs et autres dettes

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Fournisseurs	217,2	132,6
Paiements reçus d'avance	77,3	48,4
Intérêts courus sur emprunts	53,9	48,1
Dettes envers le personnel	17,7	24,8
Dettes fiscales (hors impôt sur le résultat)	4,7	2,5
Autres dettes	89,7	28,5
Total	460,5	284,9

Note 28 – Engagements et passifs éventuels

Engagements d'investissement

Les engagements contractés par le groupe au titre des dépenses d'investissement s'élèvent à 996,7 millions d'euros au 31 décembre 2008 (2007 : 659,7 millions d'euros). Ces engagements concernent pour une large part l'acquisition et le lancement de satellites futurs afin d'assurer la croissance et le remplacement de la flotte de satellites du groupe, ainsi que l'extension nécessaire des équipements au sol et des installations de contrôle y relatifs. En cas de résiliation anticipée de ces contrats, le groupe est contractuellement redevable de pénalités financières.

Engagements au titre des contrats de location simple

Les loyers minimum à verser en vertu des contrats de location simple non résiliables s'analysent comme suit au 31 décembre :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
A moins d'un an	10,1	7,7
Entre un et cinq ans	19,7	19,0
A plus de cinq ans	2,8	6,3
Total	32,6	33,0

Engagements au titre des contrats de location de répéteurs

Le groupe a conclu des contrats de location de répéteurs avec des fournisseurs tiers pour une durée maximum de huit ans. Au 31 décembre, les engagements qui en découlent s'analysent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
A moins d'un an	46,9	49,4
Entre un et cinq ans	140,6	136,2
A plus de cinq ans	2,3	26,8
Total	189,8	212,4

Litiges

Aucun litige significatif à l'encontre du groupe n'était en cours au 31 décembre 2008.

Garanties

Aux 31 décembre 2008 et 2007, les garanties bancaires non échues du groupe s'élevaient à 11,3 millions d'euros. Celles-ci sont liées aux garanties de performance dans le cadre des services d'exploitation des satellites.

Restrictions concernant l'utilisation des avoirs en banque

A la clôture de l'exercice, le solde des avoirs en banque faisant l'objet de restrictions était nul (2007 : néant).

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2008

Note 29 – Informations relatives aux parties liées

L'Etat luxembourgeois détient une participation directe avec droit de vote de 11,58 % dans la société, ainsi que deux participations indirectes, de 10,88 % chacune, par l'intermédiaire de deux banques publiques, la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat et la Société Nationale de Crédit et d'Investissement. Ces participations correspondent aux actions de catégorie B de la société, qui sont décrites de façon plus détaillée dans la Note 23.

Le montant total des émoluments versés aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités en 2008 s'élève à 1,2 million d'euros (2007 : 0,9 million d'euros). Ces émoluments se composent d'une portion fixe et d'une portion variable, la portion variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités.

Aucune autre transaction significative n'a été conclue avec des parties liées.

Les cadres dirigeants du groupe (définis comme appartenant au Comité exécutif) ont reçu les avantages suivants :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Avantages du personnel à court terme, prestations de retraite et de santé	6,3	4,3
Rémunérations en actions	2,1	–
Total	8,4	4,3

Le nombre total d'instruments de paiement fondés sur des actions alloués aux cadres dirigeants était de 1 726 360 au 31 décembre 2008 (2007 : 1 652 752).

Note 30 – Evénements postérieurs à la clôture

Le 16 janvier, le groupe a annoncé que son satellite ASTRA 5A, anciennement SIRIUS 2, exploité à 31,5° Est, avait subi une anomalie technique entraînant la fin de la mission du satellite. La valeur comptable de ce satellite était déjà entièrement amortie au 31 décembre 2008.

Aux actionnaires de
SES Société Anonyme
Betzdorf

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 3 avril 2008, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SES, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des réviseurs d'entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SES au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

ERNST & YOUNG
Société Anonyme
Réviseur d'Entreprises
Thierry BERTRAND
Le 12 février 2009

Comptes annuels de SES S.A.

Bilan de SES S.A.

31 décembre 2008

Actif	Note	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Immobilisations incorporelles	3	0,1	0,1
Immobilisations corporelles	4		
Autres installations, outillage et mobilier		0,5	1,0
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		2,0	0,4
		2,5	1,4
Immobilisations financières			
Parts dans des entreprises liées	5	8 332,4	9 677,6
Prêts à des entreprises liées	6	720,2	548,5
Titres ayant le caractère d'immobilisations	7	107,2	213,8
		9 159,8	10 439,9
Actif circulant			
Créances (dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an)			
Créances sur des entreprises liées	8	1 561,1	658,8
Autres créances		1,2	16,0
Avoirs en banque		250,8	59,0
		1 813,1	733,8
Comptes de régularisation		4,5	4,3
Total actif		10 980,0	11 179,5
Passif			
Capitaux propres			
Capital souscrit	9	624,4	666,8
Primes d'émission		746,3	1 140,7
Réserve légale	10	66,7	69,2
Autres réserves		87,8	154,8
Résultats reportés		46,6	46,6
Résultat de l'exercice		694,9	186,5
		2 266,7	2 264,6
Dettes			
Dettes, dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	11	2 193,4	2 248,8
Dettes envers des établissements de crédit	12	1 421,2	694,5
Dettes envers des entreprises liées	13	287,4	-
		3 902,0	2 943,3
Dettes, dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	11	355,4	555,4
Dettes envers des établissements de crédit	12	90,3	115,0
Dettes sur achats et prestations de services		1,7	1,0
Dettes envers des entreprises liées	13	4 268,6	5 130,2
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
Dettes fiscales	14	39,1	116,2
Dettes au titre de la sécurité sociale		0,1	0,1
Autres dettes		56,1	53,7
		4 811,3	5 971,6
Comptes de régularisation		-	-
Total passif		10 980,0	11 179,5

Compte de profits et pertes de SES S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2008

	Note	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Charges			
Charges externes	16	25,8	25,9
Frais de personnel	15	10,3	10,0
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	3, 4	0,7	0,4
Autres charges opérationnelles		3,0	2,8
Corrections de valeur sur immobilisations financières	5	3,3	–
Intérêts et charges assimilées			
concernant des entreprises liées		172,0	163,6
autres intérêts et charges assimilées	17	199,4	141,4
Impôts sur le résultat	14	(103,2)	(79,9)
Bénéfice de l'exercice		694,9	186,5
		1 006,2	450,7
Produits			
Montant net du chiffre d'affaires	16	11,0	–
Autres produits d'exploitation	18	4,5	7,9
Produits de participations provenant d'entreprises liées	19	916,2	378,9
Reprise de corrections de valeur sur immobilisations financières	5, 7	–	7,7
Produit d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		17,1	3,3
Autres intérêts et produits assimilés			
provenant des entreprises liées		49,2	35,3
autres intérêts et produits assimilés	20	8,2	17,6
		1 006,2	450,7

Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2008

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Réserve légitime millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Résultat de l'exercice millions d'euros	Total millions d'euros
Solde en début d'exercice	666,8	1 140,7	69,2	154,8	46,6	186,5	2 264,6
Affectation du résultat	–	–	(2,5)	189,0	–	(186,5)	–
Distribution de dividendes	–	–	–	(256,0)	–	–	(256,0)
Annulation d'actions (Notes 7, 9)	(42,4)	(394,4)	–	–	–	–	(436,8)
Bénéfice de l'exercice	–	–	–	–	–	694,9	694,9
Solde en fin d'exercice	624,4	746,3	66,7	87,8	46,6	694,9	2 266,7

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2008

Note 1 – Généralités

SES S.A. (anciennement SES GLOBAL S.A.) a été constituée le 16 mars 2001 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg.

La société SES (« la société ») a pour objet de s'intéresser de façon générale aux médias électroniques et, plus particulièrement, d'être active dans le secteur des communications par satellites et de prendre des participations, directement ou indirectement, dans d'autres sociétés qui opèrent, de façon active, dans l'industrie des communications par satellites.

L'exercice comptable de la société débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

La société détient une participation de 99,94 % dans un partenariat, SES GLOBAL-Americas Holdings GP, dont les comptes sont intégrés dans ceux de la société à hauteur de la quote-part détenue dans le partenariat.

En décembre 2007, la société a fusionné avec sa filiale à 100 % SES Europe S.A.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, la société prépare des comptes consolidés.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés et avec les réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement encourus dans le cadre de la constitution de la société, ainsi que les coûts liés aux augmentations du capital social, sont activés et amortis sur une période de cinq ans au plus.

Immobilisations incorporelles

Frais de développement :

Les frais de développement encourus sur un projet individuel sont activés quand leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

Acomptes versés :

Les montants à payer au titre des frais de développement sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont encourus. Ces frais sont transférés en immobilisations « en service » lorsque le projet est terminé et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations corporelles

Autres installations, outillage et mobilier :

Tous ces éléments sont amortis uniformément sur leur durée de vie estimée, qui est de dix ans au maximum.

Immobilisations en cours :

Les montants à payer dans le cadre de l'acquisition d'actifs sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont facturés. A la date de mise en service de l'actif, ces coûts sont transférés en immobilisations « en service », et l'actif est amorti à partir de cette date.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Si cette évaluation s'avère être excessive et la réduction de valeur permanente, ces actifs sont dépréciés et enregistrés à leur valeur recouvrable.

Coûts liés aux emprunts

Les coûts liés à l'obtention des emprunts sont capitalisés et enregistrés en comptes de régularisation. Ces coûts sont amortis sur les durées résiduelles estimées des emprunts en tenant compte de la stratégie de la société en matière de financement.

Dividendes

Les dividendes sont déclarés après l'approbation des comptes annuels. Par conséquent, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant. Les dividendes à recevoir de la part des entreprises liées sont enregistrés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils ont été déclarés par la filiale.

Prêt convertible avec participation aux bénéfices

Les revenus des prêts convertibles avec participation aux bénéfices émis par la société sont calculés en fonction des bénéfices cumulés du bénéficiaire du prêt sur la durée de vie de celui-ci. Par conséquent, le droit de la société aux revenus n'est certain qu'à la date d'échéance du prêt. Les revenus sont donc comptabilisés en « Produits » à la date d'échéance finale du prêt convertible avec participation aux bénéfices.

Conversion des devises étrangères

La société tient sa comptabilité en euros (EUR), et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les coûts des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles sont convertis au taux de change historique. Les dettes financières à long terme, qui sont couvertes par des instruments dérivés, sont converties au taux de change historique. Les soldes à long terme des comptes intragroupe sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, sauf si la conversion ainsi effectuée génère un gain de change latent, auquel cas le taux de change historique est utilisé.

Les actifs et passifs courants libellés dans des devises étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et les charges exprimés dans d'autres devises sont enregistrés sur la base du taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les gains et les pertes de change découlant de l'application des principes ci-dessus sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Instruments dérivés

La société a recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Tous les instruments dérivés sont maintenus hors bilan. Les gains et les pertes réalisés lors du règlement de ces instruments sont enregistrés au compte de profits et pertes au même rythme que l'actif ou le passif couvert affecte le compte de profits et pertes.

Les primes versées/reçues sur instruments dérivés sont enregistrées au compte de profits et pertes sur la durée de l'instrument financier.

Montant net du chiffre d'affaires

Tous les montants reçus des clients au titre de contrats de location de capacités de transmission par satellite sont comptabilisés linéairement sur la durée de vie des contrats concernés à la juste valeur du prix perçu ou à recevoir. Les montants perçus d'avance sont inscrits au bilan dans les comptes de régularisation. Les montants à recevoir au titre de créances arriérées figurent dans les comptes clients.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2008

Note 3 – Immobilisations incorporelles

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	0,1	4,9
Acquisitions	–	0,1
Sorties d'actif	–	(4,9)
Coût à la fin de l'exercice	0,1	0,1
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	–	(4,9)
Sorties d'actif	–	4,9
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	–	–
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,1	–
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,1	0,1

Note 4 – Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles au cours des exercices 2008 et 2007 s'analyse comme suit :

	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours millions d'euros	Total 2008 millions d'euros	Total 2007 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	2,6	0,4	3,0	1,8
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(1,6)	–	(1,6)	(1,1)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	1,0	0,4	1,4	0,7
Mouvements de l'exercice				
Acquisitions	0,2	1,6	1,8	1,0
Incorporation d'actifs suite à une fusion	–	–	–	0,2
Corrections de valeur de l'exercice	(0,7)	–	(0,7)	(0,4)
Incorporation de corrections de valeur cumulées suite à une fusion	–	–	–	(0,1)
Coût à la fin de l'exercice	2,8	2,0	4,8	3,0
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(2,3)	–	(2,3)	(1,6)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,5	2,0	2,5	1,4

Note 5 – Parts dans des entreprises mises en équivalence

	2008 EUR million	2007 EUR million
Coût au début de l'exercice	9 682,3	9 269,9
Acquisitions	180,2	317,6
Acquisitions résultant d'une fusion	–	218,0
Remboursement de l'investissement initial	(1 343,4)	–
Cessions	(182,0)	(123,2)
Coût à la fin de l'exercice	8 337,1	9 682,3
Corrections de valeur au début de l'exercice	(4,7)	(39,0)
Correction de valeur de l'exercice	3,3	–
Reprise de corrections de valeur	–	6,7
Reprise de corrections de valeur à la suite de cessions	(3,3)	27,6
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(4,7)	(4,7)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	8 332,4	9 677,6

Au 31 décembre 2008, la société détient les participations suivantes :

	Participation	Valeur nette comptable millions d'euros
SES ASTRA S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	1 046,8
SES GLOBAL-Americas, Inc., Princeton, Etats-Unis	99,94 %	3 931,8
ASTRA Broadband Services S.A., Betzdorf, Luxembourg	0,01 %	–
SES GLOBAL-Americas Finance Inc., Delaware, Etats-Unis	100 %	–
SES SIRIUS A.B., Stockholm, Suède	32,34 %	50,1
SES Participations S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	206,8
SES GLOBAL Africa S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	406,6
SES Finance S.à r.l., Suisse	100 %	1 211,1
SES Holdings (Netherlands) B.V., Pays-Bas	100 %	1 359,2
Betzdorf Holdings Ltd, Dublin, Irlande	100 %	–
SES GLOBAL (Gibraltar) Ltd, Gibraltar	100 %	–
SES ASTRA Services Europe S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	120,0
SES ASTRA TechCom Belgium S.A., Belgique	1 %	–
SES Latin America S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	–
		8 332,4

En juin 2008, la société a souscrit à 142 921 600 actions nouvelles de SES ASTRA Services Europe S.A., d'une valeur nominale de 1,25 euro chacune, en apportant sa participation de 100 % dans le capital de SES Digital Distribution Services S.à r.l. La société a subi une perte de 3,3 millions d'euros sur cet apport.

En novembre 2008, SES ASTRA Services Europe S.A. a réduit son capital social sans annulation d'actions. Cette opération s'est traduite par le remboursement à la société d'un investissement initial de 98,0 millions d'euros.

Il a été décidé, lors d'une assemblée générale extraordinaire de SES ASTRA S.A. qui s'est tenue le 19 décembre 2008, de réduire le capital social de 100 millions d'euros, ce qui a entraîné le remboursement à la société d'un investissement initial de 722,1 millions d'euros.

Le 28 décembre 2008, SES GLOBAL-Americas Inc. a décidé de rembourser 523,3 millions d'euros de capital d'apport.

En février 2007, la société a participé à une augmentation de capital de SES Finance S.à r.l. par l'apport en nature d'un prêt intragroupe conclu avec SES Holdings (Netherlands) B.V., pour un montant total de 415,3 millions de dollars US (315,4 millions d'euros).

En décembre 2007, la société a fusionné avec SES Europe S.A. et, par conséquent, a acquis une participation directe de 100 % dans SES ASTRA Services Europe S.A., SES ASTRA TechCom S.A. et SES Digital Distribution Services S.à r.l. Un profit de 128,0 millions d'euros a été réalisé au titre de cette fusion (Note 19).

L'article 65, paragraphe (1) 2°, de la loi du 19 décembre 2002 relative au registre de commerce et des sociétés ainsi qu'à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises (la « loi ») requiert l'indication du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice de chaque participation. Conformément à l'article 67, paragraphe 3, de la loi, ces informations détaillées ont été omises du fait que la société établit des comptes consolidés et que ces comptes consolidés, ainsi que le rapport annuel consolidé et le rapport du réviseur d'entreprises, ont été déposés auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg.

Note 6 – Prêts à des entreprises liées

Les prêts à des entreprises liées, qui s'élèvent à 720,2 millions d'euros (2007 : 548,5 millions d'euros), correspondent à des prêts convertibles avec participation aux bénéfices accordés à SES Finance S.à r.l.

Le 1er février 2007, SES a accordé un prêt convertible avec participation aux bénéfices d'un montant de 807,4 millions de dollars US (2008 : 580,2 millions d'euros ; 2007 : 548,5 millions d'euros). Un nouveau prêt de 140,0 millions d'euros a été accordé le 28 novembre 2008.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2008

Note 7 – Titres ayant le caractère d'immobilisations

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	213,8	83,6
Corrections de valeur au début de l'exercice	–	(1,0)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	213,8	82,6
Mouvements de l'exercice		
Achat de certificats de dépôt fiduciaire de la société et d'actions propres	336,8	139,3
Annulation d'actions propres (Note 9)	(436,8)	–
Titres utilisés dans le cadre des plans d'options en faveur des salariés	(6,6)	(9,1)
Reprise de corrections de valeur	–	1,0
Coût à la fin de l'exercice	107,2	213,8
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	–	–
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	107,2	213,8

Certificats de dépôt fiduciaire de la société :

Tous les certificats de dépôt fiduciaire relatifs aux actions de catégorie A détenus par la société sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options mis en place par le groupe en faveur de ses dirigeants, cadres et employés. Ces titres sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur de marché.

Au 31 décembre 2008, la société détient 8 806 195 certificats de dépôt fiduciaire (2007 : 15 549 313) (Note 9).

Note 8 – Créances sur des entreprises liées

Les créances sur des entreprises liées s'élèvent à 1 561,1 millions d'euros (2007 : 658,8 millions d'euros) et se décomposent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Comptes courants	1 561,1	658,8
	1 561,1	658,8

Au 31 décembre 2008, les comptes courants correspondent à des avances à court terme portant intérêts aux taux du marché, et comprennent pour l'essentiel des créances sur SES ASTRA S.A., SES ASTRA 1L S.à r.l., SES ASTRA Services Europe S.A., SES ASTRA 1M S.à r.l. et SES ASTRA 3B S.à r.l.

Note 9 – Capital souscrit

Le 5 avril 2007, le Conseil d'administration a décidé de racheter la totalité des actions de catégorie C pour un prix total d'acquisition de 1 288,9 millions d'euros. Suite à leur acquisition, il a été décidé de convertir 17 191 650 actions acquises en actions de catégorie A, puis en certificats de dépôt fiduciaire, et d'annuler le solde des actions de catégorie C (85 958 250) par le biais d'une réduction de capital. Le Conseil d'administration a ensuite racheté 42 979 125 actions de catégorie B en échange des 17 191 650 certificats de dépôt fiduciaire susmentionnés. Les actions de catégorie B rachetées ont ensuite été annulées.

Au 31 décembre 2007, le capital social émis et entièrement libéré s'élevait à 666,8 millions d'euros et était composé de 533 373 405 actions sans valeur nominale (355 582 270 actions ordinaires de catégorie A et 177 791 135 actions ordinaires de catégorie B).

Le 26 juin 2008, les actionnaires de la société réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé d'annuler 33 895 710 actions propres en annulant 22 597 140 certificats de dépôt fiduciaire détenus par la société et en rachetant 11 298 570 actions de catégorie B en échange de 4 519 428 certificats de dépôt fiduciaire. Les actions de catégorie B rachetées ont été annulées par la suite.

Au 31 décembre 2008, le capital social émis et entièrement libéré s'élevait à 624,4 millions d'euros et était composé de 499 477 695 actions sans valeur nominale (332 985 130 actions ordinaires de catégorie A et 166 492 565 actions ordinaires de catégorie B).

Note 10 – Réserve légale

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, un montant égal au minimum à 5 % du résultat net annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis.

Note 11 – Emprunts obligataires et billets de trésorerie

Emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES, par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL-Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions de dollars US et 28,0 millions de GBP. Cet emprunt est composé de quatre séries comme suit :

1. Série A – 400,0 millions de dollars US en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions de dollars US en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions de dollars US en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28,0 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

La société s'est engagée, dans le cadre de cet emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à respecter un certain nombre d'engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds. Ces ratios financiers sont calculés sur la base des états financiers consolidés de SES S.A..

Eurobond de 500,0 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, la société a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants non échus liés à l'accord daté du 28 mars 2001 relatif à l'octroi de facilités de crédit reconductibles et multidevises par un consortium bancaire. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,50 % et a été entièrement remboursé à sa date d'échéance le 19 novembre 2008.

Programme EMTN de 2 000,0 millions d'euros

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations à moyen terme (European Medium Term Note ou « EMTN ») de 2 000,0 millions d'euros avec neuf banques. Ce programme permet à la société ou à son partenariat de procéder à des émissions d'obligations à concurrence d'un montant total de 2 000,0 millions d'euros pour répondre à des besoins d'ordre général. En mai 2007, ce programme a été porté à 4 000,0 millions d'euros. Le 30 septembre 2008, il a été élargi à onze banques. Au 31 décembre 2008, quatre séries d'obligations EMTN (2007 : trois) étaient émises au titre de ce programme et aux conditions suivantes :

– Émission d'obligations EMTN pour 650,0 millions d'euros

Le 15 mars 2006, SES a émis des obligations EMTN afin de financer l'acquisition de SES NEW SKIES Satellites B.V.. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 650,0 millions d'euros avec un coupon de 4 % et avec une échéance finale fixée au 15 mars 2011.

– Émission d'obligations EMTN pour 500,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, SES a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,375 % et avec une échéance finale fixée au 21 octobre 2013.

– Émission d'obligations EMTN pour 300,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, la société a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 300,0 millions d'euros portant intérêts à un taux variable égal à l'Euribor trois mois majoré d'une marge de 0,25 % et avec une échéance finale fixée au 20 octobre 2009.

– Émission d'obligations garanties à taux variable pour 100,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2008, la société a émis des obligations EMTN pour répondre à des besoins de refinancement d'ordre général. L'émission de ces obligations a été réalisée pour un montant nominal de 100,0 millions d'euros à un taux variable égal à l'Euribor trois mois majoré d'une marge de 0,6 % et avec une échéance finale fixée au 20 octobre 2010.

Billets de trésorerie de 500,0 millions d'euros sur le marché français

Le 25 octobre 2005, pour répondre à ses besoins de financement et à ceux de ses filiales, la société a mis en place un programme de titres de créance négociables (TCN) sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents.

L'encours maximum des billets de trésorerie émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Les durées des billets de trésorerie sont fixées conformément aux lois et règlements en vigueur en France, ce qui implique qu'actuellement ces durées ne peuvent être inférieures à un jour ni supérieures à 365 jours. Le 11 mai 2008, ce programme a été reconduit pour une année. Aux 31 décembre 2008 et 2007, aucun billet de trésorerie n'a été émis au titre de ce programme.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2008

Emprunt obligataire allemand (« *Schuldschein* ») de 200,0 millions d'euros

Le 21 mai 2008, la société a conclu un accord aux fins de l'émission d'un emprunt de 200,0 millions d'euros en deux tranches égales sur le marché obligataire allemand (« *Schuldschein* »).

L'accord concernant la première tranche a été signé le 30 mai 2008, et les fonds ont été tirés au mois de juin. L'accord relatif à la deuxième tranche a été signé le 14 juillet 2008, et les fonds ont été tirés au mois de juillet. Les deux tranches portent intérêts aux taux fixes de 5,75 %, respectivement de 6,00 % et arriveront à échéance en novembre 2012.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, l'échéancier des emprunts obligataires se présente comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
A moins d'un an	355,4	555,4
Entre un et deux ans	244,6	355,4
Entre deux et cinq ans	1 783,9	994,7
A plus de cinq ans	164,9	898,7
Total à plus d'un an	2 193,4	2 248,8

Note 12 – Dettes envers les établissements de crédit

Aux 31 décembre 2008 et 2007, les dettes envers les établissements de crédit s'analysent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Dettes dont la durée résiduelle est supérieure à un an		
Facilités multidevises bilatérales	1 046,2	694,5
Facilité de crédit renouvelable syndiquée	375,0	–
	1 421,2	694,5
Dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		
Facilités de prêt non confirmées	90,0	115,0
Découvert bancaire	0,3	–
	90,3	115,0

Facilités multidevises bilatérales

Aux 31 décembre 2008 et 2007, la société disposait de facilités de crédit renouvelables, multidevises, bilatérales et non garanties auprès de onze banques pour un montant total de 1 075,0 millions d'euros venant à échéance entre avril 2010 et avril 2011.

Au 31 décembre 2008, les montants utilisés s'élevaient à 787,5 millions d'euros (2007 : 450,0 millions d'euros) et 360,0 millions de dollars US, soit 258,7 millions d'euros (2007 : 360,0 millions de dollars US, soit 244,5 millions d'euros).

Facilité de crédit renouvelable et syndiquée de 550,0 millions d'euros

Le 20 mai 2008, la société a signé une facilité de crédit renouvelable de 550,0 millions d'euros consentie par un consortium bancaire. Cette facilité à taux variable, destinée à répondre à des besoins de financement d'ordre général, a été structurée comme une facilité de crédit renouvelable multidevises d'une durée de deux ans. Elle peut être prorogée pour un an au gré des organismes de prêt. Au 31 décembre 2008, la société a utilisé un montant total de 375,0 millions d'euros au titre de cette facilité.

Au cas où le groupe ne respecterait pas ses engagements financiers relatifs à l'utilisation des emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains, le groupe est contraint de renégocier les termes et conditions de la facilité de crédit syndiquée avec les bailleurs de fonds.

L'échéancier des montants utilisés aux 31 décembre 2008 et 2007 s'analyse comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Entre un et deux ans	1 346,2	–
Entre deux et cinq ans	75,0	694,5
	1 421,2	694,5

Facilités de prêt non confirmées

Au 31 décembre 2008, la société avait utilisé 90,0 millions d'euros au titre d'une facilité de prêt non confirmée (2007 : 115,0 millions d'euros).

Note 13 – Dettes envers des entreprises liées

Les dettes envers des entreprises liées s'élevèrent à 4 556,0 millions d'euros (2007 : 5 130,2 millions d'euros) et se décomposent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Emprunts à long terme (échéance supérieure à cinq ans)	287,4	–
Emprunts à court terme	382,4	742,9
Billets de trésorerie	2 109,1	2 109,1
Comptes courants	1 777,1	2 278,2
	4 556,0	5 130,2

Au 31 décembre 2008, les emprunts à long terme correspondent à deux emprunts portant intérêts à un taux égal au Libor USD à un mois majoré d'une marge de 5 % et arrivant à échéance en mai 2018.

Les emprunts à court terme portent intérêts aux taux du marché et sont remboursables sur demande. Les billets de trésorerie ne portent pas intérêts (à l'exception d'un billet qui porte intérêts au taux de 4,6 % par an) et sont remboursables sur demande ou au plus tard à la date de leur deuxième anniversaire, qui peut être prorogée par périodes successives de deux ans.

Au 31 décembre 2008, les comptes courants comprennent des avances à court terme portant intérêts aux taux du marché, dont une avance à court terme de 933,3 millions d'euros (2007 : 1 336,5 millions d'euros) accordée par la société SES ASTRA S.A.

Note 14 – Impôts sur le résultat

Les impôts ont été provisionnés dans le compte de profits et pertes conformément aux prescriptions légales. Les soldes figurant au bilan prennent en considération le résultat imposable des filiales luxembourgeoises (SES ASTRA S.A., SES Asia S.A., ASTRA Broadband Services S.A., SES Participations S.A., SES GLOBAL Africa S.A., NSS Latin America Holdings S.A., SES ASTRA 3B S.à r.l., SES ASTRA 1KR S.à r.l., SES ASTRA 1L S.à r.l., SES ASTRA 1M S.à r.l., SES ASTRA TechCom S.A., SES ENGINEERING S.à r.l., SES ASTRA 1N S.à r.l., SES ASTRA 5 S.à r.l. et SES Digital Distribution Services S.à r.l.), qui font partie de l'entité fiscale luxembourgeoise, conformément à l'article 164 bis de la loi concernant l'impôt sur les revenus.

Note 15 – Frais de personnel

Au 31 décembre 2008, l'effectif du personnel employé était de 56 personnes en équivalents à temps plein (2007 : 59), et le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2008 était de 54 (2007 : 58). Les frais de personnel s'analysent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Salaires et traitements	9,8	9,5
Charges sociales	0,5	0,5
	10,3	10,0

Note 16 – Montant net du chiffre d'affaires

En 2008, le montant net du chiffre d'affaires s'élève à 11,0 millions d'euros et correspond aux produits afférents aux contrats de prestations de services de transmission par satellites, prestations réalisées avec des entreprises liées, pour lesquelles les coûts de location des répéteurs figurent dans les « Charges externes » pour 10,6 millions d'euros.

Note 17 – Autres intérêts et charges assimilées

Les autres intérêts et charges assimilées se décomposent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Charges d'intérêts	184,0	131,6
Pertes de change, montant net	9,7	–
Autres charges financières	5,7	9,8
	199,4	141,4

Les pertes de change nettes correspondent principalement aux pertes réalisées lors de la liquidation de certains instruments dérivés au cours de l'exercice.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2008

Note 18 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement des refacturations de frais intra-groupe qui s'élèvent à 4,5 millions d'euros (2007 : 7,9 millions d'euros) et qui correspondent aux coûts des services de conseil rendus à diverses entreprises liées.

Note 19 – Produits de participations provenant d'entreprises liées

Les produits de participations provenant d'entreprises liées s'analysent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Dividendes reçus des entreprises liées	916,2	250,9
Boni net provenant de la fusion avec SES Europe (Note 5)	–	128,0
	916,2	378,9

Note 20 – Autres intérêts et produits assimilés

Les autres intérêts et produits assimilés se décomposent comme suit :

	2008 millions d'euros	2007 millions d'euros
Produits d'intérêts	5,1	5,5
Gains de change, montant net	–	11,5
Autres produits financiers	3,1	0,6
	8,2	17,6

Les gains de change nets correspondent principalement aux gains réalisés lors de la liquidation de certains instruments dérivés au cours de l'exercice.

Note 21 – Rémunération des membres du Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle du 3 avril 2008, les actionnaires ont approuvé les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités. Ces rémunérations sont calculées sur des bases fixes et variables, la partie variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités. Le montant total des paiements effectués en 2008 s'élève à 1,2 million d'euros (2007 : 0,9 million d'euros).

Note 22 – Engagements hors bilan

Swaps externes de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2008, la société détenait quatre swaps de taux d'intérêt qui étaient désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futurs afférentes à des dettes à taux variable de 350,0 millions d'euros au titre du prêt syndiqué et de 100,0 millions d'euros au titre des facilités multidevises bilatérales.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, la société détenait quatre swaps de taux d'intérêt désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futures attendues sur un montant de 240,0 millions de dollars US correspondant à des facilités multidevises bilatérales, à taux variable.

Au 31 décembre 2008, la société détenait deux swaps de taux d'intérêt destinés à réduire les charges d'intérêts futures attendues sur des facilités multidevises bilatérales à taux variable d'un montant de 120,0 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, la société détenait deux swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel global de 500,0 millions d'euros, pour lesquels la société reçoit un taux d'intérêt fixe annuel et paie un taux variable trimestriel égal à l'Euribor trois mois majoré d'une marge.

Ces contrats étaient désignés comme instrument de couverture de l'Eurobond de 500,0 millions d'euros et ont pris fin en novembre 2008.

Au 31 décembre 2007, la société détenait un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 41,7 millions de dollars US, pour lequel la société reçoit un taux d'intérêt variable trimestriel égal au Libor trois mois majoré d'une marge. Ce swap de taux d'intérêt a pris fin en décembre 2008.

Contrats de change à terme

Aux 31 décembre 2008 et 2007, la société détenait des contrats de change à terme en cours dont les conditions moyennes étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2008 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen	Note
EUR 27,2 millions	USD 42,5 millions	juin 2009	EUR/USD 1,5631	1
EUR 1 008,1 millions	USD 1 345,0 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,3341	2
USD 100,0 millions	EUR 77,6 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,2884	2
EUR 6,2 millions	USD 8,0 millions	mars 2009	EUR/USD 1,2790	1
EUR 30,2 millions	USD 42,5 millions	mai 2009	EUR/USD 1,4050	1
EUR 35,7 millions	USD 50,7 millions	mai 2009	EUR/USD 1,4195	1
EUR 8,4 millions	USD 10,7 millions	mars 2009	EUR/USD 1,2765	1
EUR 77,5 millions	USD 98,8 millions	juin 2009	EUR/USD 1,2746	1
EUR 0,1 million	USD 0,1 million	janvier 2009	EUR/USD 1,3380	1
EUR 0,5 million	USD 0,7 million	mars 2009	EUR/USD 1,2570	1
USD 1,7 million	EUR 1,1 million	avril 2009	EUR/USD 1,5503	3
EUR 0,1 million	USD 0,1 million	février 2009	EUR/USD 1,5557	3
USD 2,4 millions	TRY 3,4 millions	avril 2009	USD/TRY 1,4088	4
SEK 1 735,6 millions	EUR 157,9 millions	janvier 2009	EUR/SEK 10,9915	1
USD 7,5 millions	SEK 55,5 millions	juin 2009	USD/SEK 7,4515	5

Au 31 décembre 2007 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen	Note
EUR 6,5 millions	USD 8,5 millions	janvier 2008	EUR/USD 1,3147	6
EUR 14,4 millions	USD 18,9 millions	février 2008	EUR/USD 1,3079	7
USD 16,2 millions	EUR 13,0 millions	février 2008	EUR/USD 1,2426	7
USD 8,4 millions	SEK 55,1 millions	juin 2008	USD/SEK 6,5584	5
USD 3 400,0 millions	EUR 2 325,2 millions	mars 2008	EUR/USD 1,4623	2
USD 42,8 millions	EUR 31,2 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,3729	4
EUR 17,2 millions	USD 24,6 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,4281	4
EUR 17,3 millions	USD 24,6 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,4253	4
USD 24,6 millions	EUR 17,9 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,3729	4
USD 1,5 million	TRY 1,9 million	février 2008	USD/TRY 1,2509	4
USD 2,5 millions	EUR 1,9 million	août 2008	EUR/USD 1,3165	8
USD 1,0 million	EUR 0,7 million	janvier 2008	EUR/USD 1,4693	3
SEK 1 792,0 millions	EUR 191,4 millions	janvier 2008	EUR/SEK 9,3624	1

1. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en décembre 2009 et correspondent à des contrats spécifiques concernant l'acquisition de satellites destinés à SES Satellite Leasing. Ils reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES Satellite Leasing.
2. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en mars 2009 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES Finance.
3. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en juillet 2009 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES ASTRA TechCom.
4. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en juin 2009 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec ND SatCom.
5. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en janvier 2010 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES SIRIUS.
6. Ces contrats de change avaient des échéances mensuelles s'échelonnant jusqu'en janvier 2008 et correspondaient à des contrats spécifiques concernant l'acquisition de satellites destinés à SES ASTRA 1L. Ils reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES ASTRA 1L.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes

31 décembre 2008

7. Ces contrats de change avaient des échéances mensuelles allant jusqu'en février 2008 et correspondaient à des contrats spécifiques concernant l'acquisition de satellites destinés à SES Satellite Leasing. Sur ce montant total, des contrats portant sur 18,9 millions de dollars US contre 14,4 millions d'euros, ainsi que des contrats portant sur 13,0 millions d'euros contre 16,2 millions de dollars US, reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES Satellite Leasing.
8. Ces contrats de change avaient des échéances mensuelles allant jusqu'en décembre 2008 et étaient désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie liés aux charges d'intérêts futurs attendues.

Instruments financiers inter-sociétés

La société a conclu plusieurs contrats de change inter-sociétés afin de couvrir l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains et d'autres facilités de crédit libellées en USD. Les conditions moyennes de ces contrats inter-sociétés s'analysent comme suit aux 31 décembre 2008 et 2007 :

	Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change
Au 31 décembre 2008	EUR 785,8 millions	USD 918,1 millions	avril 2013	USD/EUR 0,8558
Au 31 décembre 2007	EUR 841,3 millions	USD 981,7 millions	août 2012	USD/EUR 0,8568

Au 31 décembre 2008 et 2007, la société détenait des contrats de change inter-sociétés dont les conditions moyennes étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2008 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen	Note
EUR 800,0 millions	USD 1 009,8 millions	mars 2009	EUR/USD 1,2622	
USD 125,8 millions	EUR 100,0 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,2580	
USD 42,5 millions	EUR 27,2 millions	juin 2009	EUR/USD 1,5631	1
USD 1 345,0 millions	EUR 1 008,1 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,3341	2
EUR 77,6 millions	USD 100,0 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,2884	2
USD 8,0 millions	EUR 6,2 millions	mars 2009	EUR/USD 1,2790	1
USD 42,5 millions	EUR 30,2 millions	mai 2009	EUR/USD 1,4050	1
EUR 6,6 millions	USD 8,5 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,2933	
USD 50,7 millions	EUR 35,7 millions	mai 2009	EUR/USD 1,4195	1
USD 10,7 millions	EUR 8,4 millions	mars 2009	EUR/USD 1,2765	1
USD 98,8 millions	EUR 77,5 millions	juin 2009	EUR/USD 1,2746	1
EUR 13,5 millions	USD 17,0 millions	janvier 2009	EUR/USD 1,2595	
USD 0,1 million	EUR 0,1 million	janvier 2009	EUR/USD 1,3380	1
USD 0,7 million	EUR 0,5 million	mars 2009	EUR/USD 1,2570	1
EUR 1,1 million	USD 1,7 million	avril 2009	EUR/USD 1,5503	
USD 0,1 million	EUR 0,1 million	février 2009	EUR/USD 1,5557	3
EUR 0,1 million	USD 0,1 million	février 2009	EUR/USD 1,3317	
TRY 3,4 millions	USD 2,4 millions	avril 2009	USD/TRY 1,4088	4
EUR 157,9 millions	SEK 1 735,6 millions	janvier 2009	EUR/SEK 10,9915	1
SEK 55,5 millions	USD 7,5 millions	juin 2009	USD/SEK 7,4515	5
USD 0,4 million	EUR 0,3 million	janvier 2009	EUR/USD 1,3728	

Au 31 décembre 2007 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen	Note
SEK 55,1 millions	USD 8,4 millions	juin 2008	USD/SEK 6,5584	5
USD 18,9 millions	EUR 14,4 millions	février 2008	EUR/USD 1,3079	7
EUR 13,0 millions	USD 16,2 millions	février 2008	EUR/USD 1,2426	7
EUR 191,4 millions	SEK 1 792,0 millions	janvier 2008	EUR/SEK 9,3624	1
TRY 1,9 million	USD 1,5 million	février 2008	USD/TRY 1,2509	4
EUR 31,2 millions	USD 42,8 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,3729	4
USD 24,6 millions	EUR 17,2 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,4281	4
USD 24,6 millions	EUR 17,3 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,4253	4
EUR 17,9 millions	USD 24,6 millions	juillet 2008	EUR/USD 1,3729	4
EUR 0,7 million	USD 1,0 million	janvier 2008	EUR/USD 1,4693	3
EUR 1,9 million	USD 2,5 millions	août 2008	EUR/USD 1,3165	8
USD 8,5 millions	EUR 6,5 millions	janvier 2008	EUR/USD 1,3147	6
EUR 2 325,2 millions	USD 3 400,0 millions	mars 2008	EUR/USD 1,4623	2

Garanties :

Au 31 décembre 2008, les garanties bancaires non échues de la société s'élevaient à 2,6 millions d'euros (2007 : 0,6 million d'euros). Il s'agit de garanties accordées au titre de l'exécution des services liés à l'exploitation de satellites.

Autres garanties :

En 2008 et 2007, SES a accordé plusieurs garanties à des fournisseurs, pour la fourniture de satellites de communications et de matériels connexes, dans le cadre de contrats conclus par les filiales détenues à 100 % par le groupe.

Siège de la société

SES S.A. Château de Betzdorf,
L-6815 Luxembourg
Registre de commerce
RCS Luxembourg B 81.267

Informations pour les investisseurs

Calendrier financier 2009

Assemblée générale des actionnaires :
2 avril 2009
Versement du dividende : 22 avril 2009
Publication des résultats du premier
trimestre : 24 avril 2009
Publication des résultats du premier
semestre : 31 juillet 2009
Publication des résultats du troisième
trimestre : 23 octobre 2009

Titre coté

Des certificats de dépôt fiduciaire
représentatifs d'actions de catégorie
A sont cotés à la Bourse de Luxembourg
et à Euronext Paris sous le sigle SESG.

Fiduciaire

Banque et Caisse d'Épargne
de l'État
16, rue Ste Zithe,
L-2954 Luxembourg
Tel: (352) 40 151

Renseignements

Pour des renseignements d'ordre général
concernant la société ou les relations avec
les investisseurs, veuillez contacter :

SES S.A.

Investor Relations
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél: (352) 710 725 490
Fax: (352) 710 725 9836
ir@ses.com

Sociétés du groupe

SES S.A.
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 227
www.ses.com

Opérateurs de satellites

SES ASTRA S.A.
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 433
www.ses-astra.com

SES AMERICOM, Inc.
4 Research Way
Princeton, NJ 08540-6684
U.S.A.
Tél: (1) 609 987 4000
Fax: (1) 609 987 4517
www.ses-amicom.com

SES NEW SKIES
Rooseveltplantsoen 4
2517 KR La Haye
Pays-Bas
Tél: (31) 70 306 4100
Fax: (31) 70 306 4101
www.ses-newskies.com

SES SIRIUS AB
Sundbybergsvägen 1,
SE-171 73 Solna
Suède
Tél: (46) 8 505 645 00
Fax: (46) 8 28 24 80
www.ses-sirius.com

Ciel
240 Terence Matthews Crescent,
Suite 104
Kanata, ON K2M 2C4
Canada
Tél: (1) 613 599 4400
Fax: (1) 613 599 4455
www.cielsatellite.ca

QuetzSat
Insurgentes Sur 1605,
Piso 12
Torre Mural
Colonia San José
Insurgentes
C.P. 03900 Mexico, D.F.
Mexique
Tél: (52) 56 5980 0357
Fax: (52) 56 5980 0350
www.quetsat.com

Solaris Mobile
Pembroke House
30 Pembroke Street Upper
Dublin 2
Irlande
Tél: (353) 1237 4628
www.solarismobile.com

Sociétés de services satellitaires

AMERICOM Government Services
Tyson's Executive Plaza II
2010 Corporate Drive, Suite 600
McLean, VA 22102
U.S.A.
Tél: (1) 703 610 0988
Fax: (1) 703 610 1030
www.americom-gs.com

APS ASTRA Platform Services GmbH
Betastraße 1–10
D-85774 Unterföhring
Allemagne
Tél: (49) (0) 89 1896 3000
Fax: (49) (0) 89 1896 3602
www.aps.de

ABBS (ASTRA Broadband Services)
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 227
www.ses-astra.com

ND SatCom AG
Graf-von-Soden-Strasse
D-88090 Immenstaad
Allemagne
Tél: (49) 7545 939 0
Fax: (49) 7545 939 8780
www.ndsatcom.com

SES ASTRA TechCom
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tél: (352) 710 725 559
Fax: (352) 710 725 9828
www.ses-astra.com

Seule la version anglaise de ce rapport annuel fait foi.

Nous nous efforçons de minimiser l'impact environnemental lié à la production de notre rapport annuel. Le document est imprimé sur du papier sans chlorure produit à partir de bois généré dans des forêts gérées de manière durable, et en utilisant des dilutifs et des rejets de l'industrie forestière. L'imprimeur dispose d'une certification ISO 14001 relative aux systèmes de gestion de l'environnement, et utilise un système de reproduction direct éliminant le recours aux films et matières chimiques nécessaires au développement des films. Des encres à base végétale ont été utilisées pour l'impression de ce rapport.



SES
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg

Téléphone (352) 710 7251
Facsimile (352) 710 725 227

www.ses.com

SES0409 01F